



WORLD BANK GROUP

THE WORLD BANK
IBRD · IDA

IFC

International
Finance Corporation

MIGA

Multilateral Investment
Guarantee Agency

MAURITANIE | RAPPORT SUR LA SITUATION ECONOMIQUE - 2025

Réformer pour l'inclusion et la résilience : maintenir la dynamique de la réforme de l'assistance sociale en Mauritanie



© 2025 Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement/Banque Mondiale
1818 H Street NW, Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000
Internet : www.worldbankgroup.org

Certains droits sont réservés.

Ce travail est un produit du personnel du Groupe de la Banque mondiale et de contributions externes. Les résultats, interprétations et conclusions exprimés dans ce travail ne reflètent pas nécessairement les opinions du Groupe de la Banque mondiale, de son Conseil d'administration ou des gouvernements qu'ils représentent. Le Groupe de la Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données incluses dans ce travail. Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur les cartes de cet ouvrage n'impliquent aucun jugement de la part de la Banque mondiale quant au statut juridique d'un territoire, ni l'approbation ou l'acceptation de ces frontières.

Rien dans le présent document ne constitue ou ne peut être considéré comme une limitation ou une renonciation aux privilèges et immunités du Groupe de la Banque mondiale, qui sont tous spécifiquement réservés.

Droits et Autorisations

Le contenu de cet ouvrage est soumis à des droits d'auteur. La Banque mondiale encourageant la diffusion de ses connaissances, cet ouvrage peut être reproduit, en tout ou en partie, à des fins non commerciales, à condition d'en mentionner la source. Toute question concernant les droits et les licences, y compris les droits subsidiaires, doit être adressée à World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; fax : 202-522-2625 ; e-mail : pubrights@worldbank.org.

Traductions—Si vous créez une traduction de ce travail, veuillez ajouter la clause de non-responsabilité suivante à l'attribution : Cette traduction n'a pas été créée par le Groupe de la Banque mondiale et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle du Groupe de la Banque mondiale. Le Groupe de la Banque mondiale ne peut être tenu responsable du contenu ou des erreurs de cette traduction.

Adaptations—Si vous créez une adaptation de cette œuvre, veuillez ajouter la clause de non-responsabilité suivante à l'attribution : Il s'agit d'une adaptation d'une œuvre originale du Groupe de la Banque mondiale. Les points de vue et les opinions exprimés dans l'adaptation relèvent de la seule responsabilité de l'auteur ou des auteurs de l'adaptation et ne sont pas approuvés par le Groupe de la Banque mondiale.

Contenu appartenant à des tiers—Le Groupe de la Banque mondiale n'est pas nécessairement propriétaire de chaque élément du contenu de l'œuvre. Il ne garantit donc pas que l'utilisation d'un élément ou d'une partie de l'œuvre appartenant à un tiers n'enfreindrait pas les droits de ce tiers. Le risque de réclamations résultant d'une telle violation vous incombe exclusivement. Si vous souhaitez réutiliser un élément de l'œuvre, il vous incombe de déterminer si une autorisation est nécessaire pour cette réutilisation et d'obtenir l'autorisation du détenteur des droits d'auteur. Les exemples de composants peuvent inclure, sans s'y limiter, des tableaux, des figures ou des images.

Attributions—Veuillez citer le travail comme suit : « Banque mondiale. 2025. Huitième Rapport sur la Situation Economique de la Mauritanie : maintenir la dynamique de la réforme de l'assistance sociale en Mauritanie © Banque mondiale. » Tous les droits et licences, y compris les droits subsidiaires, doivent être adressés au Bureau de l'Editeur, La Banque Mondiale, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA, fax 202-522-2422, e-mail pubrights@worldbank.org, 202-522-2625 ; e-mail : pubrights@worldbank.org.

Table des matières

<i>Liste des acronymes.....</i>	<i>iv</i>
<i>Avant-propos.....</i>	<i>vi</i>
<i>Résumé Exécutif.....</i>	<i>vii</i>
Chapitre 1 : L'état de l'économie.....	1
1.1. Développements économiques récents.....	2
La croissance économique a ralenti en 2024 en raison de la décélération de la production extractive et de la faiblesse de la consommation publique.....	2
L'inflation a baissé davantage en 2024, principalement sous l'effet d'une baisse des prix internationaux du pétrole et des denrées alimentaires.....	4
La politique monétaire de la Mauritanie s'est assouplie en réponse à la baisse de l'inflation et à la diminution de l'excès de liquidités.....	5
La position budgétaire de la Mauritanie se renforce en 2024 grâce à la croissance des recettes et à l'optimisation des dépenses.....	9
La dette du secteur public reste soutenable, bien que des vulnérabilités aux risques de taux de change et de refinancement persistent.....	14
La position extérieure de la Mauritanie s'est affaiblie en 2024, avec une détérioration du déficit du compte courant.....	18
1.2. Les perspectives macroéconomiques.....	21
Perspectives économiques de la Mauritanie : Ralentissement à court terme atténué par la production de gaz, les revenus et les investissements stratégiques pour une croissance durable.....	21
1.3. Conclusion et recommandations politiques.....	23
En 2024, l'économie mauritanienne a fait preuve de résilience grâce à une amélioration des soldes budgétaires et extérieures—soutenue par la hausse des exportations, l'assainissement budgétaire et une inflation stable—malgré le ralentissement de la croissance dû à l'affaiblissement de la production extractive et à des risques persistants d'insécurité alimentaire.....	23
Chapitre 2 : Maintenir la dynamique de réforme de l'assistance sociale.....	27
2.1. Introduction.....	28
2.2. Vue d'ensemble du système de protection sociale en Mauritanie.....	29
La Mauritanie a mis en place les éléments constitutifs d'un système de protection sociale adaptatif (PSA), comprenant un Registre Social, un programme de sécurité sociale régulier et deux programmes de transfert monétaires en réponse aux chocs.....	29
L'évolution du paysage institutionnel du secteur de l'assistance sociale en Mauritanie reflète des défis persistants alors que le gouvernement se prépare à adopter une nouvelle stratégie nationale en 2025.....	30
2.3. Evolution et déterminants des dépenses de Filets de Protection Sociale (FPS) en Mauritanie.....	30
2.4. Couverture et ciblage des programmes de FPS.....	33
2.5. Impact sur la pauvreté et l'inégalité de certains programmes FPS.....	40
2.6. Conclusion et options politiques.....	42
Références.....	45
Annexes.....	46

Liste des figures

Figure 1.	La croissance a ralenti en 2024 bien que le PIB par habitant ait dépassé les niveaux d'avant la pandémie.....	2
Figure 2.	L'activité économique rebondit en 2024, l'écart de production devenant positif.....	3
Figure 3.	Le ralentissement de la croissance en 2024 reflète la sous-performance du secteur extractif et les révisions à la baisse.....	4
Figure 4.	L'inflation a baissé en 2023, sous l'effet de la baisse des prix internationaux.....	6
Figure 5.	Part du crédit à l'économie (%) et taux de croissance (%) par secteur (2023/2024).....	7
Figure 6.	L'Ouguiya mauritanienne (MRU) présente une relative stabilité en 2024.....	8
Figure 7.	L'émission de bons du Trésor a augmenté de manière significative en 2024 dans le cadre des efforts du Trésor pour développer le marché domestique.....	9
Figure 8.	Une meilleure exécution des dépenses en capital et une mobilisation accrue des recettes ont contribué à réduire le déficit budgétaire.....	11
Figure 9.	Statut du développement numérique de la Mauritanie comparé à ses pairs.....	13
Figure 10.	La dette du secteur public continue de diminuer en 2024, sous l'effet de la stabilisation du taux de change et des initiatives gouvernementales.....	16
Figure 11.	La balance commerciale s'est améliorée en 2024 grâce à de faibles importations et des exportations plus élevées.....	19
Figure 12.	Impact projeté d'un choc tarifaire américain sur les perspectives macroéconomiques de la Mauritanie en 2025.....	21
Figure 13.	Chronologie des changements récents dans le secteur de la protection sociale.....	30
Figure 14.	Dépenses de FPS dans les pays subsahariens en 2022, en % du PIB.....	31
Figure 15.	Dépenses de protection sociale par programme.....	32
Figure 16.	Niveau de dépenses et bénéficiaires de Tekavoul, 2017–2024.....	33
Figure 17.	Transferts monétaires réguliers et subventions alimentaires ; dépenses et bénéficiaires (2019–24).....	34
Figure 18.	Couverture des filets sociaux en Mauritanie par programme et part de la population.....	35
Figure 19.	Couverture régionale et taux de pauvreté du programme Tekavoul en 2019 et 2024.....	36
Figure 20.	Couverture (%) par décile et répartition (%) des bénéficiaires par statut de pauvreté - 2019.....	37
Figure 21.	Répartition des dépenses sociales, par décile de revenu des ménages, en 2024.....	38
Figure 22.	Couverture et distribution du programme de subvention alimentaire Temwine par région.....	39
Figure 23.	Impact simulé des programmes de protection sociale sur la pauvreté et les inégalités en 2024.....	40
Figure 24.	Niveau de consommation moyenne avant et après le FPS par décile et seuil de pauvreté.....	41

Liste des tableaux

Tableau 1.	Options de réforme prioritaires pour renforcer la stabilité macroéconomique et le système de sécurité sociale.....	xi
Tableau 2.	Coûts et risques du portefeuille à la fin de 2024.....	17
Tableau 3.	Options de réforme prioritaires pour renforcer la stabilité macroéconomique.....	24
Tableau 4.	Options de réforme prioritaires pour renforcer le système de sécurité sociale.....	44

Liste des encadrés

Encadré 1. Exploiter les outils numériques pour une administration fiscale efficace et la mobilisation des recettes en Mauritanie.....	12
Encadré 2. Générer des recettes supplémentaires grâce à l'introduction d'une nouvelle taxe sur le carbone et à une réforme du prix des carburants.....	15
Encadré 3. Risques géopolitiques et dynamique des prix des matières premières—Implications pour la résilience des exportations de la Mauritanie.....	19
Encadré 4. État de préparation des filets de sécurité sociale pour soutenir la réforme des subventions.....	43

Liste des acronymes

ANSADE	Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique
ASPIRE	Atlas des Indicateurs de Protection Sociale pour la Résilience et l'Équité
ASS	Afrique subsaharienne
BCM	Banque centrale de Mauritanie
BIT	Obligations islamiques du Trésor
BM	Banque mondiale
BT	Obligations du Trésor
CEQ	Engagement en faveur de l'équité
CILSS	Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
CPAT	Outil d'évaluation de la politique climatique
CSA	Commission de la sécurité alimentaire
DAFPS	Direction de l'assistance sociale et de la solidarité nationale
DCAN	Système national d'alerte précoce et de réaction aux chocs
DCEI	Indice de l'engagement numérique des citoyens
DDE	Direction de la dette extérieure
EPCV	Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
FNRCAN	Fonds national de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles
FPS	Filet de Protection Sociale
GNL	Gaz naturel liquéfié
GTA	Grand Tortue Ahmeyim
GTEI	Indice des facilitateurs des technologies gouvernementales (GovTech)
IDE	Investissement direct étranger
IENC	Indice de l'engagement numérique des citoyens
IMTG	Indice de maturité des Technologies Gouvernementales (GovTech)
IPSP	Indice de Prestation de Services Publics
IRG	Indice de Risque Géopolitique
ISBAP	Indice des systèmes de base des administrations publiques
MASEF	Ministère des affaires sociales, de l'enfance et de la famille
MENRSE	Ministère de l'éducation nationale et de la réforme du système éducatif
MRU	Ouguiya mauritanien
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PAM	Programme Alimentaire Mondial

PIB	Produit intérieur brut
PMT	Test des Moyennes Proxy
PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
SCAPP	Stratégie nationale de croissance accélérée et de prospérité partagée
SDMT	Stratégie de gestion de la dette à moyen terme
SE	Situation Économique
SNPS	Stratégie nationale de protection sociale
TADAT	Outil d'évaluation diagnostique de l'administration fiscale
TMP	Test des Moyennes Proxy
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
USA	États-Unis d'Amérique
USD	Dollar américain

Avant-propos

Le rapport sur la situation économique de la Mauritanie (RSEM) est une publication périodique de la Banque mondiale (BM) qui met en lumière les tendances économiques récentes et examine les questions de développement pertinentes pour le pays. Le RSEM s'appuie sur les rapports analytiques existants de la BM pour présenter les questions économiques et sociales actuelles. Le RSEM de la Mauritanie est destinée au grand public et sert de véhicule pour lancer un débat factuel sur les choix de politique économique parmi les principaux acteurs nationaux, y compris les décideurs politiques et les citoyens.

Cette huitième édition de la SE se compose de deux parties. La première partie présente l'état de l'économie en 2024, les perspectives économiques pour 2025–2027, avec une évaluation des risques et des défis. La deuxième partie analyse la dynamique de l'aide sociale en Mauritanie et son impact sur la pauvreté et les inégalités. Elle propose enfin un ensemble de politiques visant à renforcer le système de protection sociale en Mauritanie, notamment par la consolidation des programmes et une amélioration du ciblage.

Le rapport a été préparé par une équipe multisectorielle de la Banque mondiale dirigée par Thierry Yogo, Abdoul

Wandaogo et Camilla Sacchetto. Le chapitre 1 a été préparé par Abdoul Wandaogo, Thierry Yogo, Mahudo Evrard Soudjinou, Camilla Sacchetto et Djibril Ndoeye. Le chapitre 2 a été préparé par Margaux Vinez, Frieda Vandeninden et Moritz Meyer. L'équipe remercie Daniela Marotta, Edouard Al-Dahdah, et les pairs évaluateurs Kodzovi Senu Abalo, Daniel Pajank et Ruslan Yemtsov pour leurs commentaires et leurs contributions. L'équipe souhaite également exprimer sa gratitude aux autorités mauritaniennes pour leur soutien, en particulier au Ministère de l'Economie et des Finances et à la Banque Centrale de Mauritanie.

Le rapport a été préparé sous la direction générale de Keiko Miwa, Ibou Diouf et Hans Anand Beck. Nous tenons à remercier Mohamed Niokane, Theresa Adobea Bampoe et Micky Ananth pour leur soutien administratif.

Les projections macroéconomiques et les données historiques sont arrêtées au 15 avril 2025.

Des informations sur la Banque mondiale, ses activités en Mauritanie et des copies électroniques de cette publication sont disponibles via ce lien : www.worldbank.org/en/country/mauritania.

Résumé Exécutif

En 2024, en raison de la baisse de la production dans le secteur extractif, la croissance économique de la Mauritanie a ralenti tout en restant supérieure aux moyennes mondiale et régionale. L'inflation a diminué, mais la pauvreté a augmenté de manière tendancielle, reflétant les effets post pandémie et le ralentissement de la production agricole. La Banque centrale a assoupli sa politique monétaire et l'augmentation des recettes fiscales, combinée à la baisse des dépenses courantes, a permis de réduire le déficit budgétaire. La position extérieure du pays s'est renforcée grâce à l'augmentation des exportations d'or et de cuivre, malgré les risques inhérents à la forte dépendance aux industries extractives. Les projections futures montrent un ralentissement de la croissance avec un rebond potentiel en 2027 grâce à la production de gaz et aux réformes structurelles.

La Mauritanie a réorienté sa stratégie de protection sociale vers des programmes de transferts monétaires ciblés, en recentrant l'identification des bénéficiaires autour du registre social. Cette approche vise à lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité, en intégrant l'aide sociale à des interventions visant à soutenir la croissance, la résilience et le développement inclusif. Malgré des dépenses d'assistance sociale relativement faibles, les améliorations de la couverture et du ciblage, en particulier avec le programme Tekavoul, ont été significatives. L'attention continue de se porter sur l'amélioration des niveaux de prestations et l'alignement des subventions sur les besoins des ménages afin d'optimiser l'allocation des ressources et d'atténuer l'insécurité alimentaire. Les investissements et les réformes en cours sont essentiels pour maintenir les progrès dans la réduction de la pauvreté et construire un système de filet sociaux plus résilient et réactif.

La voie de la Mauritanie vers le développement durable passe par la diversification de son économie, la mise en œuvre de réformes fiscales et monétaires, la modernisation de l'administration fiscale et l'extension des mesures de protection sociale pour les groupes vulnérables. La Mauritanie devrait poursuivre

ses efforts de diversification économique pour réduire sa dépendance à l'égard des industries extractives en attirant des investissements dans l'agriculture, la pêche et les services, tout en mettant en œuvre des réformes clés telles que le nouveau code des investissements et la numérisation des transactions foncières. Il est essentiel de renforcer la discipline budgétaire et monétaire grâce à des réformes basées sur des règles et intégrant les considérations climatiques, tout en améliorant la transparence de la dette et en modernisant l'administration fiscale. Les mesures d'assainissement budgétaire ont un impact sur les groupes à faible revenu ; il est donc essentiel d'étendre les filets de sécurité et les transferts monétaires ciblés pour protéger les ménages vulnérables et garantir une croissance inclusive.

Développements économiques récents

La croissance économique de la Mauritanie a ralenti pour atteindre 5,2 % en 2024, contre 6,5 % en 2023. Ce ralentissement s'explique principalement par la baisse de la production dans le secteur extractif, en particulier l'or et le minerai de fer, ainsi qu'à une consommation publique plus faible. Toutefois, la croissance de la Mauritanie est restée supérieure à la moyenne mondiale de 2,7 % et à la moyenne de l'Afrique subsaharienne de 2,9 %. Le PIB par habitant du pays a dépassé les niveaux d'avant la pandémie et, pour la première fois depuis 2020, l'écart de production est devenu positif, ce qui indique une reprise durable de l'activité économique.

L'inflation a considérablement diminué en 2024, mais la pauvreté a augmenté en raison des effets persistants des chocs passés et de la faiblesse de la performance agricole. L'inflation a poursuivi sa baisse en 2024, oscillant entre 1,5 % et 3,1 %. Cette évolution s'explique par la baisse des prix internationaux des denrées alimentaires et du pétrole, ainsi que par le resserrement antérieur de la politique monétaire. On estime que le taux de pauvreté mesuré au seuil de 3,65 dollars américains (USD) par jour a chuté légèrement, atteignant 28,4 % en

2024, contre 28,6 % en 2023. Cette réduction modeste masque toutefois une tendance haussière amorcée depuis 2020 (+2,1 points de pourcentage), reflétant les séquelles de la pandémie de COVID-19, la forte inflation de 2022 et 2023, ainsi que le ralentissement de la croissance de la production agricole.

Fin 2024, la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) a assoupli sa politique monétaire face au recul de l'inflation, tandis que des déséquilibres de la liquidité ont persisté et que le marché des titres s'est fortement développé. La BCM a commencé à assouplir sa politique à la fin de l'année 2024, en réduisant les taux d'intérêt à deux reprises en réponse au ralentissement de l'inflation. L'excès de liquidité dans le système bancaire a diminué et s'est stabilisé, bien que sa répartition entre les banques soit restée inégale. Le marché des titres d'État a connu une croissance significative, avec une augmentation des émissions de bons du Trésor conventionnels et Islamiques (T-bills).

La situation budgétaire de la Mauritanie s'est nettement améliorée en 2024, grâce à une hausse des recettes et une maîtrise des dépenses, bien que des vulnérabilités liées à la dette subsistent. Le déficit budgétaire s'est réduit à 1,4 % du PIB, contre 2,5 % en 2023. Cette amélioration a été portée par la hausse des recettes grâce aux réformes fiscales et par la baisse des dépenses courantes. La dette publique est tombée à 44,0 % du PIB en 2024, soutenue par une forte croissance du PIB nominal et la réduction du solde primaire. Toutefois, la Mauritanie reste vulnérable aux fluctuations du taux de change et aux risques de refinancement de la dette. Le risque de surendettement reste modéré selon l'analyse de la viabilité de la dette (AVD) menée conjointement par la Banque Mondiale et le FMI en décembre 2024.

La position extérieure de la Mauritanie s'est affaiblie en 2024, en raison de la baisse du revenu primaire net, malgré un rétrécissement du déficit commercial. Le déficit du compte courant s'est creusé pour atteindre 9,6 % du PIB, contre 8,8 % en 2023, tandis que le déficit commercial s'est réduit. Cette réduction du déficit commercial s'explique par une hausse des exportations de poissons, d'or et de cuivre, qui a compensé la baisse des exportations de minerai de fer, ainsi qu'une moindre dépendance aux importations,

notamment de produits pétroliers. Les réserves de change de la Banque centrale sont restées adéquates, couvrant environ 6,4 mois d'importations non extractives, ce qui témoigne d'une gestion prudente des réserves. Toutefois, la forte dépendance du pays aux exportations extractives le rend vulnérable aux fluctuations des prix mondiaux des matières premières, soulignant la nécessité de diversifier l'économie.

La croissance économique de la Mauritanie devrait continuer de ralentir en 2025 et 2026, pour s'établir respectivement à 4,9 % et 4,5 %, en raison de la baisse attendue de la production d'or et de minerai de fer. Cependant, la croissance devrait rebondir en 2027, atteignant 5,4 %, avec le pic de la production de gaz et les réformes structurelles, notamment la mise en œuvre d'un nouveau code d'investissement et d'une nouvelle loi sur la concurrence. L'inflation devrait augmenter et la pauvreté devrait s'accroître d'ici 2027 de 1,6 points de pourcentage au niveau national et de 1,0 point de pourcentage (pp) au niveau international, sous l'effet de la hausse de l'inflation et du ralentissement de la productivité agricole. Le déficit du compte courant devrait s'améliorer, atteignant en moyenne 6,1 % du PIB entre 2025 et 2027, soutenu par la hausse des exportations d'hydrocarbures. Le solde budgétaire devrait s'améliorer grâce à la mise en œuvre de mesures de mobilisation de ressources telles que l'introduction de la taxe carbone et les réformes de la fiscalité des entreprises publiques. Les perspectives économiques demeurent positives malgré la persistance de risques liés à la dégradation de la situation sécuritaire au Sahel, aux chocs liés au climat et aux incertitudes économiques mondiales. Une production soutenue de gaz et l'implémentation effective des réformes structurelles pourraient stimuler la croissance et attirer les investissements étrangers.

Pour garantir la stabilité macroéconomique à long terme et une croissance inclusive, la Mauritanie doit diversifier son économie au-delà des industries extractives, maintenir des politiques fiscales et monétaires prudentes et investir les recettes minières dans le développement des secteurs non extractifs. Les recettes minières devraient être allouées stratégiquement aux infrastructures, à l'agriculture, à la pêche, à l'éducation

et à la santé pour soutenir la croissance de long terme. Compte tenu de l'atténuation des pressions inflationnistes, une politique monétaire prudente pourrait s'avérer nécessaire pour éviter une reprise de l'inflation tout en continuant à absorber les liquidités. Un assainissement budgétaire fondé sur la mobilisation des recettes, combiné à une gestion rigoureuse des dépenses, est essentiel pour élargir l'espace budgétaire et soutenir la croissance. Bien que l'assainissement budgétaire ait jusqu'à présent porté sur l'augmentation des recettes et la priorité donnée aux investissements en capital, les réductions de subventions et de transferts risquent d'aggraver la pauvreté si elles ne sont pas compensées par une extension des systèmes de protection sociale bien ciblés. Le renforcement des filets sociaux—notamment par l'augmentation des transferts monétaires ciblés—est indispensable pour atténuer les effets redistributifs des réformes et protéger les ménages vulnérables.

Réformer pour l'inclusion et la résilience : maintenir la dynamique de la réforme de l'assistance sociale en Mauritanie

En réponse à la montée de la pauvreté—notamment en milieu rural—et à l'insécurité alimentaire exacerbée par les effets du changement climatique, à l'instabilité régionale et à la nécessité de protéger les pauvres dans un contexte d'assainissement budgétaire, la Mauritanie a réorienté sa stratégie de protection sociale, passant de vastes subventions alimentaires et agricoles à des programmes de transferts monétaires mieux ciblés. Au Coeur de cette réforme figure le Registre Social (RS), créé en 2015 et mis à jour entre 2022 et 2025, qui constitue désormais la base de l'identification et du ciblage des bénéficiaires, tout en assurant une couverture nationale et en améliorant la qualité des données. La protection sociale est au Coeur de la Stratégie nationale de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP, 2016–2030) du gouvernement, qui vise à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2030.

La Mauritanie a mis en place les principaux piliers de son système de filets de protection sociale (FPS), notamment le Registre Social, des programmes réguliers de filets

sociaux et les programmes de transferts monétaires de réponses aux chocs. Cette initiative, conjuguée à la mise en œuvre de programmes nationaux phares, constitue un cadre solide pour lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité. En assurant une couverture nationale grâce au Registre Social et en l'améliorant avec des programmes de transfert monétaire ciblé, la Mauritanie a établi les bases d'une assistance sociale inclusive. L'utilisation du registre social comme outil central de ciblage, d'alignement des objectifs des programmes et de coordination de leur mise en œuvre, permet au pays de développer un système plus résilient capable de répondre à la fois à la pauvreté chronique et aux chocs soudains. La poursuite des investissements dans ces programmes essentiels, ainsi que leur intégration avec d'autres interventions, sera cruciale pour maintenir les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté et pour soutenir les populations vulnérables. Le registre social, créé en 2015, a atteint une couverture nationale en 2020 et a fait l'objet d'une mise à jour complète entre 2022 et 2025 afin d'améliorer la qualité des données. Le programme phare de transferts monétaires, Tekavoul, lancé en 2016, a atteint une couverture nationale en 2024, soutenant plus de 140 000 ménages en situation d'extrême pauvreté.

Les dépenses d'aide sociale restent relativement faibles par rapport à la moyenne régionale, tandis que la couverture et le ciblage doivent être améliorés.

En 2022, les dépenses consacrées aux programmes d'assistance sociale représentaient 1,51 % du PIB, un niveau légèrement inférieur à la moyenne régionale de 1,53 %. Cependant, si les dépenses étaient parfaitement ciblées, elles pourraient réduire de moitié l'écart de pauvreté, actuellement estimé à 2,45 % du PIB¹. En 2022, le programme le plus important était Temwine, une subvention alimentaire non ciblée (0,39 % du PIB), tandis que le programme de transferts monétaires pour lutter contre la pauvreté ne représentait que 0,24 % du PIB. La couverture des programmes de protection sociale

¹ L'ampleur de l'écart de pauvreté a été estimée à l'aide d'EPCV 2019 en calculant et en additionnant les montants monétaires dont chaque ménage pauvre aurait besoin pour atteindre le seuil de pauvreté national. Cette estimation est exprimée en termes monétaires absolus, ce qui permet une comparaison directe avec le montant total des transferts d'aide sociale.

s'est considérablement renforcée grâce à l'expansion rapide des programmes de transferts monétaires, qui ont dépassé les subventions alimentaires en 2024. Bien qu'offrant de meilleures performances en matière de ciblage, ces programmes restent confrontés à des erreurs substantielles. La formule PMT actualisée pour le programme Tekavoul et les améliorations apportées au registre social visent à résoudre ces problèmes. L'intégration du registre dans l'éligibilité aux subventions pourrait permettre d'aligner les subventions sur les besoins des populations vulnérables, d'optimiser l'allocation des ressources et de réduire l'insécurité alimentaire.

L'effet des principaux programmes de protection sociale est globalement positif bien que modeste. Le programme Tekavoul présente l'impact le plus significatif sur la pauvreté et l'inégalité, réduisant le taux de pauvreté de 1,77 points de pourcentage, tandis que les transferts monétaires de réponse aux chocs contribuent à une réduction de 0,76 point de pourcentage. En revanche, les transferts alimentaires et les programmes de cantine scolaire affichent un impact relativement faible sur les indicateurs de pauvreté et d'inégalité. L'efficacité globale du système d'assistance sociale mauritanien est limitée par le faible niveau des prestations. Le renforcement de l'impact des filets de sécurité sociale sur la réduction de la pauvreté passerait par une augmentation budgétairement soutenable des montants des prestations, ainsi que par une amélioration du ciblage des bénéficiaires.

Options de réformes

Pour soutenir la croissance, atténuer les effets négatifs de l'assainissement budgétaire et renforcer la protection

sociale, la Mauritanie devrait se concentrer sur un ensemble de réformes prioritaires visant à favoriser une croissance inclusive et la résilience (voir tableau 1) :

(i) diversifier l'économie au-delà de l'or et du fer en investissant dans les secteurs prioritaires du gouvernement tels que l'agriculture, la pêche et le tourisme, et canaliser les recettes minières vers les infrastructures, l'éducation et la santé. Ceci devrait être soutenu par une consolidation budgétaire prudente, une meilleure conformité fiscale et une politique monétaire prudente ; (ii) s'assurer que les réformes fiscales, en particulier les réductions de subventions, sont accompagnées d'une protection sociale forte—en particulier des transferts monétaires ciblés élargis—pour protéger les ménages vulnérables ; (iii) améliorer la viabilité de la dette en priorisant un financement domestique à plus long terme, en diversifiant les devises de la dette extérieure, en donnant la priorité aux emprunts concessionnels et en améliorant la transparence de la dette ; (iv) accélérer la transformation numérique de l'administration fiscale par le déploiement d'outils tels que la télédéclaration, l'élargissement de l'accès à l'internet et l'alphabétisation numérique des contribuables ; (v) mettre en œuvre de manière transparente les réformes fiscales sur le carbone et les carburants, en réinvestissant les recettes dans la protection sociale et l'adaptation au climat ; (vi) renforcer l'assistance sociale en mettant régulièrement à jour le Registre Social, en améliorant le ciblage et les niveaux de prestations, et en alignant les subventions alimentaires sur les besoins des ménages ; (vii) améliorer la coordination entre les institutions clés à travers la mise en place d'une plateforme nationale et d'outils de suivi harmonisés ; (viii) enfin, renforcer les programmes d'inclusion économique et développer des voies de sortie pour les bénéficiaires afin de construire un système de protection sociale plus adaptatif et résilient.

Tableau 1. Options de réforme prioritaires pour renforcer la stabilité macroéconomique et le système de sécurité sociale

Objectifs de la réforme	Options de réforme	Horizon temporel
Maîtriser l'inflation	• Envisager une approche flexible permettant d'ajuster les mesures de politique monétaire en fonction des nouvelles informations disponibles • Poursuivre les mécanismes d'absorption des liquidités (bons du Trésor, réserves obligatoires, etc.) • Renforcer la coordination entre la politique monétaire et la politique budgétaire	CT
Renforcer la coordination en matière de protection sociale	• Établir une plateforme de coordination nationale (par exemple, Taazour, CSA, MASEF) • Adopter des outils de suivi harmonisés	CT
Assurer un assainissement budgétaire inclusif	• Compléter les réformes des subventions par des filets de sécurité sociale ciblés • Développer les transferts ciblés d'argent liquide	CT à MT
Améliorer le ciblage et l'efficacité de l'aide sociale	• Mise à jour du registre social (RS) et de la base de données des bénéficiaires • Ajuster les niveaux de prestations • Utiliser le RS pour cibler les subventions alimentaires	CT à MT
Promouvoir une réforme fiscale alignée sur le climat	• Mettre en œuvre efficacement les taxes sur le carbone et les carburants • Recycler les recettes pour la protection sociale et les investissements verts • Renforcer les capacités institutionnelles et de suivi	CT à MT
Améliorer l'administration et les recettes fiscales grâce à la numérisation	• Opérationnaliser et développer l'archivage et la facturation électroniques • Améliorer l'infrastructure et l'accès numériques • Investir dans l'éducation et la sensibilisation des contribuables • Renforcer les capacités d'utilisation des outils numériques • Investir dans l'intégration des systèmes	MT
Construire un système d'assistance sociale dynamique et inclusif	• Développer les programmes d'inclusion économique • Concevoir et mettre en œuvre des parcours de sortie pour les bénéficiaires • Maintenir des mises à jour régulières du registre	MT
Diversifier l'économie et réduire la dépendance à l'égard des industries extractives	• Supprimer les obstacles à l'investissement dans les secteurs non extractifs, notamment par la mise en œuvre intégrale de la nouvelle loi sur la concurrence, du nouveau code d'investissement et l'adoption d'une loi sur les PME.	MT à LT
Renforcer la viabilité de la dette et réduire les risques	• Passage d'instruments nationaux à court terme à des instruments à moyen/long terme • Poursuivre le renforcement du marché financier national • Diversifier les devises de la dette extérieure • Donner la priorité aux emprunts concessionnels • Améliorer la transparence de la dette	MT à LT

Source : Banque mondiale : Personnel de la Banque mondiale. ST : Court terme ; MT : Moyen terme ; LT : Long terme.

الملخص التنفيذي

خلاصة تنفيذية

في 2024، ونظراً لهبوط الإنتاج في القطاع الاستخراجي، تباطأ النمو الاقتصادي في موريتانيا ولكنه ظل أعلى من المتوسط على الصعيدين العالمي والإقليمي. لقد انخفض التضخم، لكن الفقر زاد، ما يعكس تأثيرات ما بعد الجائحة وتراجع الإنتاج الزراعي. وقد خفف البنك المركزي سياسته النقدية، وسمحت زيادة الإيرادات الضريبية، إلى جانب هبوط النفقات الجارية، بتخفيض عجز الميزانية. وتعزز الموقع الخارجي للبلد بفضل زيادة صادرات الذهب والنحاس رغم مخاطر الاعتماد على الصناعات الاستخراجية. وتظهر التوقعات المستقبلية تباطؤاً في النمو مع انتعاش محتمل في 2027 بفضل إنتاج الغاز والإصلاحات الهيكلية.

قامت موريتانيا بإعادة توجيه استراتيجيتها في مجال الحماية الاجتماعية نحو برامج تحويلات نقدية هادفة، وذلك من خلال مركزية تحديد المستفيدين بواسطة السجل الاجتماعي. وتسعى هذه المقاربة إلى محاربة الفقر والهشاشة من خلال دمج المساعدة الاجتماعية في التدخلات الرامية إلى دعم النمو والقدرة على الصمود والتنمية الشاملة. ورغم نفقات ضعيفة نسبياً في مجال المساعدة الاجتماعية، كانت تحسينات التغطية والاستهداف ذات فائدة معتبرة، وخاصة مع برنامج "تكافل". وتظل الجهود مركزة على تحسين مستويات الخدمات ومواءمة الدعم مع احتياجات الأسر لتحسين تخصيص الموارد وتخفيف انعدام الأمن الغذائي. وتعد الاستثمارات والإصلاحات الجارية ضرورية للحفاظ على التقدم في تخفيض مستوى الفقر وبناء شبكة أمان أكثر قابلية للتكيف وأكثر قدرة على المقاومة.

يمر طريق موريتانيا نحو التنمية المستدامة عبر تنويع اقتصادها وتنفيذ إصلاحات ضريبية ونقدية وعصرنة الإدارة الضريبية وتوسيع إجراءات الحماية الاجتماعية للفئات الهشة. ويتعين على موريتانيا تنويع اقتصادها لتقليل اعتمادها على الصناعات الاستخراجية، وذلك من خلال جذب استثمارات في الزراعة والصيد والخدمات، مع تنفيذ إصلاحات رئيسية مثل مدونة الاستثمار الجديدة ورقمنة الصفقات العقارية. ومن الأساسي تعزيز الانضباط المالي والنقدي بفضل إصلاحات مؤسسة على قواعد وموائمة للمناخ، مع تحسين شفافية الدين وعصرنة الإدارة الضريبية. وتحديث إجراءات الإصلاح المالي أثراً على الفئات ذات الدخل الضعيف؛ ولذلك، من الأساسي توسيع شبكات الأمان والتحويلات النقدية الهادفة لحماية الأسر الهشة وضمان نمو شامل.

التطورات الاقتصادية الأخيرة

تباطأ النمو الاقتصادي في موريتانيا فبلغ 5.2% في 2024 مقابل 6.5% في 2023. ويعزى هذا التباطؤ بشكل رئيسي إلى هبوط في الإنتاج في

القطاع الاستخراجي، وخاصة الذهب وخامات الحديد، وكذا إلى استهلاك عمومي أكثر ضعفاً. ومع ذلك، ظل النمو في موريتانيا أعلى من المتوسط العالمي البالغ 2.7% والمتوسط في إفريقيا جنوب الصحراء البالغ 2.9%. وتجاوز إجمالي الناتج المحلي للفرد في البلد مستويات ما قبل الجائحة، وأصبحت فجوة الإنتاج إيجابية للمرة الأولى منذ 2020، ما يشير إلى انتعاش في النشاط الاقتصادي.

وفي 2024، تباطأ التضخم بشكل كبير في موريتانيا، لكن مستويات الفقر زادت بسبب الآثار المستمرة للصدمات السابقة وضعف الأداء الزراعي. وواصل التضخم تراجعاً في 2024، ليستقر عند مستوى يتراوح بين 1.5% و3.1%. ويعزى هذا التطور إلى هبوط الأسعار الدولية للمواد الغذائية والنفط وكذا إلى التشديد السابق للسياسة النقدية. ورغم هبوط التضخم، يعتقد أن معدل الفقر المقاس عند عتبة 3.65 دولار في اليوم زاد فبلغ 28.4% في 2024 مقابل 26.3% في 2020. ويعكس هذا الوضع التأثير المدمر لجائحة كوفيد-19—وارتفاع التضخم في 2022 و2023 وتراجع نمو الإنتاج الزراعي.

وفي نهاية 2024، خفف البنك المركزي الموريتاني سياسته النقدية في وجه تباطؤ التضخم في حين استمرت اختلالات في السيولة وتطورت سوق السندات بشكل كبير. وبدأ البنك المركزي الموريتاني تخفيف سياسته في نهاية 2024 من خلال تخفيض أسعار الفائدة مرتين استجابة لتباطؤ التضخم. وانخفضت السيولة الفائضة في النظام المصرفي واستقرت رغم أن توزيعها بين البنوك ظل غير متساو. وشهدت سوق سندات الدولة نمواً كبيراً، مع زيادة إصدار سندات الخزينة التقليدية والسندات الإسلامية.

وتحسنت الوضعية المالية لموريتانيا بشكل كبير في 2024 بفضل ارتفاع الإيرادات والتحكم في النفقات رغم استمرار وجود وضعيات هشة مرتبطة بالدين. وانخفض عجز الميزانية إلى 0.1% من إجمالي الناتج المحلي مقابل 2.5% في 2023. وجاء هذا التحسن مدفوعاً بارتفاع الإيرادات بفضل الإصلاحات الضريبية وهبوط النفقات الجارية. وانخفض الدين العمومي إلى 44.0% من إجمالي الناتج المحلي في 2024، مدفوعاً بنمو قوي لإجمالي الناتج المحلي الاسمي ورصيد ابتدائي أكثر قوة. ومع ذلك، تظل موريتانيا عرضة لتقلبات أسعار الصرف ومخاطر إعادة تمويل الدين. وتظل مخاطر الدين المفرط معتدلة بحسب تحليل صلاحية الدين الذي أجراه البنك الدولي وصندوق النقد الدولي بشكل مشترك في ديسمبر 2024.

لقد تعزز موقع موريتانيا الخارجي في 2024 بفضل ارتفاع الصادرات خارج خامات الحديد وهبوط احتياجات التوريد، ولكن الاعتماد على المنتجات الاستخراجية يظل مصدر هشاشة. وانتقل عجز الحساب

الجاري إلى 5.8 % من إجمالي الناتج المحلي مقابل 9.1 % في 2023. ويعود هذا التحسن إلى ارتفاع صادرات السمك والذهب والنحاس والذي عوض هبوط صادرات خامات الحديد وكذا إلى وانخفاض الاعتماد على الواردات، وخاصة بالنسبة للمنتجات النفطية. وظلت احتياطات العملات الأجنبية لدى البنك المركزي قوية، حيث تغطي نحو 6.4 شهراً من الواردات غير الاستخراجية، ما يبرهن على تسيير حذر للاحتياطات. ومع ذلك، فإن اعتماد البلد بشكل كبير على الصادرات الاستخراجية يجعله عرضة لتقلبات الأسعار العالمية للمواد الأولية ويبرز ضرورة تنويع الاقتصاد.

ومن المتوقع أن يستمر تباطؤ النمو الاقتصادي في موريتانيا في 2025 و2026 ليستقر عند 4.9 % و4.5 % على التوالي، وذلك بسبب الهبوط المتوقع لإنتاج الذهب وخامات الحديد. ومع ذلك، من المتوقع أن ينتعش النمو في 2027 ليبلغ 5.4 % مع ذروة إنتاج الغاز والإصلاحات الهيكلية، بما في ذلك تنفيذ مدونة استثمار جديدة وقانون جديد حول المنافسة. وتتوقع زيادة التضخم في حين ينتظر ارتفاع مستوى الفقر بحلول 2027 بـ 2.1 نقطة مئوية على المستوى الوطني و1.0 نقطة مئوية حسب المعايير الدولية، وذلك تحت تأثير ارتفاع التضخم وتباطؤ الإنتاجية الزراعية. ومن المتوقع أن يتحسن عجز الحساب الجاري ليبلغ في المتوسط 5.8 % من إجمالي الناتج المحلي بين 2025 و2027، وذلك بفضل زيادة صادرات المحروقات. ويتوقع ارتفاع رصيد الميزانية بفضل تنفيذ إجراءات تعبئة الموارد مثل إدراج ضريبة الكربون وإصلاح الوضعية الضريبية للمؤسسات العمومية. وتظل الأفاق الاقتصادية إيجابية رغم استمرار مخاطر مرتبطة بتدهور الوضع الأمني في الساحل والصدمات المرتبطة بالمناخ والتوجس الاقتصادي العالمي. ويمكن للإنتاج المستمر للغاز والتطبيق الفعلي للإصلاحات أن ينعشا النمو ويجذب المستثمرين الأجانب.

ولضمان الاستقرار الاقتصادي الكلي على المدى الطويل والنمو الشامل، يجب على موريتانيا تنويع اقتصادها إلى ما يتجاوز الصناعات الاستخراجية ومواصلة تنفيذ سياسات ضريبية ونقدية حذرة واستثمار الإيرادات المعدنية في تطوير القطاعات غير الاستخراجية. وينبغي إعادة توجيه الإيرادات المعدنية إلى البنى التحتية والزراعة والصيد والتعليم والصحة لدعم النمو على المدى الطويل. وبالنظر إلى تخفيف الضغوط التضخمية، فقد يكون من الضروري اعتماد سياسة نقدية حذرة لتجنب عودة التضخم مع استمرار امتصاص السيولة. ومن الأساسي تعزيز ميزانية مؤسسة على الإيرادات، إلى جانب نفقات حذرة، لتوسيع الحيز المالي ودعم النمو. وإذا كان تعزيز الميزانية تعلق أساساً بزيادة الإيرادات وإعطاء الأولوية للاستثمارات من رأس المال، فإن خفض الدعم والتحويلات يحمل مخاطر تفاقم الفقر إذا لم يتم تعويضه بتعزيز أنظمة الحماية الاجتماعية وتحسين استهدافها. ويعتبر تعزيز شبكات الأمان – وخاصة من خلال توسيع نطاق التحويلات النقدية الهادفة – أمراً ضرورياً لتخفيف الآثار التوزيعية للإصلاحات وحماية الأسر الهشة.

الإصلاح من أجل الشمول والقدرة على الصمود: مواصلة ديناميكية إصلاح المساعدة الاجتماعية في موريتانيا

في مواجهة ارتفاع معدلات الفقر – وخاصة في المناطق الريفية – وزيادة انعدام الأمن الغذائي بسبب آثار التغير المناخي وعدم الاستقرار الإقليمي وضرورة حماية الفقراء في سياق تعزيز الميزانية، أعادت موريتانيا توجيه استراتيجيتها للحماية الاجتماعية فانتقلت من الدعم الغذائي والزراعي واسع النطاق إلى برامج تحويلات نقدية أكثر استهدافاً. ويتصدر هذا الإصلاح السجل الاجتماعي الذي تم إنشاؤه في 2015 وتحديثه بين 2022 و2025، والذي بات يشكل الأساس الوحيد لتحديد المستفيدين واستهدافهم، مع تأمين التغطية الوطنية وتحسين جودة البيانات.

وفي السنوات الأخيرة، أنجزت موريتانيا استثمارات كبيرة في الحماية الاجتماعية فانتقلت من نظام يركز على الدعم الغذائي والزراعي إلى برامج تحويلات نقدية هادفة. وتتصدر الحماية الاجتماعية استراتيجية الحكومة للنمو المتسارع والرفاه المشترك (SCAPP، 2016–2030)، والتي تهدف إلى خفض الفقر إلى النصف بحلول 2030.

لقد وضعت موريتانيا الركائز الأساسية لنظام شبكة الأمان الاجتماعي، وخاصة السجل الاجتماعي وبرامج منتظمة لشبكات الأمان وبرامج التحويلات النقدية الحساسة للصدمات. وتشكل هذه المبادرات، إلى جانب تنفيذ برامج وطنية رائدة، إطاراً قوياً لمحاربة الفقر والهشاشة. ومن خلال بلوغ تغطية وطنية بواسطة السجل الاجتماعي وتحسينها ببرامج تحويلات نقدية هادفة، أرست موريتانيا أسس مساعدة اجتماعية شاملة. إن استخدام السجل الاجتماعي كأداة مركزية للاستهداف ومواءمة أهداف البرامج وتنسيق تنفيذها يسمح للبلد بتطوير نظام أكثر قدرة على الصمود وقادراً على الاستجابة، في أن واحد، للفقر المزمن والصدمات المفاجئة. وستكون مواصلة الاستثمار في هذه البرامج الأساسية ودمجها مع تدخلات أخرى أمراً حاسماً لاستمرار التقدم المنجز في مجال تخفيف الفقر ودعم الفئات السكانية الهشة. وقد بلغ السجل الاجتماعي المنشأ في 2015 تغطية وطنية في 2020 وتم تحديثه كلياً بين 2022 و2025 من أجل تحسين جودة البيانات. وبلغ برنامج التحويلات النقدية الرائد "تكافل"، الذي أطلق في 2016، تغطية وطنية في 2024، حيث دعم أكثر من 140 ألف أسرة في وضعية فقر مدقع.

وتظل نفقات المساعدة الاجتماعية ضعيفة نسبياً مقارنة بالمتوسط الإقليمي في حين يجب تحسين التغطية والاستهداف. ففي 2022، مثلت النفقات المخصصة لبرامج المساعدة الاجتماعية 1.51 % من إجمالي الناتج المحلي، وهو مستوى أقل من المتوسط الإقليمي البالغ 1.53 %. ومع ذلك، لو كانت النفقات هادفة بشكل كامل، لتمكنت من تقليص فجوة الفقر بالنصف، وهي الفجوة المقدرة حالياً بـ 2.45 % من إجمالي الناتج المحلي. وفي 2022، كان البرنامج الأهم هو برنامج "تموين"، وهو دعم غذائي غير هادف (0.39 % من إجمالي الناتج المحلي) في حين لم يمثل برنامج التحويلات النقدية لمكافحة الفقر سوى 0.24 % من إجمالي الناتج المحلي. وتعرضت تغطية برامج الحماية الاجتماعية بشكل كبير بفضل التوسع السريع في برامج التحويلات النقدية، والتي تجاوزت الدعم الغذائي في 2024. ورغم الأداء

الأفضل لهذه البرامج، إلا أنها لا تزال تواجه أخطاء كبيرة. وتسعى صيغة "مقاولات صغيرة ومتوسطة" المحدث لبرنامج "تكافل" والتحسينات التي تم إدخالها على السجل الاجتماعي إلى تسوية هذه المشاكل. ويمكن أن يسمح دمج السجل في أهلية الأشخاص للدعم بمواءمة الدعم مع احتياجات الفئات السكانية الهشة وتحسين تخصيص الموارد والحد من انعدام الأمن الغذائي.

يعتبر تأثير برامج الحماية الاجتماعية الرئيسية إيجابياً بشكل عام رغم تواجده. ويحدث برنامج "تكافل" التأثير الأكبر على الفقر وعدم المساواة، حيث يخفض معدل الفقر بـ 1.77 نقطة مئوية في حين تساهم التحويلات النقدية الحساسة للصدمات بتخفيض قدره 0.76 نقطة مئوية. وخلافاً لذلك، تظهر التحويلات الغذائية وبرامج الكفالات المدرسية تأثيراً ضعيفاً نسبياً على مؤشرات الفقر وعدم المساواة. ويؤدي مستوى الخدمات الضعيف إلى الحد من الفعالية الإجمالية لنظام المساعدة الاجتماعية في موريتانيا. ويمر تعزيز تأثير شبكات الأمان الاجتماعي على الحد من الفقر عبر زيادة مستدامة من الناحية المالية لمبالغ الخدمات، فضلاً عن تحسين استهداف المستفيدين.

خيارات الإصلاحات

يجب على موريتانيا، من أجل دعم النمو وتخفيف الآثار السلبية لتعزيز الميزانية وتعزيز الحماية الاجتماعية، أن تركز على مجموعة من

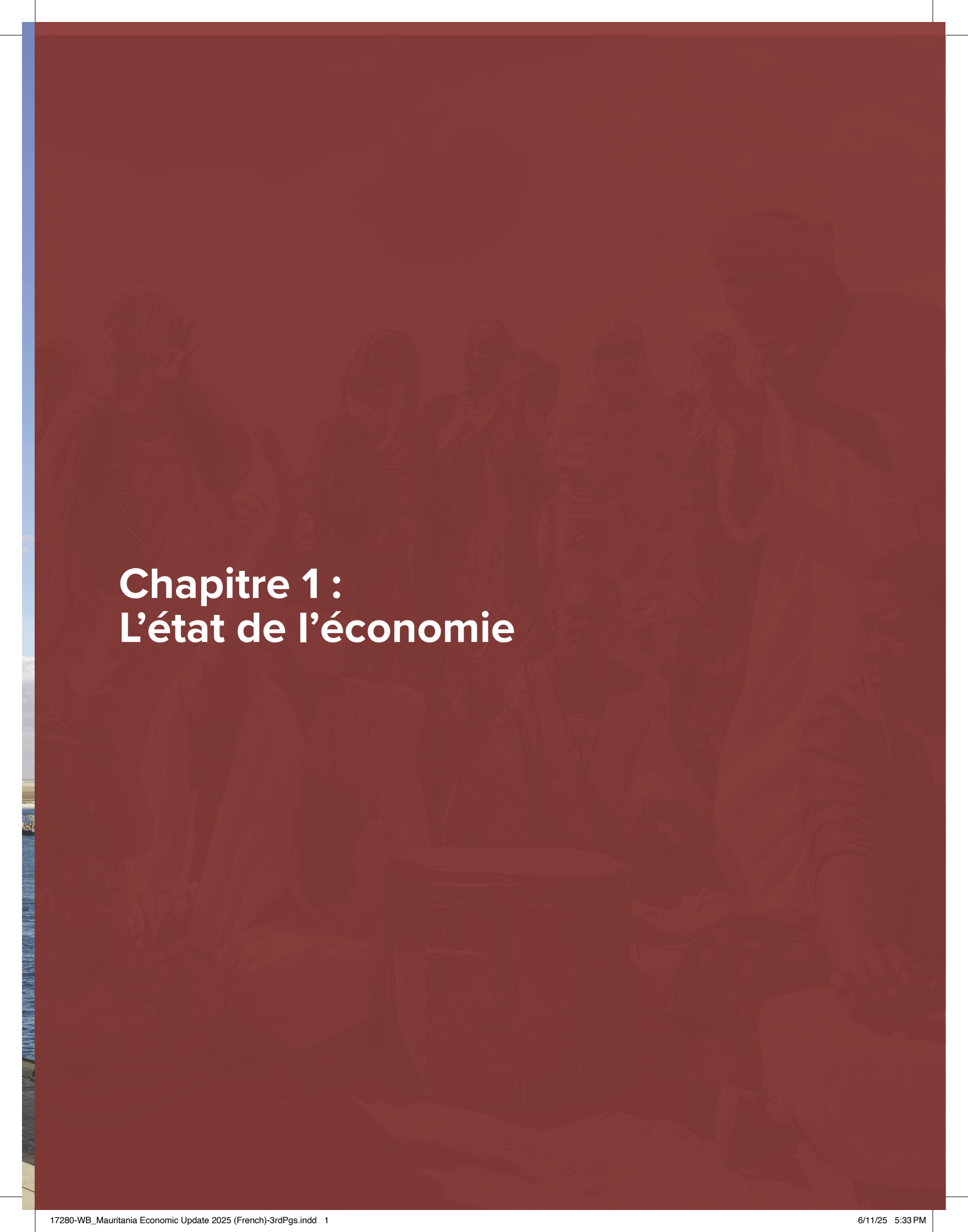
الإصلاحات ذات الأولوية الرامية إلى تشجيع النمو الشامل والقدرة على الصمود: (1) تنويع الاقتصاد إلى ما يتجاوز الذهب والحديد من خلال الاستثمار في القطاعات الحكومية ذات الأولوية مثل الزراعة والصيد والسياحة وتوجيه الإيرادات المعدنية إلى البنى التحتية والتعليم والصحة. ويجب دعم ذلك بتعزيز حذر للميزانية وامتثال ضريبي أفضل وسياسة نقدية حذرة؛ (2) التحقق من أن الإصلاحات الضريبية، وخاصة تخفيضات الدعم، ترافقها حماية اجتماعية قوية - وخاصة تحويلات نقدية هادفة وأوسع نطاقاً - لحماية الأسر الهشة؛ (3) تحسين صلاحية الدين من خلال منح الأولوية لتمويل محلي أطول أمداً وتنويع عملات الدين الخارجي ومنح الأولوية للاقتراض الميسر وتحسين شفافية الدين؛ (4) تسريع التحول الرقمي لإدارة الضرائب من خلال استخدام أدوات مثل التصريح عن بعد وتوسيع نطاق النفاذ إلى الإنترنت ومحو الأمية الرقمية لدافعي الضرائب؛ (5) تنفيذ الإصلاحات الضريبية على الكربون والمحروقات بشكل شفاف من خلال إعادة استثمار الإيرادات في الحماية الاجتماعية والتكيف مع المناخ؛ (6) تعزيز المساعدة الاجتماعية من خلال تحديث السجل الاجتماعي بانتظام وتحسين الاستهداف ومستويات الخدمات ومواءمة الدعم الغذائي مع احتياجات الأسر؛ (7) تحسين التنسيق بين المؤسسات الرئيسية من خلال إنشاء منصة وطنية وأدوات متابعة منسقة؛ (8) وأخيراً، تعزيز برامج الشمول الاقتصادي وتطوير مسارات خروج للمستفيدين من أجل بناء نظام حماية اجتماعية أكثر قدرة على التكيف والصمود.

الجدول 1: خيارات الإصلاح ذات الأولوية لتعزيز الاستقرار الاقتصادي الكلي ونظام الأمان الاجتماعي

الأفق الزمني	خيارات الإصلاح	أهداف الإصلاح
المدى القصير	- التفكير بمقاربة مرنة تسمح بتعديل إجراءات السياسة النقدية حسب المعلومات الجديدة المتوفرة - مواصلة آليات امتصاص السيولة (سندات الخزينة، الاحتياطات الإلزامية، إلخ.) - تعزيز التنسيق بين السياسة النقدية والسياسة المالية	التحكم في التضخم
المدى القصير	- إنشاء منصة تنسيق وطنية (على سبيل المثال: تآزر، مفوضية الأمن الغذائي، وزارة العمل الاجتماعي والطفولة والأسرة) - اعتماد أدوات متابعة منسقة	تعزيز التنسيق في مجال الحماية الاجتماعية
المدى القصير إلى المدى المتوسط	- إكمال إصلاحات الدعم بشبكات أمان اجتماعي هادفة - تطوير التحويلات النقدية الهادفة من السيولة	تأمين إصلاح مالي شامل
المدى القصير إلى المدى المتوسط	- تحديث السجل الاجتماعي وقاعدة بيانات المستفيدين - تحسين مستويات الخدمات استخدام السجل الاجتماعي لتحديد المستفيدين من الدعم الغذائي	تحسين الاستهداف وفعالية المساعدة الاجتماعية
المدى القصير إلى المدى المتوسط	- تطبيق الضرائب بشكل فعال على الكربون والمحروقات - إعادة تدوير الإيرادات من أجل الحماية الاجتماعية والاستثمارات الخضراء - تعزيز القدرات المؤسسية وقدرات المتابعة	ترقية إصلاح ضريبي موائم للمناخ
المدى المتوسط	- تفعيل وتطوير الأرشفة والفوترة الإلكترونية - تحسين البنية التحتية والنفذ الرقمي - الاستثمار في تثقيف وتحسيس دافعي الضرائب - تعزيز قدرات استخدام الأدوات الرقمية - الاستثمار في تكامل الأنظمة	تحسين الإدارة والإيرادات الضريبية بفضل الرقمنة
المدى المتوسط	- تطوير برامج الشمول الاقتصادي - تصميم وتنفيذ مسارات خروج للمستفيدين - الحفاظ على تحديثات منتظمة للسجل	بناء نظام مساعدة اجتماعية ديناميكي وشامل
المدى المتوسط إلى المدى الطويل	- إزالة المعوقات في وجه الاستثمار في القطاعات غير الاستخراجية، وخاصة من خلال التنفيذ الشامل للقانون الجديد حول المنافسة ومدونة الاستثمار الجديدة واعتماد قانون حول المقاولات الصغيرة والمتوسطة. - إعادة توجيه الإيرادات المعدنية إلى البنى التحتية والتعليم والصحة	تنويع الاقتصاد وتقليل الاعتماد على الصناعات الاستخراجية
المدى المتوسط إلى المدى الطويل	- الانتقال من آليات وطنية قصيرة الأمد إلى آليات متوسطة/طويلة الأمد - مواصلة تعزيز السوق المالية الوطنية - تنويع عملات الدين الخارجي - منح الأولوية للقروض الميسرة - تحسين شفافية الدين	تعزيز صلاحية الدين وتقليل المخاطر

المصدر: البنك الدولي: عمال البنك الدولي.





Chapitre 1 : L'état de l'économie

1.1. Développements économiques récents

La croissance économique a ralenti en 2024 en raison de la décélération de la production extractive et de la faiblesse de la consommation publique

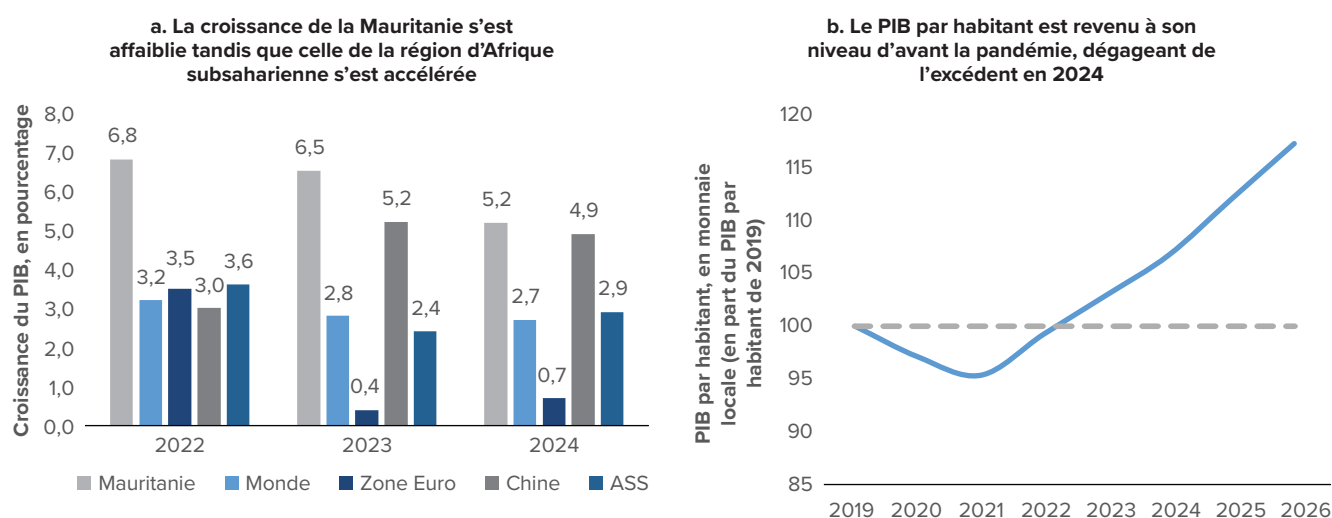
Le taux de croissance de la Mauritanie a ralenti, passant de 6,5 % (3,4 % par habitant) en 2023 à 5,2 % (2,2 % par habitant) en 2024. Cependant, la performance de la Mauritanie en matière de croissance reste supérieure à la croissance mondiale (2,7 %) et à la moyenne subsaharienne (2,9 %) (Figure 1.a). En outre, l'écart entre le PIB par habitant de la Mauritanie et son niveau d'avant la pandémie s'est réduit à partir de 2023 (figure 1.b), tandis que l'écart de production est devenu positif pour la première fois depuis 2020 (figure 2.a).

Ce ralentissement se produit dans un contexte de légère baisse de la croissance mondiale, de tensions géopolitiques accrues et de baisse des prix du minerai de fer. En 2024, la croissance mondiale passe de 2,8 % en 2023 à 2,7 %, poursuivant ainsi la baisse observée depuis 2022 (Figure 1.a). Les principaux partenaires

commerciaux de la Mauritanie, dans ce contexte mondial morose, ont enregistré une croissance mitigée. La zone euro, qui représente 33 % des échanges de la Mauritanie, est passée de 0,4 % en 2023 à 0,7 % en 2024, tandis que la Chine, destinataire d'environ 65 % des exportations de minerai de fer de la Mauritanie, a vu sa croissance chuter de 5,2 % en 2023 à 4,9 % en 2024. Ces performances en demi-teinte, combinées aux tensions géopolitiques, ont freiné la demande pour certains des principaux produits d'exportation de la Mauritanie, notamment le minerai de fer, dont les prix ont chuté de 9,3 % par rapport à 2023.

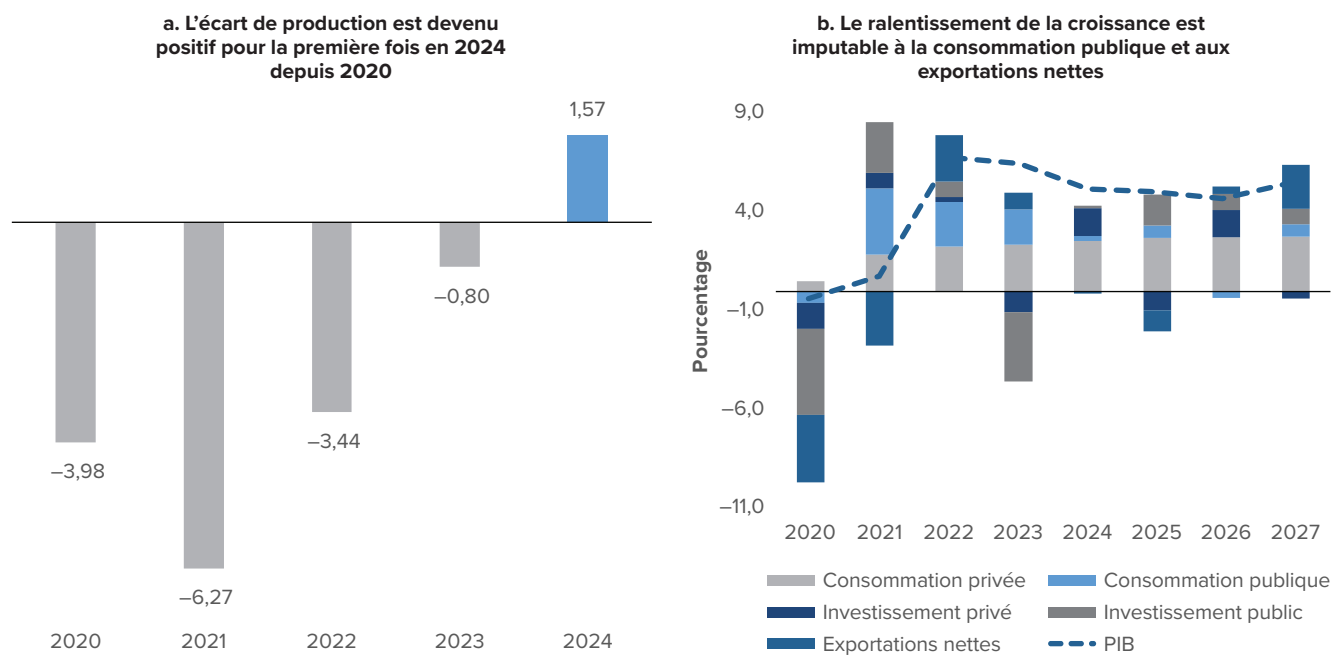
Du côté de la demande, la baisse de la croissance est due à une diminution de la consommation publique et une faiblesse des exportations. La contribution de la consommation publique à la croissance a diminué de 1,5 point de pourcentage (pp) entre 2023 et 2024, tandis que la contribution des exportations nettes est passée de 0,9 à -0,1 pp, en grande partie en raison des baisses significatives des exportations d'or (-17,9 %) et de minerai de fer (-7,6 %). D'autre part, la consommation privée a constitué un soutien notable à l'économie, contribuant à hauteur de 2,6 pps à la croissance en 2024 en raison du ralentissement de l'inflation. L'investissement

Figure 1. La croissance a ralenti en 2024 bien que le PIB par habitant ait dépassé les niveaux d'avant la pandémie



Source : Autorités mauritaniennes, Perspectives Economiques Mondiales (PEM), 2024 et calculs des services de la Banque mondiale.

Figure 2. L'activité économique rebondit en 2024, l'écart de production devenant positif



Source : Services de la Banque mondiale.

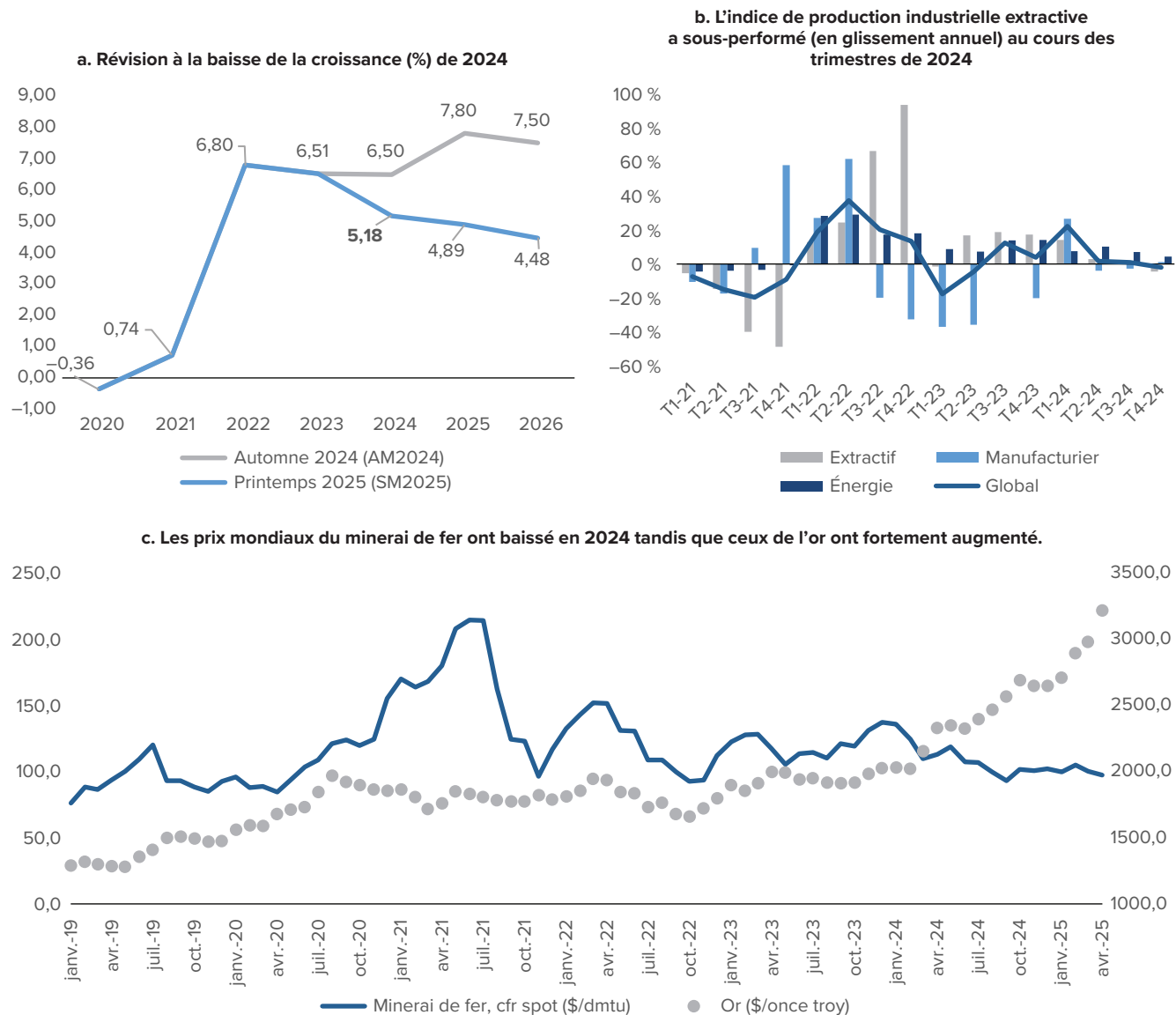
privé a rebondi de manière significative, ajoutant 1,4 pp à la croissance en 2024, après un impact négatif de 1,1 pp en 2023.

Du côté de l'offre, où la variabilité de la croissance est généralement tirée par le secteur secondaire, le ralentissement est dû à la baisse des performances des activités extractives, ce qui a d'ailleurs conduit à une révision à la baisse de l'estimation de la croissance de 2024 au cours de l'année (Figure 3.a). La décélération de la croissance à 5,2 %, par rapport à une estimation initiale de 6,5 % plus tôt dans l'année, a été principalement attribuée à des révisions à la baisse de la production d'or et de minerai de fer, ainsi qu'à des retards dans le projet de GNL Greater Tortue Ahmeyim (GTA). Initialement prévue pour le premier trimestre 2024, la production de gaz n'a démarré qu'en fin décembre 2024.

Dans le secteur extractif, contrairement aux attentes, la production d'or et de minerai de fer—qui contribuent chacune à environ 30 % des exportations et 9 % du PIB—a connu une décélération, limitant ainsi la capacité du

secteur à soutenir la croissance économique. L'indice de la production des industries extractives a affiché une sous-performance en glissement annuel (a/a) au cours des trimestres de 2024, en particulier au quatrième trimestre, où il a diminué de 4,4 % (a/a), ce qui a entraîné une baisse de l'indice global (-2,1 % a/a) (Figure 3.b). Cette baisse a été attribuée à la réduction de la production de minerai de fer (-1,1 % a/a) et d'or (-9,0 % a/a) au cours du quatrième trimestre, pénalisant ainsi les marges du secteur à soutenir la croissance économique, malgré une hausse importante des prix mondiaux de l'or (Figure 3.c). À la fin de 2024, la production de minerai de fer n'avait augmenté que de 0,8 %, contre 9,5 % en 2023, tandis que la croissance de la production d'or avait ralenti, passant de 13,3 % à 2,3 %. Cette sous-performance a non seulement contribué à la décélération de la croissance, mais a également mis en évidence la vulnérabilité structurelle de la Mauritanie découlant de sa forte dépendance au secteur extractif—mettent en évidence la nécessité d'une stratégie de diversification économique plus robuste pour atténuer l'exposition aux chocs liés aux matières premières.

Figure 3. Le ralentissement de la croissance en 2024 reflète la sous-performance du secteur extractif et les révisions à la baisse



Source : Perspectives Economiques Mondiales (PEM), 2024 et calculs des services de la Banque mondiale.

L'inflation a baissé davantage en 2024, principalement sous l'effet d'une baisse des prix internationaux du pétrole et des denrées alimentaires

En 2024, l'inflation globale a continué de chuter par rapport à 2023, principalement en raison de la baisse

des prix des denrées alimentaires. Après une hausse sans précédent de 12,7 % (a/a) en octobre 2022 en raison des prix élevés des denrées alimentaires, l'inflation a suivi une trajectoire baissière depuis 2023 et s'est stabilisée entre 1,5 et 3,1 % en 2024, atteignant 1,5 % (a/a) à la fin de l'année (figure 4.a). En moyenne, l'inflation annuelle a baissé de 5,0 % en 2023 à 2,5 % en 2024, comblant ainsi l'écart

entre le pic de 2022 et le niveau pré-pandémique. En outre, les prix des produits non alimentaires ont décéléré en glissement annuel en 2024 par rapport à 2023, faisant baisser l'inflation moyenne des produits non alimentaires de 4,4 % en 2023 à 3,3 % en 2024. L'inflation sous-jacente s'est établie en moyenne à 2,7 % en 2024, en net recul par rapport aux 3,5 % enregistrés en 2023, revenant ainsi au niveau pré-pandémique de 2,8 % enregistré en 2019 (figure 4.c). Cette dynamique désinflationniste s'est poursuivie au premier trimestre 2025, ramenant l'inflation globale à 0,9 % (a/a) à fin mars 2025.

La baisse de l'inflation globale reflète également la baisse des prix internationaux des denrées alimentaires et du pétrole. En 2024, l'indice des prix alimentaires de la Banque mondiale a chuté de 11,5 % par rapport à 2023, sous l'effet d'une forte baisse du prix du blé, qui a chuté de 26,7 % consécutivement en 2023 et de même en 2024 (figure 4.b). Dans le même temps, les prix internationaux du pétrole ont diminué de 2,5 %, contribuant à baisser davantage les prix de l'ensemble des produits de base. Les pressions inflationnistes sur les prix des biens importés et domestiques ont diminué, le taux d'inflation importée passant de 6,3 % en 2023 à 3,1 % en 2024, et l'inflation domestique de 3,76 % à 2,13 % au cours de la même période. Cependant, l'inflation domestique a contribué légèrement plus à l'inflation globale en 2024 que l'inflation importée, contrairement à 2023, où l'inflation importée a eu un impact plus important.

Bien qu'une désinflation substantielle ait eu lieu, des estimations récentes indiquent une tendance à la hausse de la pauvreté, largement attribuée à la sous-performance du secteur agricole. En 2024, 28,4 % de la population vivrait dans la pauvreté (mesurée au seuil de pauvreté international de 3,65 dollars par personne et par jour en PPA 2017), contre 26,3 % en 2020. La baisse des revenus des ménages s'explique par une diminution de 1,5 % en 2024 de la valeur ajoutée par habitant dans le secteur agricole, due à la fois au retard du démarrage de la campagne agricole et aux interruptions localisées des pluies (mauvaise répartition temporelle et spatiale), qui ont perturbé la croissance des cultures vivrières. Depuis 2023, la lenteur dans la réduction de la pauvreté met également en

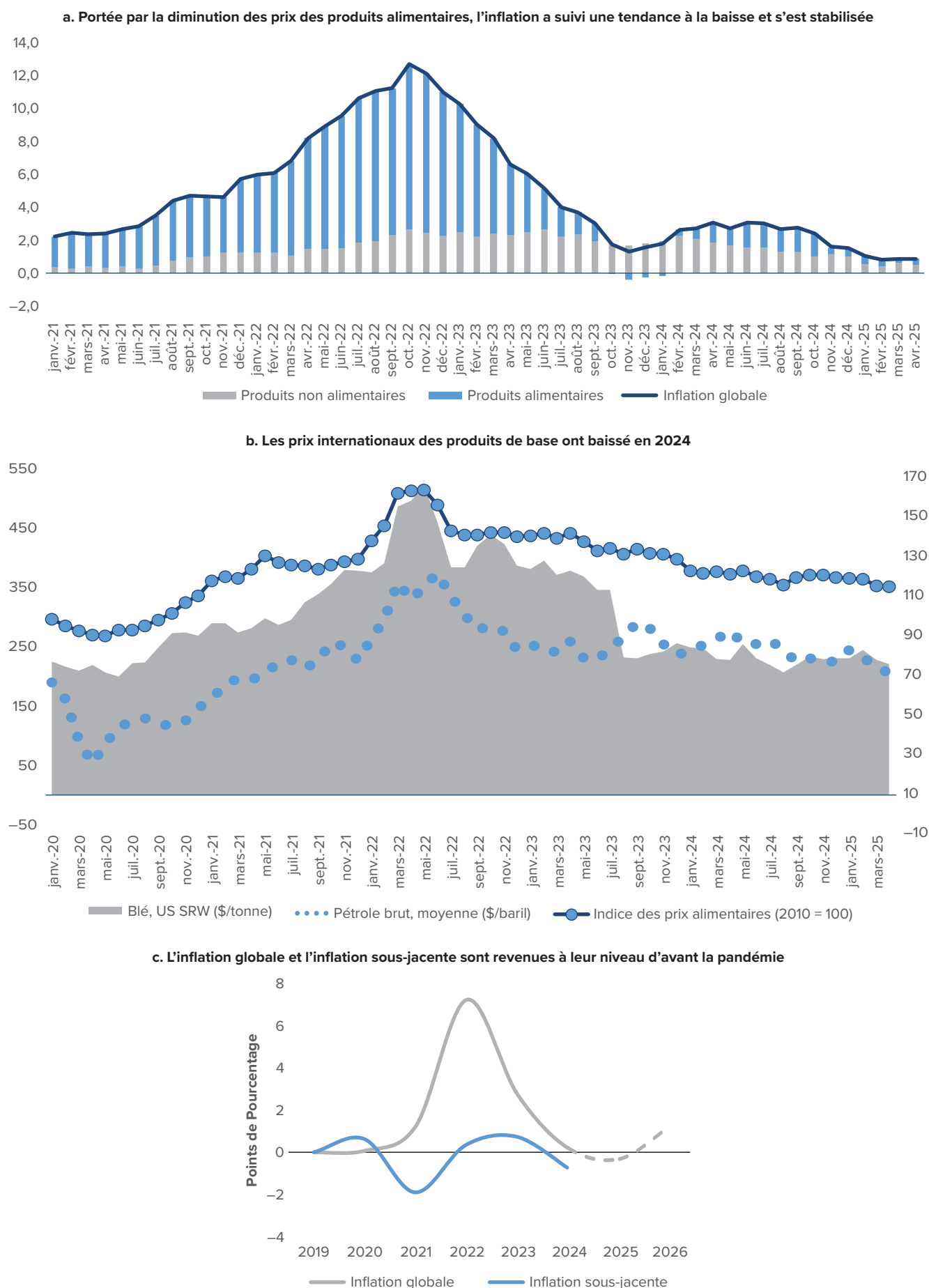
évidence les défis posés par l'afflux de réfugiés, représentant près de 276 000 personnes. La dynamique de la pauvreté montre des différences significatives entre les zones rurales et urbaines. Dans les zones rurales, la pauvreté a augmenté, passant de 38,6 % en 2020 à 43,1 % en 2024. À l'inverse, la pauvreté dans les zones urbaines a légèrement diminué, passant de 13,2 % à 12,7 %.

L'insécurité alimentaire reste une préoccupation majeure. L'insécurité alimentaire aiguë est passée de 9 % en 2020 à 11,6 % entre 2021 et 2023. Pendant la période de soudure, de juin à septembre 2024, 12,8 % de la population, soit 600 000 personnes, ont été confrontées à une insécurité alimentaire de crise. Pour la période de soudure de juin à août 2025, la FAO estime qu'environ 375 000 personnes (8 % de la population analysée) seraient en insécurité alimentaire aiguë, dont près de 32 000 en phase d'urgence.

La politique monétaire de la Mauritanie s'est assouplie en réponse à la baisse de l'inflation et à la diminution de l'excès de liquidités

La Banque Centrale de Mauritanie (BCM) a interrompu le cycle de resserrement de la politique monétaire entamé en août 2022, dans un contexte de hausse sans précédent de l'inflation. À partir d'août 2022, la BCM a augmenté le taux d'intérêt directeur de 200 points de base (pb), suivi d'une augmentation supplémentaire de 100 pb en décembre 2022. En juillet 2023, le ratio des réserves obligatoires a également été relevé de 6 % à 8 % (200 pb). Cette position restrictive a été maintenue en avril 2024, le taux directeur étant maintenu à 8 %. En outre, la BCM a mené des opérations d'open-market pour absorber l'excès de liquidités du système financier. Ces mesures de politique monétaire ont contribué à freiner l'inflation, la maintenant fermement ancrée dans une fourchette étroite de 2 à 3 % au cours des 12 derniers mois. En conséquence, en octobre 2024, la BCM a resserré le corridor des taux d'intérêt et amorcé l'assouplissement de sa politique monétaire en abaissant son taux d'intérêt directeur de 75 pb pour la ramener à 7,25 %. Cette mesure a été suivie de deux nouvelles baisses successives en décembre 2024, de 50 pb puis de 25 pb, portant le taux directeur à 6,5 %.

Figure 4. L'inflation a baissé en 2023, sous l'effet de la baisse des prix internationaux



Source : Perspectives Economiques Mondiales (PEM), 2024 et le personnel de la Banque Mondiale.

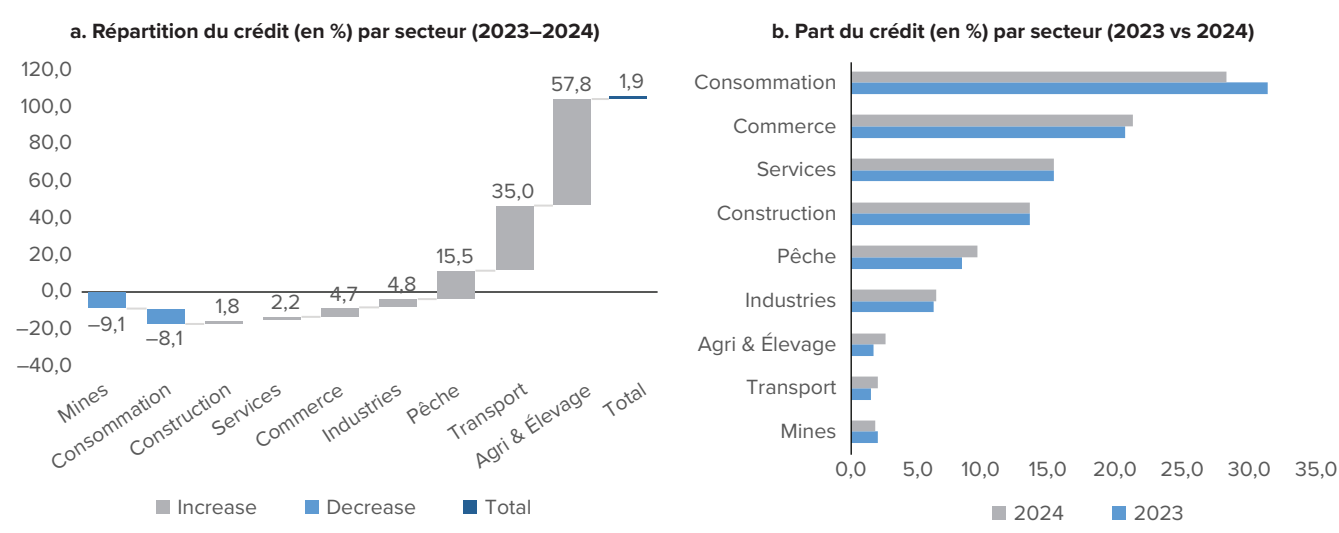
L'excès de liquidité dans le système bancaire a diminué et s'est stabilisé en 2024 par rapport à 2023. Au cours des neuf premiers mois de 2024, la moyenne mensuelle de l'excès de liquidité s'est établie à 1,6 milliard de MRU, en baisse par rapport à la moyenne de 3,8 milliards de MRU enregistrée en 2023. Néanmoins, la volatilité de la liquidité a persisté aussi bien d'un mois à l'autre, qu'au cours d'un même mois. La réduction de l'excès de liquidité s'explique par les mesures de politiques menées par la BCM et le ministère de l'Économie et des Finances, notamment le développement du marché des bons du Trésor et la mise en place d'une facilité de dépôt au jour le jour pour les banques conventionnelles.

La croissance du crédit au secteur privé (en glissement annuel) a reculé en raison des efforts de la BCM pour absorber l'excès de liquidité dans le secteur bancaire. En 2024, le crédit au secteur privé (a/a) n'a augmenté que de 1,9 % contre 6,1 % en 2023. Ce ralentissement est principalement dû à la baisse du crédit à la consommation (−8,1 %), représentant la part la plus importante du crédit total (28,1 %), et une baisse du crédit au secteur minier (−9,1 %). Bien que les crédits au secteur de l'agriculture et de l'élevage (57,8 %) et aux secteurs du transport (35,0 %) aient fortement augmenté, l'allocation à ces

secteurs ne représentent qu'une petite partie du crédit total (4,6 % au total). Des hausses modérées ont également été enregistrées dans d'autres secteurs : construction (1,8 %), services (2,2 %), commerce (4,7 %), industrie (4,8 %) et pêche (15,5 %) (figure 5.a). En 2024, la composition du crédit total au secteur privé a légèrement changé, avec une baisse de la part des prêts à la consommation (de 31,2 à 28,1 %) et de l'exploitation minière (de 2,0 à 1,8 %), tandis que les parts du commerce de détail (20,6 à 21,1 %), de la pêche (8,3 à 9,5 %), de l'agriculture et de l'élevage (1,7 à 2,6 %) ont augmenté, et que les parts des services, de la construction et de l'industrie sont restées globalement stables. Ces dynamiques reflètent une modeste réallocation vers les secteurs productifs, même si le crédit à la consommation reste prédominant dans la structure globale. En 2024, le crédit à court terme représentait 47,3 % du crédit total, le crédit à moyen terme 13,6 % et le crédit à long terme 7,4 %, contre respectivement 47,8 %, 11,2 % et 6,9 % en 2023. Dans le même temps, la monnaie au sens large (M2) a accéléré passant d'un taux de croissance de 4,7 % en 2023 à 13,3 % en 2024.

En 2024, l'Ouguiya mauritanienne (MRU) a connu une relative stabilité par rapport aux fluctuations importantes observées en 2023. Le MRU s'est légèrement

Figure 5. Part du crédit à l'économie (%) et taux de croissance (%) par secteur (2023/2024)



Source : Personnel de la BM, ANSADE.

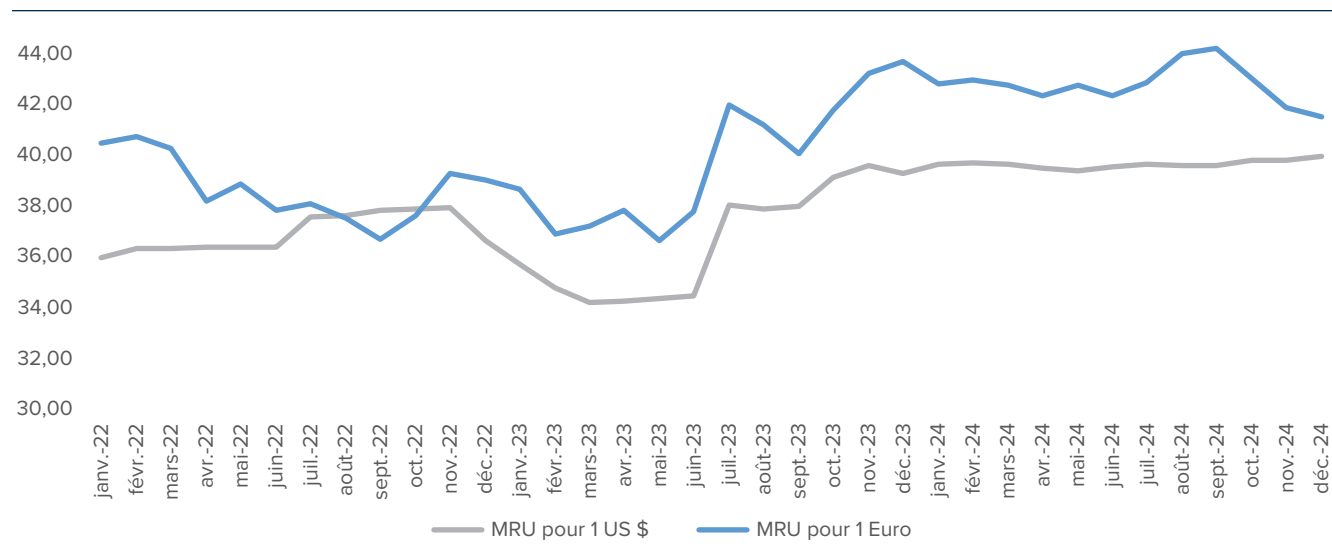
dépréciée par rapport au dollar américain (USD), passant de 39,60 MRU/USD en janvier à 39,91 MRU/USD en décembre 2024, avec une moyenne annuelle de 39,62 MRU/USD tout au long de l'année (figure 6). Cette évolution contraste avec 2023, où la dépréciation annuelle avait été plus prononcée, passant de 35,69 MRU/USD en janvier 2023 à 39,28 MRU/USD en décembre 2023, sous l'effet de pressions extérieures et d'une augmentation de la demande d'importations. En fin avril 2025, le taux de change est resté globalement stable, s'établissant en moyenne autour de 39,74 MRU/USD. Le taux de change effectif nominal (TCEN) est passé de 110,52 en décembre 2023 à 115,19 en décembre 2024, tandis que le taux de change effectif réel (TCER) a légèrement augmenté passant de 91,60 à 95,03 entre décembre 2023 et décembre 2024. Ces tendances mettent en évidence les efforts de la Banque centrale pour stabiliser le taux de change et atténuer les chocs extérieurs, soutenus par des mesures politiques efficaces qui ont contribué à la baisse de l'inflation et à un renforcement de la stabilité économique.

Les réformes visant à développer et à approfondir le marché des changes en Mauritanie, initiées en 2023, ont fait des progrès substantiels en 2024, en mettant l'accent sur l'amélioration de la flexibilité du taux de change et

de l'efficacité du marché. Le 14 décembre 2023, la BCM a introduit un nouveau marché interbancaire des changes, passant d'un système organisé par la BCM à un système influencé par la dynamique du marché. Cette transition a modifié le rôle de la BCM, qui est passé de « teneur de marché » à celui d'administrateur et de fournisseur de devises en dernier ressort. Par conséquent, la participation de la BCM aux opérations de change a diminué, passant de 99 % en janvier 2023 à environ 30 % en septembre 2024. En octobre 2024, 16 banques commerciales participaient activement, avec près de 70 % des transactions entre banques.

À la mi-2024, le secteur bancaire mauritanien affichait une forte croissance, une solide adéquation des fonds propres et une amélioration de la liquidité, malgré des défis en matière de distribution de la liquidité et un niveau élevé de prêts non performants. En juin 2024, le secteur affichait une base de capital confortable et une forte liquidité, avec un ratio de couverture des liquidités passant de 185,7 % en fin de 2023 à 205,4 % en juin 2024. Toutefois, la répartition des liquidités est restée inégale entre les banques. Le ratio d'adéquation des fonds propres s'est également amélioré, le ratio de solvabilité consolidé passant de 20,1 % à la fin de

Figure 6. L'Ouguiya mauritanienne (MRU) présente une relative stabilité en 2024



Source : Banque Centrale de Mauritanie et calculs des services de la Banque mondiale.

2023 à 20,8 % en juin 2024, ce qui est bien supérieur au minimum réglementaire de 10 %. Le total des actifs en pourcentage du PIB est passé de 38,7 % en 2023 à 45,2 % en juin 2024, reflétant l'expansion du secteur. Les dépôts représentaient 70,2 % du total des actifs, et les actifs liquides sont passés de 26,9 % à 28,2 %, ce qui renforce la résilience des liquidités à court terme. Les prêts non productifs s'élevaient à 19,4 % en juin 2024, le provisionnement ayant diminué de 80,1 % à 59,5 % au cours de la même période.

Le marché des titres d'État a connu une croissance et un développement significatifs depuis la fin de l'année 2022, sous l'effet de l'augmentation des émissions de bons du Trésor conventionnels et islamiques (T-bills).

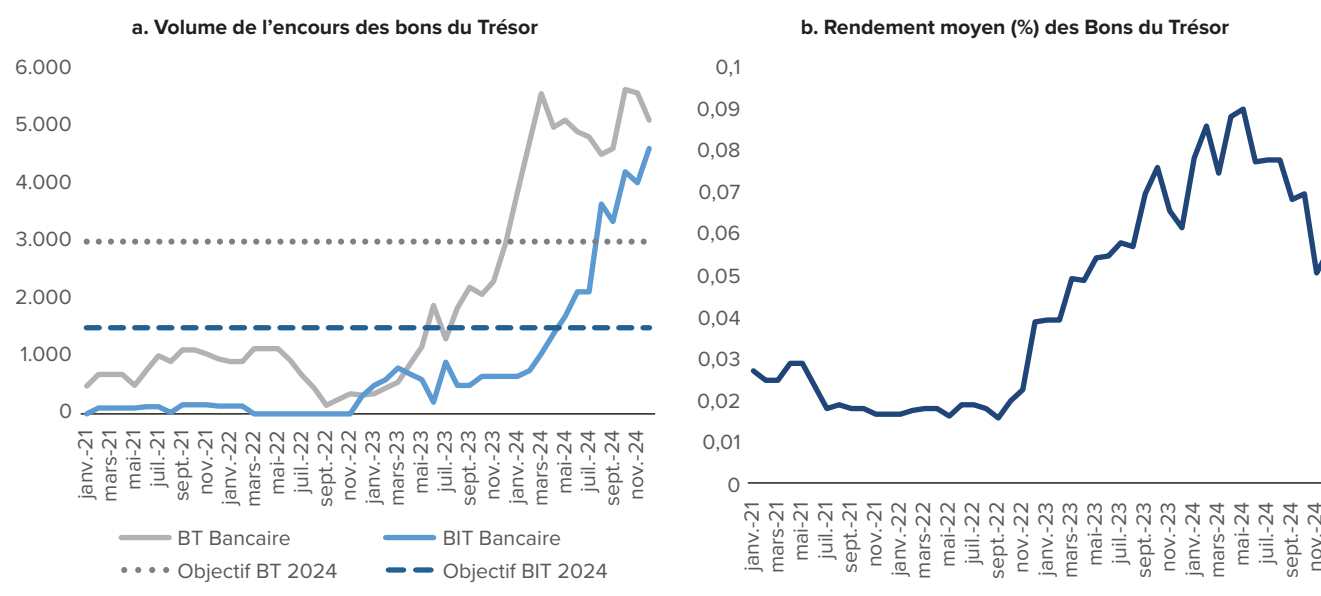
L'encours des bons du Trésor conventionnels détenus par le secteur bancaire a fortement augmenté, passant de 3,0 milliards de MRU en décembre 2023 à plus de 5,1 milliards en décembre 2024 (figure 7), tandis que les avoirs du secteur non bancaire ont augmenté légèrement, passant de 3,9 milliards de MRU à 4,1 milliards de MRU au cours de la même période. De même, les bons du Trésor islamiques ont connu une expansion substantielle,

les volumes d'encours détenus par le secteur bancaire passant de 0,7 milliard MRU en décembre 2023 à 4,6 milliards MRU en décembre 2024, et les avoirs du secteur non bancaire augmentant de 1,3 milliard MRU à 2,4 milliards MRU. Cette tendance positive reflète une activité du marché accrue et une participation renforcée des investisseurs, soutenue par l'élargissement des adjudications de bons du Trésor pour les banques conventionnelles et la mise en place d'un comité de coordination entre la BCM et le Trésor, alignant les objectifs institutionnels et encouragé une plus grande participation des banques primaires. Ces efforts ont permis d'approfondir les marchés monétaires et des titres d'État, l'évolution des taux reflétant l'accroissement de l'activité et de l'engagement sur ces marchés.

La position budgétaire de la Mauritanie se renforce en 2024 grâce à la croissance des recettes et à l'optimisation des dépenses

La situation budgétaire s'est améliorée en 2024 par rapport à 2023, conformément à l'ancrage budgétaire,

Figure 7. L'émission de bons du Trésor a augmenté de manière significative en 2024 dans le cadre des efforts du Trésor pour développer le marché domestique



Source : Banque Centrale de Mauritanie et calculs des services de la Banque mondiale. BT : Bons du Trésor. BIT : Bons Islamiques du Trésor.

grâce à l'augmentation des recettes fiscales et à la baisse des dépenses courantes. En 2024, le déficit budgétaire s'est réduit à 1,44 % du PIB, contre 2,5 % du PIB en 2023² (figure 8.a). Conformément à l'ancrage budgétaire du programme du FMI, le déficit primaire non extractif (y compris les dons) est passé de 5,1 % du PIB en 2023 à 3,6 % du PIB en 2024. Le déficit budgétaire a été financé par des prélèvements sur les réserves du Trésor et par l'émission de titres publics, principalement des Bons du Trésor, y compris des Bons du Trésor conventionnels et des bons du Trésor Islamiques.

Le taux d'exécution du budget s'est amélioré en 2024, porté par une meilleure exécution des dépenses d'équipement. Le taux d'exécution des dépenses totales est passé à 95,0 % en 2024 contre 90,0 % en 2023. Cette amélioration a été soutenue par une modeste augmentation de l'exécution des dépenses courantes, qui est passée de 96,2 % en 2023 à 98,2 % en 2024. Parallèlement, le taux d'exécution des dépenses d'équipement a bondi à 89,0 %, contre 80,0 % en 2023, traduisant l'engagement des autorités en faveur d'une croissance tirée par l'investissement et reflétant une meilleure efficacité dans la sélection des projets et des procédures de passation des marchés publics (figure 8.b).

La Mauritanie a enregistré une croissance des recettes publiques en 2024, principalement tirée par les réformes fiscales, et une augmentation significative des recettes fiscales, complétées par des revenus non fiscaux et des dons stables. Les recettes totales, y compris les dons, sont passées de 22,5 % du PIB en 2023 à 22,8 % du PIB en 2024, reflétant la hausse des recettes fiscales. Les recettes fiscales sont passées de 13,3 % du PIB en 2023 à 15,3 % en 2024. Cette augmentation est attribuée à la mise en œuvre de diverses politiques, notamment : (i) un paiement anticipé d'impôt d'un milliard de MRU par un opérateur minier, (ii) une hausse des retenues à la source sur les sous-traitants du secteur extractif, résultant d'opérations de régularisation et d'audit, (iii) l'introduction d'une taxe de 5 % sur le chiffre d'affaire des opérateurs de télécommunication, ainsi qu'une augmentation de

la TVA sur les services de télécommunications passant de 16 % à 18 %, et (iv) l'instauration d'une taxe sur les propriétés non bâties en 2024. Les recettes non fiscales ont légèrement diminué, passant de 6,7 % du PIB en 2023 à 6,1 % en 2024, en raison de la baisse des dividendes des entreprises publiques, partiellement compensée par la hausse des recettes minières et halieutiques. Les dons ont diminué passant de 1,8 % du PIB à 1,2 % du PIB au cours de la même période (figure 8.c).

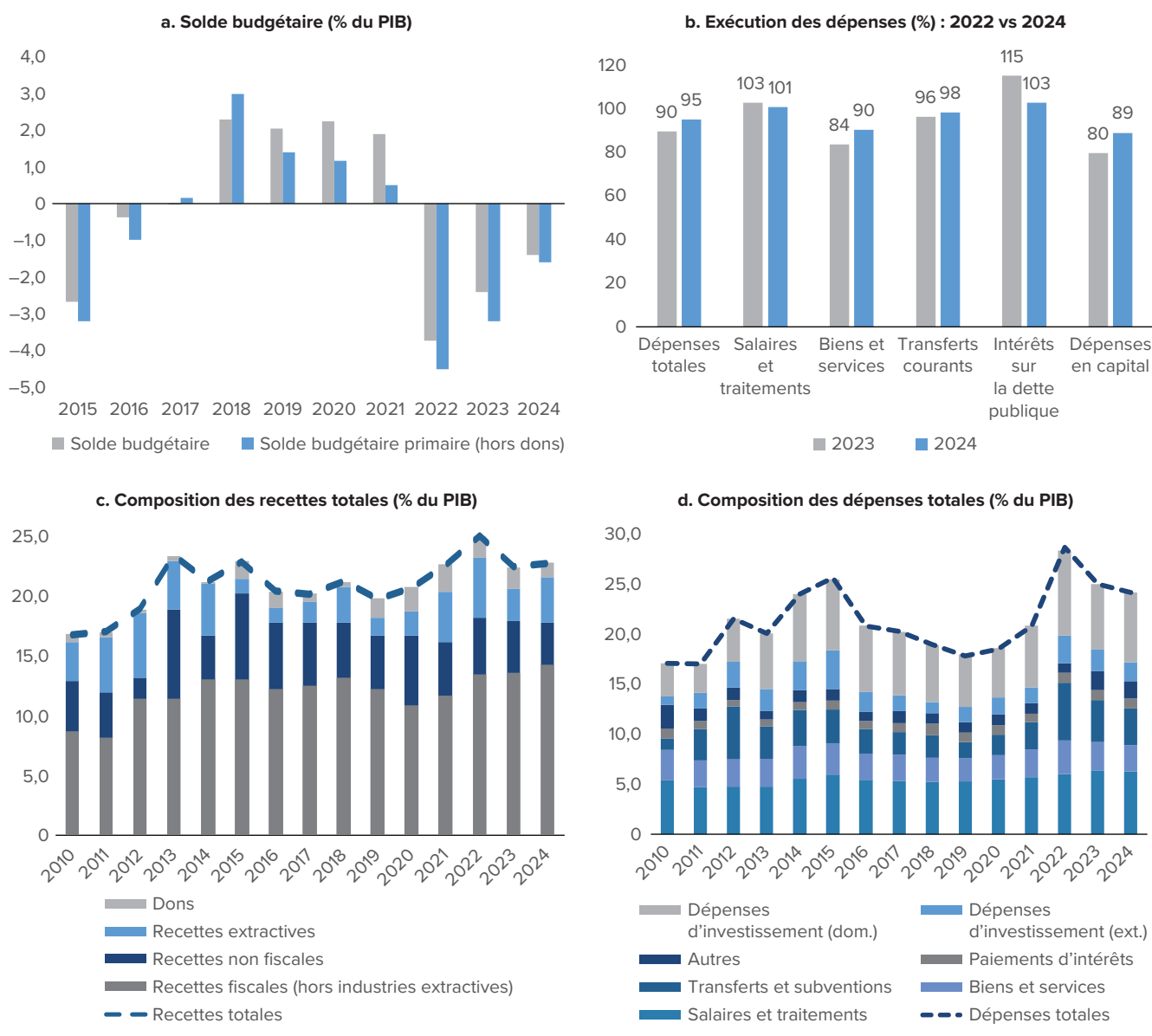
Les dépenses totales ont diminué de 0,8 point de pourcentage du PIB en 2024, en raison de la baisse des dépenses courantes. Ces dernières sont passées de 16,3 % du PIB en 2023 à 15,3 % en 2024, sous l'effet de la baisse des dépenses de salaires ainsi que des subventions et transferts. La masse salariale a connu une légère baisse, passant de 6,4 % du PIB en 2023 à 6,3 % en 2024. Parallèlement, les dépenses en subventions et transferts ont diminué passant de 4,2 % du PIB en 2023 à 3,7 % en 2024, ce qui inclut une réduction des transferts vers les entités publiques hors administration centrale. En outre, les dépenses en biens et services ont connu une légère baisse, passant de 2,8 % du PIB en 2023 à 2,6 % en 2024, traduisant des efforts visant à équilibrer les exigences opérationnelles et les priorités sociales. En revanche, les dépenses d'équipement ont légèrement augmenté, passant de 8,7 % du PIB en 2023 à 8,9 % en 2024, illustrant l'engagement du gouvernement en faveur d'une croissance axée sur l'investissement, notamment dans des projets tels que la mobilité urbaine et l'assainissement (figure 8.d).

La Mauritanie peut améliorer durablement la mobilisation des recettes fiscales à condition que des efforts soient faits pour remédier aux inefficacités administratives. Les recettes fiscales ont augmenté de manière significative en 2024, mais la moyenne historique sur quatre ans (13,1 % du PIB) reste inférieure à la moyenne du ratio impôts/PIB des pays d'Afrique subsaharienne (16,0 % du PIB)³. Cela laisse

² Le déficit budgétaire s'élevait à 3,7 % du PIB en 2022.

³ OCDE/AUC/ATAF (2024), *Statistiques fiscales en Afrique 2024 : Facilitation and Trust as Drivers of Voluntary Tax Compliance in Selected African Tax Administrations*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/78e9af3a-en>.

Figure 8. Une meilleure exécution des dépenses en capital et une mobilisation accrue des recettes ont contribué à réduire le déficit budgétaire



Source : Autorités mauritaniennes et calculs des services de la Banque mondiale : Autorités mauritaniennes et calculs des services de la Banque mondiale.

entrevoir un potentiel d'amélioration. Les faiblesses du système d'administration fiscale contribuent à ce déficit. L'évaluation TADAT 2022 a identifié des risques élevés de corruption et des demandes fréquentes de paiements irréguliers liés aux obligations fiscales. La conformité fiscale est particulièrement difficile pour les entreprises,

car la déclaration et le paiement des impôts prennent en moyenne 734 heures par an, soit plus du double de la moyenne régionale. Les réformes numériques peuvent améliorer le respect des obligations fiscales et augmenter les recettes (encadré 1). Cependant, le développement numérique du pays est faible (figures 9.a et 9.b).

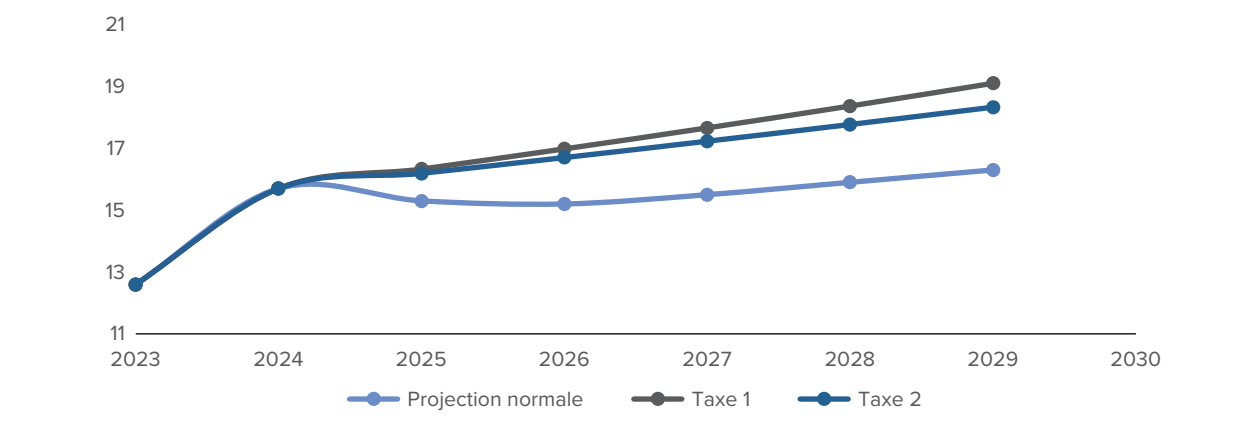
Encadré 1. Exploiter les outils numériques pour une administration fiscale efficace et la mobilisation des recettes en Mauritanie

La Mauritanie est confrontée à d'importants défis en matière d'administration fiscale, qui compromettent la mobilisation effective des recettes en dépit des réformes récentes. Selon TADAT 2022, des problèmes tels que l'étroitesse de l'assiette fiscale, les risques élevés de corruption et l'inefficacité des systèmes administratifs persistent. Les entreprises font état d'un temps excessif consacré à la mise en conformité fiscale en plus d'un cadre juridique complexe, comportant de nombreux régimes fiscaux dérogatoires, qui complique encore la mise en conformité.

La digitalisation offre une solution essentielle pour surmonter ces défis en automatisant les processus, en réduisant la corruption, en renforçant la transparence et en améliorant la conformité. Cependant, la Mauritanie est à la traîne comparée à ses pairs en matière de développement digital, avec un indice de maturité GovTech (GTMI) de 0,187, bien en deçà de la moyenne mondiale de 0,552 et de la moyenne régionale de 0,607 (figure 9). Les scores de l'indice de prestation de services publics (IPSP) et de l'engagement numérique des citoyens (DCEI) mettent également en évidence de graves lacunes dans la prestation de services et la participation des citoyens. Consciente de ces défis, la Mauritanie a introduit plusieurs réformes, notamment un système de déclaration et de paiement des impôts en ligne lancé au troisième trimestre 2023 et un régime de facturation électronique pour les entreprises à fort chiffre d'affaires en octobre 2023. Cependant, ces systèmes restent peu opérationnels, ce qui souligne la nécessité de poursuivre les investissements et le renforcement des capacités pour exploiter tout le potentiel de la digitalisation de l'administration fiscale.

Une estimation des effets projetés de ces réformes démontre que la digitalisation du système de collecte des impôts peut permettre d'augmenter de manière significative les recettes fiscales. La figure B.1 illustre deux scénarios estimant l'impact de la numérisation sur les recettes fiscales de la Mauritanie. Dans le premier (taxe 1), en supposant un gain annuel de 4 pour cent tel que soutenu par la littérature empirique sur les preuves mondiales (Ondieki, 2017, Wandaogo et al., 2022 et

Figure B.1. Les réformes numériques peuvent contribuer à augmenter les recettes fiscales



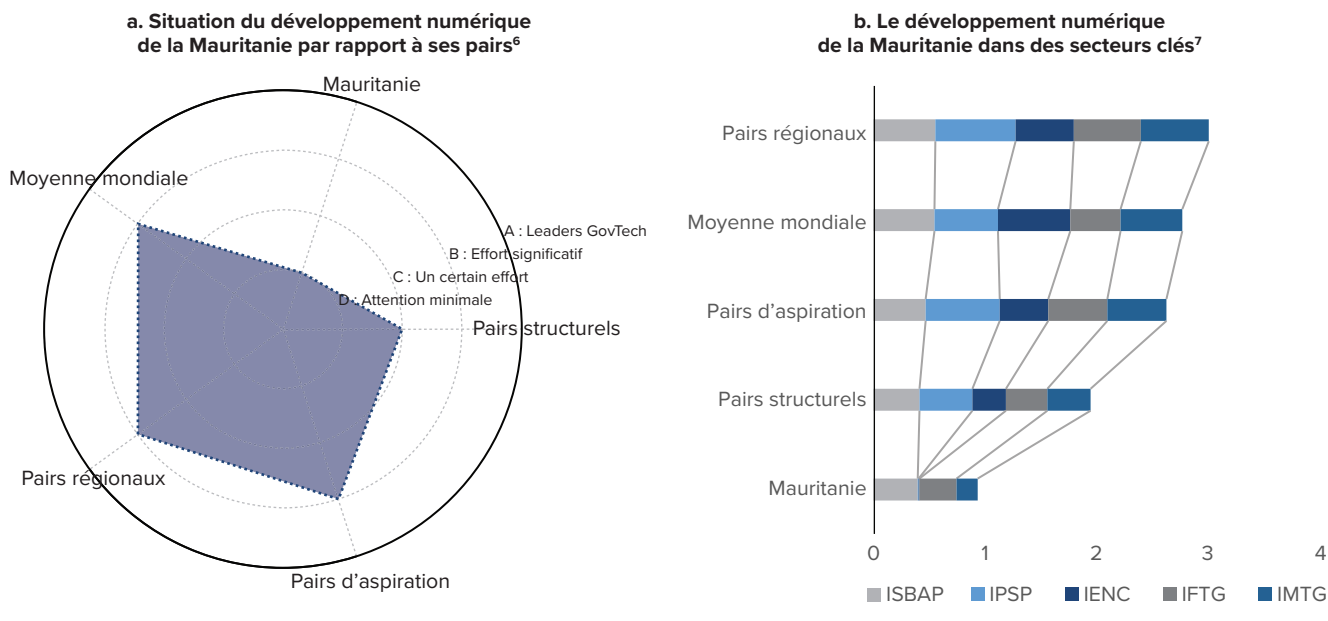
Source : calcul du personnel de la BM.

(continue)

Encadré 1. Exploiter les outils numériques pour une administration fiscale efficace et la mobilisation des recettes en Mauritanie (A continué)

Collosa, A. 2023)⁴, les recettes fiscales augmentent de 21,7 pour cent (3,4 pp du PIB) entre 2024 et 2029. Dans le second (taxe 2), en utilisant un coefficient de 0,031⁵ estimé par la méthode empirique d’entropie balancing pour les pays ayant un PIB similaire et ayant mis en œuvre la numérisation, les recettes augmentent de 16,8 pour cent (2,6 pp du PIB) au cours de la même période. Ces résultats soulignent le potentiel des réformes en matière de digitalisation afin d’améliorer significativement la collecte des recettes fiscales en Mauritanie. Pour y parvenir, la Mauritanie devrait donner la priorité aux investissements dans le renforcement des capacités, améliorer l’intégration des systèmes et développer une infrastructure technique robuste, complétée par un développement numérique solide et un accès généralisé dans tout le pays. En outre, l’éducation des contribuables et les mécanismes d’application sont essentiels pour garantir des taux d’adoption plus élevés et une meilleure conformité.

Figure 9. Statut du développement numérique de la Mauritanie comparé à ses pairs



Source : Personnel utilisant les données du GTMI.

⁴ La digitalisation a entraîné une augmentation de 3 à 4 % des recettes fiscales. Cas des pays d’Afrique subsaharienne, du Kenya, de l’Afrique du Sud et des pays en développement.

⁵ Étant donné que les recettes fiscales ont été transformées en logarithme et que la variable « digitalisation » ne l’a pas été, les recettes fiscales estimées ont été calculées à l’aide de la formule suivante : $\text{recettes réelles} \times \exp(\text{coefficient})$.

⁶ A : Très élevé > 0,75, B : Élevé > 0,5 & < 0,75, C : Moyen > 0,25 & < 0,5, D : Faible < 0,25.

⁷ IMGT : Indice de Maturité des Technologies Gouvernementales ; ISBAP : Indice des Systèmes de Base des Administrations Publiques ; IPSP : Indice de Prestation de Services Publics ; IENC : Indice de l’engagement numérique du citoyen ; GTEI : Indice des facilitateurs des Technologies Gouvernementales (GovTech).

La Loi de Finances Initial 2025 (LFI) s'inscrit dans la poursuite de la mise en œuvre des engagements pris par le gouvernement. Il vise à réduire le déficit primaire hors extractif à 3,5 % du PIB. Par rapport à 2024, le budget prévoit une augmentation des recettes de 8,5 milliards MRU (8,3 %) et des dépenses de 9,7 milliards MRU (9,0 %), soutenue par des réformes visant à améliorer la collecte des impôts, notamment la mise en œuvre d'une contribution climatique (taxe carbone) fixée à 10 USD par tonne d'émissions de CO₂, qui devrait générer 0,4 % du PIB de recettes. En outre, une réforme de la taxe sur les véhicules est prévue, avec un rendement estimé à 0,3 milliard MRU, soit 0,06 % du PIB, tandis que des mesures visant à améliorer la conformité fiscale des entreprises publiques devraient contribuer à hauteur de 1,74 milliard MRU, soit 0,4 % du PIB. En ce qui concerne les dépenses, le budget met l'accent sur une stratégie en faveur d'une croissance axée sur l'investissement, illustrée par une augmentation substantielle des dépenses en capital, qui s'élèvent à 9,6 milliards MRU (2,2 % du PIB). Cette allocation souligne l'engagement du gouvernement à améliorer les infrastructures et à stimuler le développement économique. Parmi les projets notables figurent les initiatives de mobilité urbaine et d'assainissement de Nouakchott, la construction de la structure maritime du PK93, le développement d'installations aquacoles telles qu'une station d'élevage de poissons et deux centres de pêche, ainsi que divers projets de construction de routes. Collectivement, ces investissements visent à améliorer les services publics, à stimuler l'activité économique et à favoriser une croissance durable dans tout le pays.

Les réformes de la taxe carbone et de la tarification des carburants en Mauritanie visent à renforcer la viabilité budgétaire et la responsabilité environnementale.

La Mauritanie met en œuvre une taxe carbone introduite dans la loi de finances 2025 et envisage une réforme de la tarification des combustibles fossiles pour renforcer la viabilité budgétaire et la gestion de l'environnement. La taxe carbone débutera à 10 USD par tonne de CO₂ en 2025 et augmentera progressivement jusqu'à 25 USD par tonne en 2030, conformément aux engagements climatiques du pays. La réforme de la tarification des carburants envisage un mécanisme d'ajustement automatique pour aligner

les prix domestiques sur les marchés internationaux, réduisant ainsi le poids budgétaire des subventions aux carburants. Ces mesures devraient générer jusqu'à 2,8 % du PIB en recettes supplémentaires d'ici 2030, dont 2,4 % attribués à la taxe carbone et 0,4 % à la réforme du prix des carburants (voir encadré 2).

L'amélioration de la position budgétaire et extérieure de la Mauritanie en 2024—due à l'augmentation des recettes fiscales, la réduction des dépenses courantes et le resserrement du déficit du compte courant—marque une étape cruciale vers la stabilité macroéconomique.

Pour consolider ces acquis, des efforts continus seront nécessaires pour élargir l'assiette fiscale, améliorer la conformité fiscale et mettre en œuvre des réformes fiscales clés, notamment la taxe carbone et le mécanisme d'ajustement automatique des prix des carburants. Ces mesures visent non seulement à augmenter les recettes à court terme, mais aussi à réduire la dépendance à l'égard des revenus extractifs volatils et à renforcer la résilience budgétaire. Bien que le projet de loi de finances 2025 reflète l'engagement du gouvernement en faveur de la consolidation budgétaire, les perspectives à moyen terme restent exposées à la volatilité des prix des matières premières, au rythme de mobilisation des ressources internes et à l'exécution des réformes. Le maintien d'une certaine flexibilité dans les politiques publiques et le renforcement des marges de manœuvre budgétaires seront essentiels pour faire face à de futurs chocs de revenus et préserver la soutenabilité budgétaire à long terme.

La dette du secteur public reste soutenable, bien que des vulnérabilités aux risques de taux de change et de refinancement persistent

La dynamique de la dette publique de la Mauritanie reflète une baisse continue de la dette extérieure, contrebalancée par des pressions émergentes liées à l'augmentation des emprunts domestiques. Le ratio dette totale/PIB a diminué, passant à 44,0 % en 2024, contre 46,4 % en 2023, soutenu par une forte croissance du PIB nominal et un solde primaire amélioré. La dette publique extérieure a fortement diminué, passant de 40,0 % du PIB en 2023 à 36,6 % en 2024, traduisant

Encadré 2. Générer des recettes supplémentaires grâce à l'introduction d'une nouvelle taxe sur le carbone et à une réforme du prix des carburants

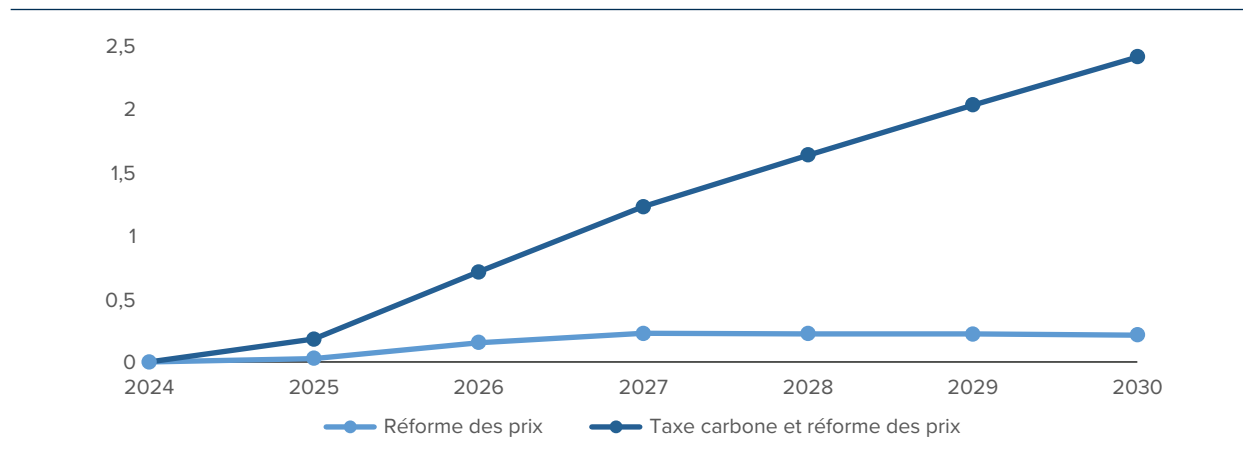
La Mauritanie s'attaque aux défis budgétaires et aux objectifs environnementaux par le biais de réformes stratégiques introduites dans la loi de finances 2025. Celles-ci comprennent l'introduction d'une taxe carbone de 10 USD par tonne de CO₂ et une suppression progressive des subventions aux combustibles fossiles. Ces réformes visent à générer des ressources fiscales supplémentaires, à promouvoir les technologies à faible émission de carbone et à renforcer la compétitivité des exportations. Etant donné que les subventions aux combustibles fossiles représentaient 2,9 % du PIB en 2022, la réforme pourrait réorienter les économies réalisées vers l'adaptation climatique, les investissements favorisant la croissance et les programmes sociaux, tout en réduisant la consommation excessive de carburant et en encourageant l'utilisation d'énergies plus propres.

L'évaluation du potentiel budgétaire de ces réformes a été réalisée à l'aide du Climate Policy Assessment Tool (CPAT), selon trois scénarios :

- Le scénario « *politiques actuelles* » maintient les contrôles des prix du carburant sans introduction de tarification du carbone.
- Le scénario « *réforme des prix* » prévoit l'élimination progressive des subventions sur trois ans à partir de 2025, avec un alignement des prix intérieurs sur les niveaux internationaux.
- Le scénario « *taxe carbone et réforme des prix* » intègre une taxe carbone débutant à 10 USD/tCO₂ en 2025, pour atteindre 25 USD/tCO₂ d'ici 2030, avec des exemptions pour le gaz de pétrole liquéfié (GPL) utilisé pour la cuisson et le chauffage propres.

Combinées, la taxe carbone et de la réforme des prix devrait générer des recettes de 360 millions de dollars (2,8 % du PIB) de recettes supplémentaires d'ici 2030, dont 320 millions de dollars provenant de la taxe carbone. Si seule la réforme des prix est poursuivie, l'amélioration budgétaire devrait être plus modeste, avec 40 millions de dollars (0,4 % du PIB en 2023). Ces mesures contribueraient non seulement à améliorer la viabilité budgétaire, mais aussi à aligner la stratégie de développement de la Mauritanie sur ses objectifs climatiques.

Figure B.2. Impact fiscal de la taxe carbone et de la réforme du prix des carburants (écart par rapport à la politique actuelle)



Source : calcul du personnel de la BM.

une meilleure discipline budgétaire. Toutefois, la dette domestique a augmenté, passant de 6,4 % du PIB en 2023 à 7,3 % en 2024, en raison d'un recours accru aux sources de financement domestique via l'émission de titres publics (figure 10).

La dette publique de la Mauritanie reste vulnérable aux fluctuations des taux de change et aux risques de refinancement. La dette publique est largement libellée en devises étrangères, principalement en dollars américains (84,9 % de la dette totale), exposant ainsi le pays aux risques de change, comme en témoigne l'impact négatif de la dépréciation de la monnaie sur la dette extérieure d'ici à la fin de 2024. Parallèlement, le marché domestique reste peu profond, reposant exclusivement sur des instruments à très court terme (bons du Trésor), ce qui accroît les risques de taux d'intérêt et de refinancement. La majorité de la dette domestique est émise à court terme, augmentant ainsi le risque de refinancement, part importante de l'encours actuel de la dette arrivant à échéance entre 2024 et 2025. En outre, les rendements sur les titres publics poursuivent leur hausse, ce qui accentue le coût du service de la dette (Tableau 2). En termes de taux d'intérêt, le coût du portefeuille de la dette s'élevait en moyenne à 2,1 % en 2024, en raison d'une dette extérieure globalement concessionnelle (taux d'intérêt moyen de 1,8 % pour la dette extérieure contre 3,9 % pour la dette domestique). La stratégie du gouvernement est de diversifier le panier

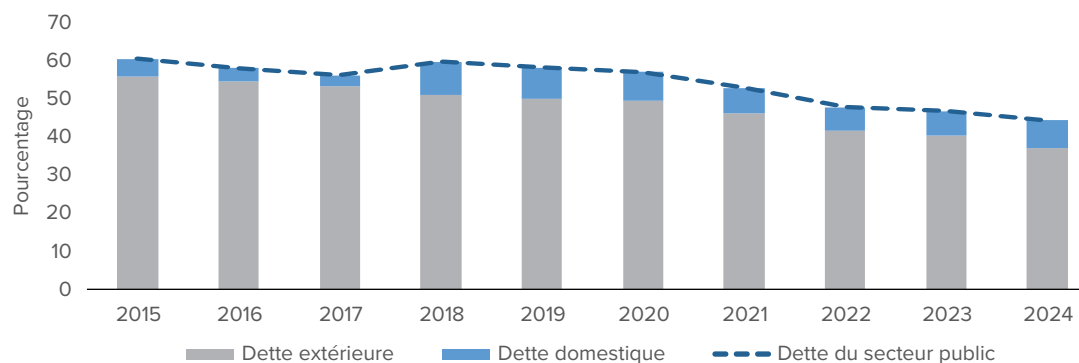
de devises pour limiter la prédominance du dollar dans la dette extérieure, et d'introduire des instruments à moyen et long terme (obligations et bons du Trésor) dans la dette domestique pour limiter le risque de refinancement.

Le service de la dette est resté faible et stable en 2024.

La majeure partie de la dette publique de la Mauritanie étant contractée à des conditions concessionnelles, et les paiements d'intérêts sur la dette publique restent donc gérables. Sur la base de l'encours de la dette à la fin de 2024, le service de la dette devrait diminuer, passant de 3,4 % du PIB en 2024 à 3,1 % en 2025. Toutefois, le gouvernement prévoit une augmentation de 38,4 % entre 2025 et 2027, en raison de l'émission continue de dette domestique, soulignant ainsi l'importance de maintenir une gestion prudente de la dette.

Selon l'analyse de viabilité de la dette (AVD) publiée en décembre 2024, le risque de surendettement extérieur et public global de la Mauritanie est jugé « modéré » — en hausse par rapport à l'AVD précédente publiée en décembre 2023—avec une « certaine marge » pour absorber les chocs. Tous les indicateurs de la dette extérieure et publique restent en dessous de leurs seuils pendant toute la période de projection sous le scénario de base, bien que tous les indicateurs sauf un soient dépassés dans le cadre du scénario de choc le plus extrême. La dette extérieure et la dette publique continuent donc

Figure 10. La dette du secteur public continue de diminuer en 2024, sous l'effet de la stabilisation du taux de change et des initiatives gouvernementales



Source : Banque centrale de Mauritanie, et calculs des services du FMI.

Tableau 2. Coûts et risques du portefeuille à la fin de 2024

	<i>Dettes Extérieures</i>	<i>Dettes Domestiques</i>	<i>Dettes Publiques</i>
Coût de la dette			
Paievements d'intérêts en % du PIB	0,7	0,3	1
Taux d'intérêt moyen	1,8	3,9	2,1
Risque de refinancement			
Années jusqu'à l'échéance	9,0	10,6	9,2
Dettes à moins d'un an (% du total)	6,2	30	9,6
Risque de taux d'intérêt			
Délai moyen de re-tarification	9,0	10,6	9,2
Dettes à taux d'intérêt fixe (% du total)	100,0	100,0	100,0
Bons du Trésor (% du total)	0	28,4	4,1
Risque de change			
Dettes en devises (% de la dette totale)			84,9
Dettes à court terme en devises (% des réserves)			13

Source : BM, DDE, Mauritanie SDMT 2024.

d'être jugées viables, soutenues par un coussin budgétaire confortable maintenu par le gouvernement à la fin du mois de juin 2024. La capacité d'endettement du pays est évaluée comme « moyenne », conformément à l'AVD précédente. Cette évaluation est sujette à des risques de détérioration. De nouveaux retards dans le démarrage de l'exploitation du gaz de GTA ainsi que des fluctuations défavorables des prix sur les marchés des matières premières pourraient réduire les recettes fiscales, augmenter les besoins de financement extérieur et aggraver le profil de la dette à moyen terme. Les problèmes de sécurité dans la région du Sahel et l'intensification des tensions géopolitiques présentent des risques supplémentaires en raison de leur impact respectif sur la stabilité économique et les prix des denrées alimentaires. Les risques à la hausse comprennent les phases 2 et 3 potentielles du projet gazier GTA et éventuellement d'autres projets miniers, ainsi qu'une évolution des termes de l'échange plus favorable que prévu. L'AVD souligne la nécessité d'adopter une stratégie d'emprunt prudente, qui repose sur des dons

et des financements concessionnels utilisés à un rythme modéré compatible avec la capacité d'absorption, afin de limiter le service de la dette.

Le gouvernement mauritanien reste déterminé à renforcer la gestion de la dette et à améliorer la transparence. Dans le cadre de ses efforts, le Bulletin statistique de la dette publique pour le troisième trimestre 2024 a été publié en janvier 2025, après des publications similaires pour les premiers et deuxième trimestre. Afin de stabiliser le ratio dette/PIB, le gouvernement a introduit un nouveau cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) pour 2025–2027, fournissant des ancrages budgétaires clairs et une trajectoire de dépenses sur trois ans. Le gouvernement s'est également engagé, dans le cadre des actions de performance et de politique (PPA) pour l'exercice 2025, à mettre en place un cadre pour la gestion des prêts rétrocédés et des garanties, visant à améliorer la surveillance et à réduire les risques fiscaux liés aux passifs éventuels.

La Mauritanie se tourne vers le marché domestique et s'aligne sur les normes internationales en matière de gestion de la dette. La Mauritanie renforce sa stratégie de gestion de la dette en mettant l'accent sur l'émission régulière de titres de dette domestique, afin de développer le marché local, réduire la dépendance à l'endettement extérieurs et limiter les risques de change. Conformément à la politique de financement du développement durable de l'exercice 2024 (FSDP), le gouvernement a respecté les plafonds d'emprunts extérieurs non concessionnels. Pour promouvoir davantage la transparence, un arrêté publié en octobre 2023 a établi un cadre pour l'établissement de rapports annuels sur la dette des établissements et entreprises publiques (EEP), sous la supervision du Comité National de la Dette Publique (CNDP). Pour s'aligner davantage sur les normes internationales, la Mauritanie a publié la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) 2025–2027 ainsi qu'un Plan Annuel d'Emprunt (PAE), annexé à la loi de finances 2025, avec l'assistance technique du FMI et de la Banque mondiale. L'évaluation de la performance de la gestion de la dette (DeMPA) réalisée en décembre 2023 a identifié des domaines à améliorer, incitant ainsi le gouvernement à initier un plan de réforme pour combler ces lacunes et adopter les meilleures pratiques internationales. Ces efforts illustrent l'engagement de la Mauritanie en faveur de la viabilité budgétaire, de la transparence et de l'élaboration d'un cadre de gestion de la dette solide.

La position extérieure de la Mauritanie s'est affaiblie en 2024, avec une détérioration du déficit du compte courant

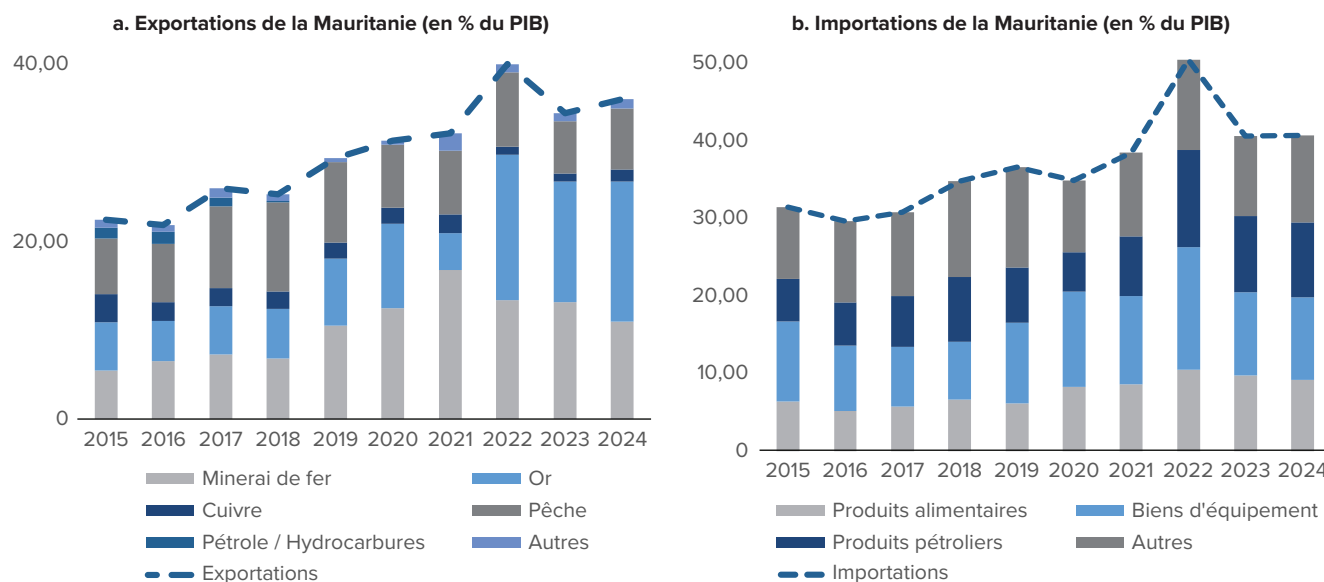
Le déficit du compte courant de la Mauritanie s'est accru en dépit d'une réduction du déficit commercial. Le déficit du compte courant est passé de 8,8 % du PIB en 2023 à 9,6 % du PIB en 2024, principalement du fait d'une réduction des revenus primaires nets, notamment la compensation pêche. Le solde commercial s'est amélioré grâce à la baisse des importations de biens d'équipement, de produits pétroliers et alimentaires, ainsi que la hausse des exportations de poisson, d'or et de cuivre. Les réserves de change de la Banque centrale sont restées solides, couvrant environ 6,4 mois d'importations non extractives à la fin

de 2024, reflétant la gestion prudente des réserves par les autorités. Le déficit du compte courant est financé par l'investissement direct étranger (IDE) s'élevant à 13,4 % du PIB en 2024 et par des appuis budgétaires de divers partenaires techniques et financiers.

Les exportations de la Mauritanie ont augmenté en 2024 grâce à la forte performance de l'or, du poisson et du cuivre. En 2024, les exportations ont représenté 36,0 % du PIB, contre 34,5 % du PIB en 2023, portée par la hausse des exportations d'or, qui ont constitué 39,4 % des exportations totales en 2023, et qui sont passées de 13,6 % du PIB en 2023 à 15,7 % en 2024, soutenues par une augmentation de la production et des prix internationaux de l'or qui ont atteint un niveau record. Les exportations de poisson, représentant 17,0 % des exportations totales en 2023, sont passées de 5,9 % du PIB en 2023 à 6,9 % en 2024. Les exportations de minerai de fer, représentant 38,3 % des exportations totales en 2023, ont diminué atteignant 11,0 % du PIB en 2024, contre 13,2 % en 2023, en raison d'une chute de la demande internationale et des prix. Par ailleurs, les exportations de cuivre, bien qu'elles ne représentent que 2,6 % du total, sont passées de 0,9 % du PIB à 1,4 % en 2024 grâce à la hausse des prix et à l'augmentation de la production (figure 11.a). L'évolution des prix est également influencée par les risques géopolitiques (voir encadré 3).

En 2024, la Mauritanie a poursuivi la stabilisation extérieure grâce à une légère augmentation des importations et la stabilité des prix mondiaux. Les importations ont fait 40,7 % du PIB en 2024, contre 40,6 % en 2023, traduisant une stabilité relative des besoins extérieurs par rapport à l'activité économique. Les importations de produits alimentaires ont légèrement diminué passant de 9,8 % du PIB à 9,2 % en 2024 (figure 11.b). Si les importations de biens d'équipement sont restées inchangées à 10,7 % sur 2023 et 2024, les importations de produits pétroliers, elles, ont légèrement diminué, passant de 9,8 % du PIB en 2023 à 9,6 % en 2024, en lien avec la stabilité relative des prix du pétrole. Ces tendances soulignent les efforts de la Mauritanie pour tirer parti des prix favorables de ses principales exportations, tout en réduisant sa dépendance aux importations et en stabilisant sa position extérieure.

Figure 11. La balance commerciale s'est améliorée en 2024 grâce à de faibles importations et des exportations plus élevées



Source : Banque centrale de Mauritanie et calculs du personnel.

Encadré 3. Risques géopolitiques et dynamique des prix des matières premières—Implications pour la résilience des exportations de la Mauritanie

Au cours des deux dernières décennies, les prix mondiaux des matières premières ont réagi de manière variée à la montée des tensions géopolitiques. Le graphique B.3 compare la croissance moyenne des prix du pétrole, du minerai de fer et de l'or à l'indice de risque géopolitique (Indique de Risque Géopolitique—IRG) sur cinq périodes distinctes entre 2000 et 2024, offrant ainsi des éclairages précieux sur le comportement des marchés en période d'incertitude.

La période la plus récente (2020–2024) est marquée par une résurgence des tensions géopolitiques, avec un indice IRG atteignant 114,6—le deuxième niveau le plus élevé en deux décennies—en raison des conflits mondiaux, de la montée du protectionnisme et des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement. Malgré l'incertitude accrue, les prix du pétrole et du minerai de fer n'ont enregistré que des augmentations modestes (0,64 % et 0,39 %, respectivement), tandis que les prix de l'or ont fortement progressé de 1,39 %. Cela confirme le rôle continu de l'or en tant que valeur refuge privilégiée en période d'instabilité mondiale, contrairement aux matières premières industrielles plus volatiles, directement influencées par les fluctuations de la demande mondiale.

Les tendances historiques renforcent cette divergence. En 2005–2009, malgré une diminution du risque géopolitique, les trois matières premières ont connu une forte contraction des prix (pétrole : –1,11 % ; minerai de fer : –1,69 % ; or : –1,96 %), en grande partie due à la crise financière mondiale. À l'inverse, la plus forte hausse des prix des matières premières s'est produite entre 2010 et 2014, lorsque le IRG était relativement bas à 87,8. Durant cette période, les prix du pétrole, du

(continue)

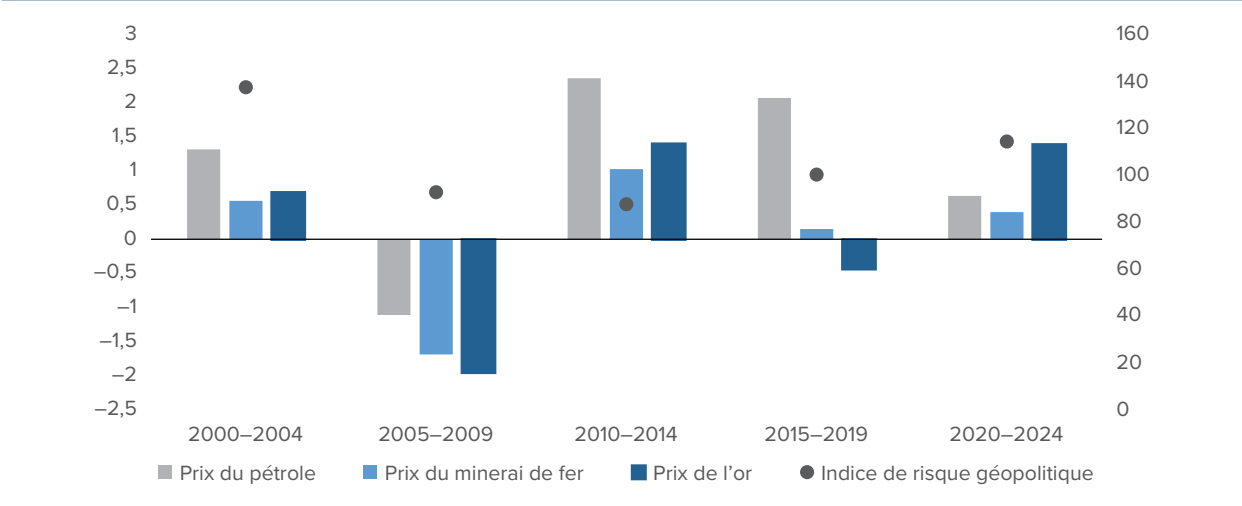
Encadré 3. Risques géopolitiques et dynamique des prix des matières premières—Implications pour la résilience des exportations de la Mauritanie (A continué)

minerai de fer et de l’or ont fortement augmenté (pétrole : 2,36 % ; minerai de fer : 1,02 % ; or : 1,40 %), suggérant que le sentiment des investisseurs et les fondamentaux de l’offre et de la demande l’emportent souvent sur les préoccupations géopolitiques dans la dynamique des prix.

Pour la Mauritanie, ces tendances comportent des implications politiques et économiques directes. En tant que pays riche en ressources et fortement dépendant des exportations d’or et de minerai de fer, les fluctuations des prix mondiaux des matières premières—en particulier pendant les périodes de tensions géopolitiques—peuvent affecter de manière significative le solde extérieur et les perspectives budgétaires du pays. En 2024, par exemple, une forte augmentation des prix de l’or a permis de compenser l’impact de la chute des prix du minerai de fer, en soutenant la performance globale des exportations et en atténuant les pressions sur les comptes courants.

Cependant, les données soulignent la vulnérabilité des économies dépendantes des exportations comme la Mauritanie, aux chocs extérieurs. La dépendance à un ensemble restreint de matières premières, chacun présentant des profils de risque distincts, met en évidence l’urgence de diversifier les exportations et d’investir dans des secteurs non extractifs tels que la pêche, l’agriculture et les services. Le renforcement de la résilience par la diversification économique sera essentiel pour gérer la volatilité, stabiliser les recettes d’exportation et soutenir une croissance inclusive à long terme.

Figure B.3. Réactions des prix des matières premières au risque géopolitique (2000–2024)



Source : Personnel de la Banque mondiale, à partir des données sur les prix des produits de base.

1.2. Les perspectives macroéconomiques

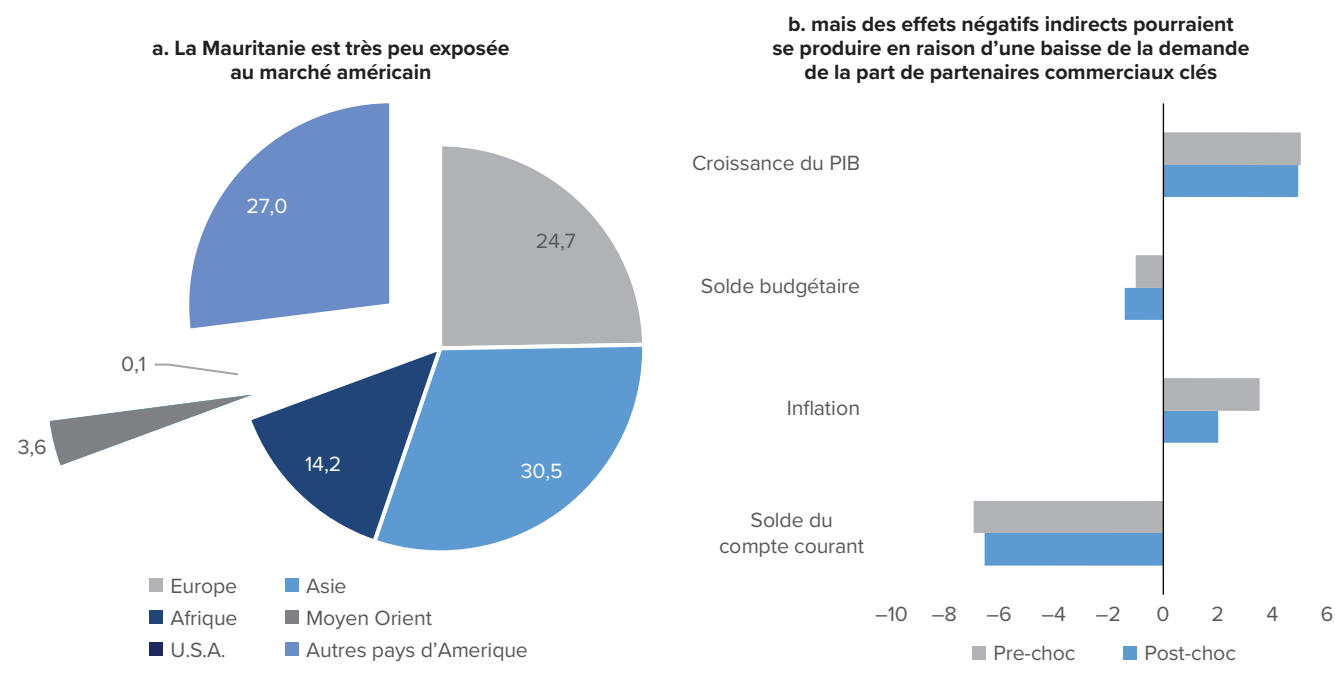
Perspectives économiques de la Mauritanie : Ralentissement à court terme atténué par la production de gaz, les revenus et les investissements stratégiques pour une croissance durable

Les perspectives macroéconomiques tiennent compte des effets économiques potentiels résultant de la récente réorientation de la politique commerciale internationale. Le commerce direct avec les États-Unis est minime (0,1 % des exportations totales en 2023), mais des effets indirects peuvent résulter de changements dans la demande d'exportations clés telles que le minerai de fer, le poisson et le cuivre en provenance de Chine, et l'or en provenance du Canada et de la Suisse. La baisse des prix des matières premières pourrait réduire le coût des importations de pétrole et de denrées alimentaires, ce qui pourrait entraîner une baisse des prix et une augmentation de la consommation privée à court terme. En outre,

les changements économiques parmi les principaux partenaires de développement pourraient affecter les flux d'aide. Les estimations préliminaires indiquent que la croissance sera inférieure de 0,1 pp par rapport au *scénario sans changement de politique commerciale* et que le déficit budgétaire augmentera de 0,4 pp du PIB. Toutefois, l'inflation devrait continuer à diminuer en raison de la baisse des prix internationaux des produits de base, tandis que le déficit de la balance courante se creusera légèrement (figures 12.a et 12.b).

Les perspectives économiques de la Mauritanie restent positives, bien que d'importants risques baissiers subsistent. La dégradation de la situation sécuritaire au Sahel pourrait entraîner des afflux de réfugiés et décourager les investissements directs étrangers (IDE), tandis que les chocs liés au climat menacent la productivité agricole et les infrastructures, ce qui pourrait exacerber la pauvreté et les pressions sur la balance des paiements. En outre, l'incertitude autour de la politique économique mondiale et le ralentissement de la croissance dans la zone euro et

Figure 12. Impact projeté d'un choc tarifaire américain sur les perspectives macroéconomiques de la Mauritanie en 2025



Source : Perspectives de la pauvreté macroéconomique et estimations des services de la Commission européenne.

en Chine pourraient perturber davantage le commerce, l'investissement et l'aide. En revanche, une production régulière de gaz issue du projet GTA, une gestion efficace, une accélération des réformes et une amélioration du contexte internationale pourraient stimuler les réformes structurelles, attirer les investissements directs étrangers et renforcer la croissance économique.

La croissance économique de la Mauritanie devrait ralentir en 2025–2026 en raison de la baisse des volumes de production de minerai de fer et d'or, mais elle devrait rebondir en 2027 avec le pic attendu de la production de gaz et les réformes structurelles. La croissance économique est projetée à 4,9 % en 2025 et à 4,5 % en 2026, reflétant une baisse significative de la production d'or alors que certaines mines approchent de la fin de leur cycle de production. Ce ralentissement coïncide également avec la dynamique des prix à moyen terme. Bien que la production d'or soit prévue à la baisse, les prix internationaux de l'or devraient augmenter de manière significative—de 36,1 % en 2025—avant une baisse modeste de 1,5 % en 2026. Étant donné que l'or représente environ 30 % des exportations et environ 9 % du PIB, ces mouvements de prix favorables pourraient offrir un coussin contre les vents contraires liés à la production et soutenir les équilibres extérieurs et budgétaires. Les prix du pétrole devraient diminuer de 20,7 % en 2025 et de 6,3 % en 2026, tandis que les prix du minerai de fer devraient baisser de 13,2 % et 7,4 %, respectivement. Ces tendances, combinées aux contraintes de production, continueront de peser sur l'économie dépendante de l'extraction de la Mauritanie. L'inflation moyenne devrait diminuer à 2,0 % en 2025, avant d'augmenter à 3,5 % de 2026 à 2027, soutenue par une politique monétaire accommodante.

Les estimations suggèrent que la pauvreté continuera d'augmenter, reflétant une hausse de l'inflation et une croissance de la productivité agricole relativement lente. Le taux de pauvreté, selon le seuil national devrait accroître de 1,6 points de pourcentage sur la période 2025–2027. Parallèlement, les estimations internationales basées sur un taux de 3,65 \$ PPA prévoient une augmentation de

1,0 pp, avec environ 139 000 personnes qui devraient tomber dans la pauvreté au cours de la même période. Cette augmentation de la pauvreté devrait se produire parallèlement à une hausse des taux d'inflation passant de 2,0 % à 3,5 % et à une baisse de la valeur ajoutée agricole par habitant de 1,4 pp en moyenne.

Le déficit du compte courant de la Mauritanie devrait s'améliorer à moyen terme, grâce à une baisse des importations des services et des biens d'équipements, ainsi qu'au soutien des exportations liées à la production de GNL du projet GTA. Malgré son amélioration remarquable estimée à 4,8 % en 2025, le déficit du compte courant s'établirait en moyenne à 6,1 % du PIB sur la période 2025–2027, reflétant néanmoins une amélioration globale de la balance commerciale et des services par rapport à 2024. Les exportations devraient diminuer à 33,3 % du PIB en 2025, puis à 32,1 % en 2026, avant de se redresser légèrement à 33,0 % du PIB en 2027, suivant la même trajectoire que les exportations de minerais de fer et de produits de pêche. En revanche, les exportations d'or, estimées en chute en 2025, atteindraient un pic de 14,4 % du PIB, tout comme les exportations d'hydrocarbures, qui devraient représenter 3,3 % du PIB en 2026. Quant aux importations, elles devraient se stabiliser autour de 36,3 % du PIB sur 2025–2027, après une baisse notable en 2025. Ces tendances illustrent les efforts de la Mauritanie pour stabiliser sa position extérieure grâce à une amélioration de ses performances à l'exportation.

La situation budgétaire de la Mauritanie se renforce grâce aux mesures de mobilisation de recettes, notamment l'introduction de la taxe carbone et la réforme de la fiscalité des entreprises publiques, qui pourrait générer des gains significatifs à moyen terme. À moyen terme, la situation budgétaire devrait se stabiliser à un déficit de 1,0 % du PIB d'ici 2027, financé par des emprunts concessionnels et les réserves du Trésor. Les recettes publiques devraient passer de 24,7 % du PIB en 2025 à 26,2 % en 2027. Cette mobilisation des recettes sera renforcée par des mesures clés décrites dans le budget 2025 (voir paragraphe 22).

1.3. Conclusion et recommandations politiques

En 2024, l'économie mauritanienne a fait preuve de résilience grâce à une amélioration des soldes budgétaires et extérieures—soutenue par la hausse des exportations, l'assainissement budgétaire et une inflation stable—malgré le ralentissement de la croissance dû à l'affaiblissement de la production extractive et à des risques persistants d'insécurité alimentaire

En 2024, la croissance économique de la Mauritanie a chuté à 5,2 %, principalement en raison du ralentissement de la production dans le secteur extractif, de retards dans la production gazière et d'une baisse de la consommation publique. L'inflation a nettement diminué par rapport aux deux années précédentes, améliorant le pouvoir d'achat des ménages. Avec la baisse de l'inflation alimentaire, mais une croissance agricole limitée, le taux de pauvreté a légèrement diminué, passant de 28,6 % en 2023 à 28,4 % en 2024 (mesurée à 3,65 USD par jour en PPA 2017). L'insécurité alimentaire reste préoccupante, en raison de mauvaise récolte céréalière causées par des précipitations insuffisantes et d'une instabilité régionale croissante. Sur le plan de la politique monétaire, la BCM a commencé à assouplir sa politique, en réduisant les taux d'intérêt à deux reprises en 2024 en réponse au ralentissement de l'inflation. Le MRU est resté relativement stable tout au long de l'année. Dans le même temps, le marché des titres d'État a connu une forte croissance, soutenue par une augmentation significative de l'émission de bons du Trésor conventionnels et Islamiques. La dette a poursuivi sa tendance à la baisse, en particulier la dette extérieure. Toutefois, la dépendance croissante du gouvernement à l'égard des emprunts nationaux—principalement par le biais de bons du Trésor—pour réduire la vulnérabilité aux fluctuations du taux de change, est également une source de risque de refinancement.

Les positions extérieure et budgétaire de la Mauritanie sont restées solides, soutenues par un resserrement du

déficit commercial, une gestion prudente des réserves, combinés à des efforts continus d'assainissement budgétaire. Bien que le pays reste fortement dépendant des exportations d'or et de cuivre, qui ont compensé la baisse de l'exportation du minerai de fer, les exportations totales ont augmenté, renforçant ainsi les recettes en devises. Sur le plan budgétaire, la Mauritanie a démontré une meilleure gestion grâce à une consolidation budgétaire, principalement tirée par une plus forte mobilisation des recettes—en particulier fiscales—ainsi que par des réductions des dépenses courantes, des subventions et des transferts.

Maintenir une croissance inclusive nécessitera une diversification, une politique monétaire prudente et un système de protection sociale plus solide afin d'atténuer les effets de la consolidation budgétaire sur les pauvres.

Accélérer la diversification économique afin de réduire la dépendance au secteur extractif (Tableau 3). La Mauritanie devrait diversifier son économie au-delà des exportations d'or et de minerai de fer en attirant des investissements dans les secteurs non extractifs, notamment l'agriculture, la pêche et les services. Les réformes clés peuvent inclure la mise en œuvre du nouveau code des investissements, la loi sur la concurrence et l'adoption d'une loi sur les PME. La digitalisation des transactions foncières et la mise en place d'un cadastre complet faciliteront l'accès à des terres sécurisées et devraient favoriser l'investissement privé.

Renforcer davantage la discipline budgétaire et monétaire. La Mauritanie pourrait institutionnaliser la discipline budgétaire grâce à des réformes fondées sur des règles et alignées sur les objectifs climatiques afin de préserver la viabilité budgétaire et réduire la vulnérabilité aux chocs extérieurs. Cela contribuerait à dissocier les dépenses des recettes extractives volatiles. Les réformes en cours, telles que la mise en œuvre de la taxe carbone et les ajustements des prix des carburants, devraient s'accompagner de mécanismes transparents d'utilisation ciblée des recettes au bénéfice de la protection sociale et les investissements verts, assurant ainsi à la fois la prudence

Tableau 3. Options de réforme prioritaires pour renforcer la stabilité macroéconomique

<i>Objectifs de la réforme</i>	<i>Options de réforme</i>	<i>Horizon temporel</i>
Maîtriser l'inflation	• Envisager une approche flexible permettant d'ajuster les mesures de politique monétaire en fonction des nouvelles informations disponibles • Poursuivre les mécanismes d'absorption des liquidités (bons du Trésor, réserves obligatoires, etc.) • Renforcer la coordination entre la politique monétaire et la politique budgétaire	CT
Assurer un assainissement budgétaire inclusif	• Compléter les réformes des subventions par des filets de sécurité sociale ciblés • Développer les transferts ciblés d'argent liquide	CT à MT
Promouvoir une réforme fiscale alignée sur le climat	• Mettre en œuvre efficacement les taxes sur le carbone et les carburants • Recycler les recettes pour la protection sociale et les investissements verts • Renforcer les capacités institutionnelles et de suivi	CT à MT
Améliorer l'administration et les recettes fiscales grâce à la numérisation	• Opérationnaliser et développer l'archivage et la facturation électroniques • Améliorer l'infrastructure et l'accès numériques • Investir dans l'éducation et la sensibilisation des contribuables • Renforcer les capacités d'utilisation des outils numériques • Investir dans l'intégration des systèmes	MT
Diversifier l'économie et réduire la dépendance à l'égard des industries extractives	• Supprimer les obstacles à l'investissement dans les secteurs non extractifs, notamment par la mise en œuvre intégrale de la nouvelle loi sur la concurrence, du nouveau code d'investissement et l'adoption d'une loi sur les PME. • Réaffecter les recettes minières aux infrastructures, à l'éducation et à la santé	MT à LT
Renforcer la viabilité de la dette et réduire les risques	• Passage d'instruments nationaux à court terme à des instruments à moyen/long terme • Poursuivre le renforcement du marché financier national • Diversifier les devises de la dette extérieure • Donner la priorité aux emprunts concessionnels • Améliorer la transparence de la dette	MT à LT

Source : Banque mondiale ; Personnel de la Banque mondiale. CT : Court terme ; MT : Moyen terme ; LT : Long terme.

budgétaire et l'équité. Compte tenu de l'atténuation des pressions inflationnistes, une politique monétaire prudente pourrait s'avérer nécessaire pour éviter une reprise de l'inflation tout en poursuivant l'absorption de liquidité.

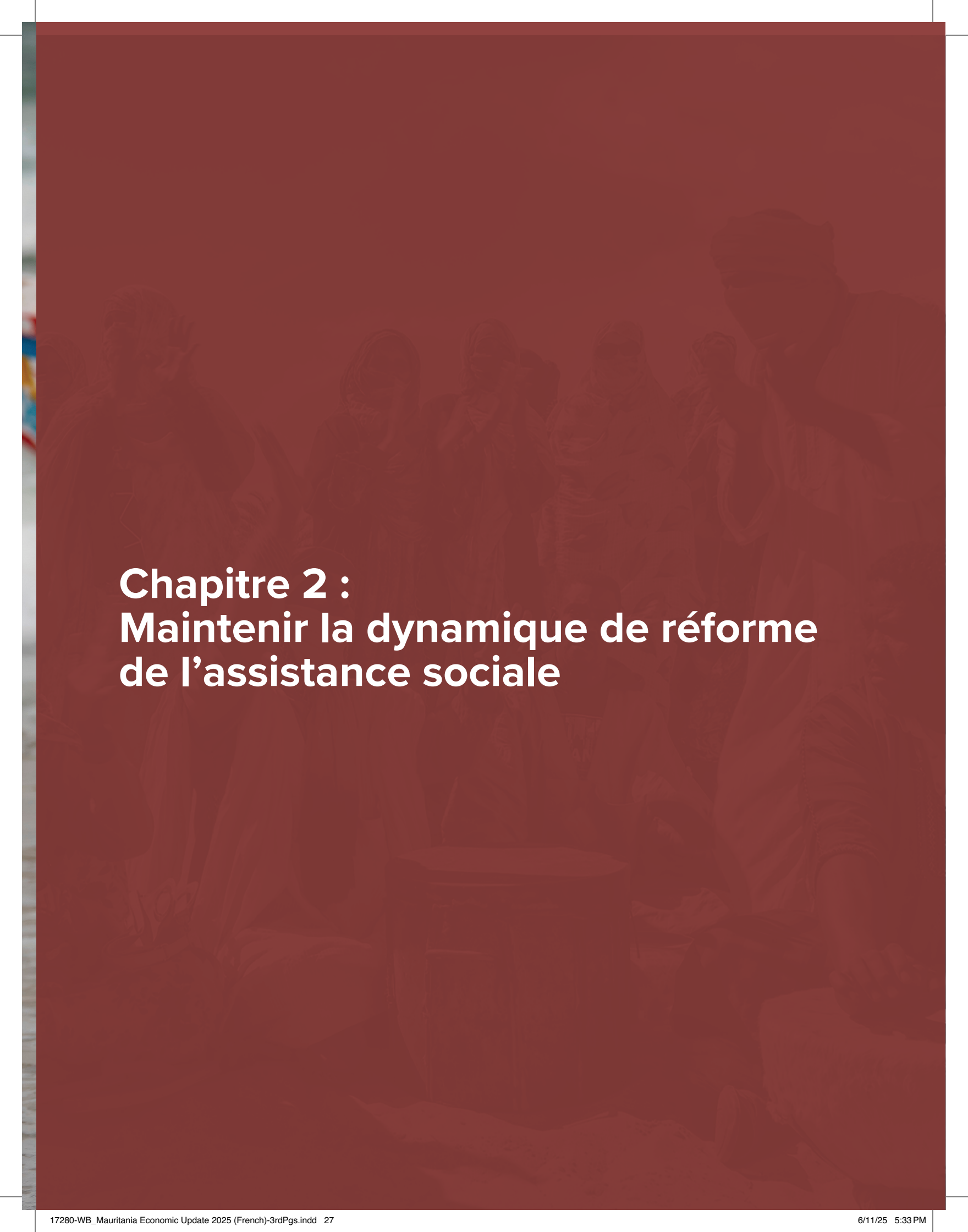
Diversifier les sources de financement pour faire face aux risques de change et de refinancement. La Mauritanie devrait continuer à diversifier ses sources de financement en passant progressivement du financement extérieur au financement domestique tout en allongeant la maturité de ce dernier pour atténuer le risque de refinancement. Cela implique d'approfondir le marché de la dette domestique en augmentant le volume et l'échéance des titres publics à moyen et long terme, réduisant ainsi la dépendance à l'égard des bons du Trésor à court terme. Parallèlement, le gouvernement devrait continuer à diversifier la composition monétaire de la dette extérieure afin de réduire la dépendance à l'égard du dollar américain, tout en donnant la priorité au financement concessionnel. Il est également crucial de renforcer la transparence de la dette, d'améliorer la supervision de la dette—en particulier en ce qui concerne les engagements des entreprises publiques—et de mettre pleinement en œuvre la stratégie de la dette à moyen terme, pour atténuer les risques budgétaires et s'aligner sur les normes internationales.

Moderniser l'administration fiscale pour améliorer la conformité. Les efforts devraient se concentrer sur l'expansion des outils fiscaux digitaux tels que la

télédéclaration (*e-filing*) et la facturation électronique (*e-invoicing*), tout en améliorant l'accessibilité, la fiabilité et le caractère abordable des services numériques avec une connectivité améliorée. Des investissements dans l'intégration des systèmes, le renforcement de capacité institutionnelle et les compétences numériques de base sont essentiels, y compris les campagnes de sensibilisation des contribuables. Le renforcement de l'écosystème digital est essentiel pour moderniser l'administration publique et réduire les écarts de recettes.

Les mesures de consolidation budgétaire, en particulier les réductions de subventions, peuvent affecter à la baisse le pouvoir d'achat des ménages, notamment les groupes à faibles revenus. La hausse des prix des produits de première nécessité due à la suppression des subventions accroît la vulnérabilité des ménages les plus pauvres. Bien que l'inflation ait diminué en 2024, le taux de pauvreté reste élevé. Les stratégies fiscales plus écologiques, telles que les taxes sur le carbone et la tarification automatique des carburants, nécessitent des mesures de protection sociale bien ciblées afin de réduire les effets négatifs sur les pauvres. Il est aussi essentiel d'étendre les filets de sécurité au moyen de transferts monétaires ciblés pour protéger les ménages vulnérables, prévenir l'augmentation de la pauvreté et des inégalités, et garantir une croissance inclusive. Le chapitre 2 examine le paysage de l'assistance sociale en Mauritanie, les défis et les impacts sur la réduction de la pauvreté et des inégalités.





Chapitre 2 : Maintenir la dynamique de réforme de l'assistance sociale

2.1. Introduction

La Mauritanie est confrontée à d'importants défis en matière de développement, notamment une pauvreté persistante, un faible niveau de capital humain et une forte vulnérabilité aux chocs. Bien que les taux de pauvreté aient diminué entre 2014 et 2019, la Mauritanie a connu des revers dans ses efforts de réduction de la pauvreté, depuis 2020, avec une aggravation des inégalités régionales. Le taux de pauvreté est passé de 31,8 % en 2019 à 33,6 % de la population en 2020, une hausse particulièrement marquée en milieu rural (Banque mondiale 2022). L'indice du capital humain (ICH) était de 0,38 en 2020, ce qui signifie que les enfants nés cette année-là n'atteindront que 38 % de leur plein potentiel si les lacunes actuelles en matière d'éducation et de santé ne sont pas comblées. La Mauritanie est classée 150e sur 159 pays, ce qui reflète un accès limité à une éducation et à des soins de santé de qualité, aggravé par une croissance démographique rapide de 2,8 % par an (Banque mondiale 2024). On observe également des taux d'inactivité élevés chez la tranche de population en âge de travailler, en particulier chez les jeunes. En outre, la Mauritanie est très vulnérable au changement climatique, ce qui affecte la sécurité alimentaire et exacerbe les risques tels que les sécheresses, les inondations et les vagues de chaleurs extrêmes. En 2022, de graves inondations ont détruit plus de 4 000 maisons et déplacé plus de 38 000 personnes (Banque mondiale 2023). Face à ces vulnérabilités climatiques et socio-économiques, il est impératif pour la Mauritanie de développer un système de protection sociale complet et efficace afin d'atténuer les impacts sur les populations les plus vulnérables.

La Mauritanie a réalisé d'importants investissements dans la protection sociale depuis 2015, passant d'un système axé sur les subventions alimentaires et agricoles à des programmes de transferts monétaires ciblés, élargissant ainsi la couverture et améliorant l'efficacité. La protection sociale est au cur de la Stratégie nationale de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP, 2016–2030) du gouvernement, qui vise à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2030, conformément aux Objectifs de développement durable. Jusqu'au

début des années 2010, les filets sociaux reposaient principalement sur la distribution de denrées alimentaires et les subventions via les boutiques Temwine, ainsi que l'appui aux intrants agricoles. En 2015, la Mauritanie a été pionnière dans la mise en place d'un Registre social (RS) au Sahel, atteignant une couverture nationale en 2020. Une mise à jour complète du registre est en cours (2022–2025) visant à améliorer la qualité des données et à étendre la couverture à l'ensemble de la population, avec des données détaillées sur les 40 % les plus pauvres. Le programme phare de filets sociaux, Tekavoul, lancé en 2016, a atteint une couverture nationale en 2024, soutenant ainsi plus de 140 000 ménages en situation d'extrême pauvreté à travers des transferts monétaires conditionnés à la participation à des mesures d'accompagnement du capital humain. Le gouvernement a également mis au point un système évolutif de réponse aux chocs, comprenant deux programmes de réponse aux chocs (Elmaouna et Tekavoul-choc), et ainsi que le Dispositif d'Alerte Précoce et de Réponse aux Crises Alimentaires et Nutritionnelles (DCAN) et un mécanisme commun de financement, le Fonds National de Réponse aux Crises Alimentaires et Nutritionnelles (FNRCAN). Ces initiatives fournissent une assistance en espèces aux ménages vulnérables pendant la période de soudure, en complément des transferts réguliers.

Les développements récents dans le secteur des filets de protection sociale (FPS) en Mauritanie montrent des progrès notables, en particulier avec l'établissement et la mise à jour du Registre Social (RS) et l'expansion des programmes de transferts monétaires. Ces initiatives constituent une base solide pour lutter contre la pauvreté, mais des défis subsistent, tels qu'une coordination inadéquate entre les institutions clés et des niveaux de prestations faibles par rapport au seuil de pauvreté. Pour renforcer le système, la Mauritanie doit se concentrer sur l'amélioration du ciblage à travers le RS, l'augmentation des montants des prestations pour mieux les aligner aux besoins des ménages, et la mise en œuvre de mécanismes dynamiques d'entrée et de sortie pour assurer des mises à jour régulières et un meilleur ciblage. En outre, l'intégration du RS dans le système de subventions alimentaires pourrait améliorer leur efficacité, tandis que

l'élargissement des programmes d'inclusion économique ciblant les ménages les plus pauvres contribuera à favoriser la résilience à long terme. Il est essentiel de renforcer la coordination institutionnelle, les mécanismes de suivi et les collaborations institutionnelles pour garantir une bonne mise en œuvre de la stratégie nationale et pérenniser les progrès en matière de réduction de la pauvreté.

2.2. Vue d'ensemble du système de protection sociale en Mauritanie

La Mauritanie a mis en place les éléments constitutifs d'un système de protection sociale adaptatif (PSA), comprenant un Registre Social, un programme de sécurité sociale régulier et deux programmes de transfert monétaires en réponse aux chocs

Au cours de ces dernières années, le Registre Social mauritanien est devenu un outil clé pour améliorer l'efficacité des programmes de protection sociale, en élargissant la couverture et en perfectionnant la méthodologie. Établi en 2015 et atteignant une couverture nationale en 2020, le RS a fait l'objet d'une mise à jour complète de 2022 à 2025 afin d'améliorer la précision des données et d'atteindre une couverture universelle, incluant des informations détaillées sur les 40 % de ménages les plus pauvres. Initialement utilisé par Tekavoul, le RS est aujourd'hui exploité par plus de 25 partenaires, notamment dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire aggravée par le changement climatique. La méthodologie mise à jour du RS combine des quotas de pauvreté au niveau de la commune avec un indice d'actifs au niveau du ménage en utilisant une approche de collecte de données en deux étapes. Cela garantit un ciblage plus précis et plus inclusif, réduisant les erreurs et permettant de mieux aligner les programmes de protection sociale sur les besoins des populations les plus vulnérables de Mauritanie.⁸

Le deuxième pilier du système d'assistance sociale en Mauritanie comprend le programme national de

⁸ Une évaluation de l'impact de la méthode de ciblage est en cours et des preuves de sa performance seront disponibles avant juin 2025.

filets sociaux Tekavoul et sa composante Tekavoul choc, ainsi que le programme de réponse aux chocs, Elmaouna. Tekavoul est un programme national de sécurité sociale introduit en même temps que le RS. Il fournit des transferts trimestriels en espèces (3600 MRU ou 90 US\$) aux ménages en situation d'extrême pauvreté pour une période de cinq ans, sous condition de participation à des mesures d'accompagnement en matière de capital humain. En outre, les ménages qui sortent du programme—c'est-à-dire les ménages dont le statut de pauvreté a évolué après la mise à jour du registre—sont censés bénéficier d'un ensemble de mesures d'inclusion économique.⁹ Cependant, la mise en œuvre de ces mesures d'inclusion économique a été retardée à cause de la crise du COVID-19 et de problèmes de passation de marchés, ainsi ne débutant qu'au début de l'année 2024. La stratégie d'entrée et de sortie du programme est en cours de révision majeure. En plus des transferts monétaires réguliers, la Mauritanie dispose de deux autres programmes de réponse aux chocs. Elmaouna, introduit en 2017, mis en œuvre par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), fournit des transferts en espèces aux ménages touchés par l'insécurité alimentaire pendant la période de soudure. En 2021, Tekavoul-choc a été introduit comme une extension de Tekavoul et géré par Taazour. Les deux programmes utilisent la même méthodologie de ciblage et les mêmes niveaux de prestations, mais opèrent dans des zones et des institutions différentes, ce qui soulève

⁹ Le paquet de mesures d'inclusion économique se compose de trois phases : (i) soutien à la pré-crétion ; (ii) subventions monétaires ; et (iii) soutien à la post-crétion. La phase de pré-crétion aide les bénéficiaires à trouver des idées de projets et leur fournit les compétences de base nécessaires à la gestion de leurs activités productives. Elle comprend des modules de formation à l'idéation, à l'esprit d'entreprise et aux aptitudes à la vie quotidienne qui aident les femmes bénéficiaires à surmonter les normes sociales et à stimuler leurs aspirations. Au cours de cette phase, les bénéficiaires sont encouragées à identifier des sources de revenus durables et à diversifier leurs activités afin d'accroître leur résilience. Les bénéficiaires reçoivent ensuite un accompagnement pour élaborer un plan d'affaires et une subvention équivalente à environ 300 USD, pour les aider à surmonter les contraintes liées à l'accès au financement. Le soutien post-crétion est un programme d'accompagnement au cours duquel les bénéficiaires reçoivent un soutien supplémentaire pour développer leurs activités productives.

ainsi des questions sur la nécessité d'une meilleure articulation institutionnelle et opérationnelle entre les deux programmes.

L'évolution du paysage institutionnel du secteur de l'assistance sociale en Mauritanie reflète des défis persistants alors que le gouvernement se prépare à adopter une nouvelle stratégie nationale en 2025

Le paysage institutionnel du secteur a connu des changements importants au cours des cinq dernières années et devrait encore évoluer avec l'adoption d'une nouvelle stratégie nationale de protection sociale. En 2020, la Délégation Générale de Taazour a été créée en tant qu'agence publique chargée la solidarité nationale et de la lutte contre l'exclusion. Elle supervise le registre social, le programme national de transferts monétaires, Tekavoul, ainsi que le programme de subventions alimentaires, Boutique Temwine. Taazour a également mené la réponse gouvernementale à la pandémie de COVID-19, entre 2020 et 2021. Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) met en œuvre une série d'interventions liées à la nutrition et aux chocs, telles que les programmes de prévention et de traitement de la malnutrition, le transfert monétaire en réponse aux chocs Elmaouna, la distribution alimentaire et le soutien à l'agriculture. Depuis 2022, le CSA coordonne le nouveau cadre de réponse aux chocs, renforcé par l'adoption du Système National d'Alerte Précoce et de Réponse aux Chocs (DCAN) et de son mécanisme de financement, le FNRCAN. Le Ministère des Affaires

Sociales, de l'Enfance et de la Famille (MASEF) supervise deux programmes : l'appui aux personnes en situation de handicap et la promotion de la solidarité nationale.

Dix ans après le lancement de sa première stratégie, le secteur de la protection sociale du pays est confronté à d'importants défis en matière de coordination et de contrôle, alors que le gouvernement prépare une nouvelle stratégie qui devrait être approuvée en 2025. Bien qu'une meilleure harmonisation soit évidente, notamment avec un plus d'acteurs utilisant le RS pour cibler les bénéficiaires, la coordination et le suivi pourraient être améliorés grâce à des mécanismes de rapportage communs pour l'ensemble des interventions du secteur. Actuellement, il n'existe pas de vision globale du système, rendant difficile le suivi des bénéficiaires et des dépenses (voir l'annexe 1 pour les sources de données sur les programmes). En outre, le comité multisectoriel pour la protection sociale, censé assurer la coordination entre les institutions, ne fonctionne pas efficacement. Le principal défi pour la nouvelle stratégie sera de favoriser une compréhension partagée du secteur et de renforcer la coordination entre les institutions clés—Taazour, CSA et MASEF—ce qui n'a pas encore été pleinement dans la future stratégie de protection sociale.

2.3. Evolution et déterminants des dépenses de Filets de Protection Sociale (FPS) en Mauritanie

Les dépenses d'assistance sociale restent relativement faibles par rapport à la moyenne régionale, mais un

Figure 13. Chronologie des changements récents dans le secteur de la protection sociale

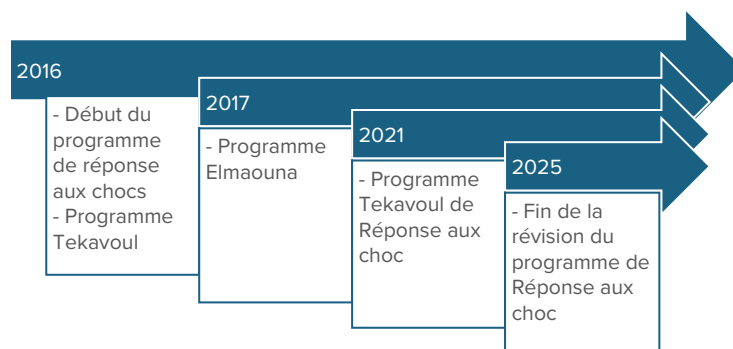
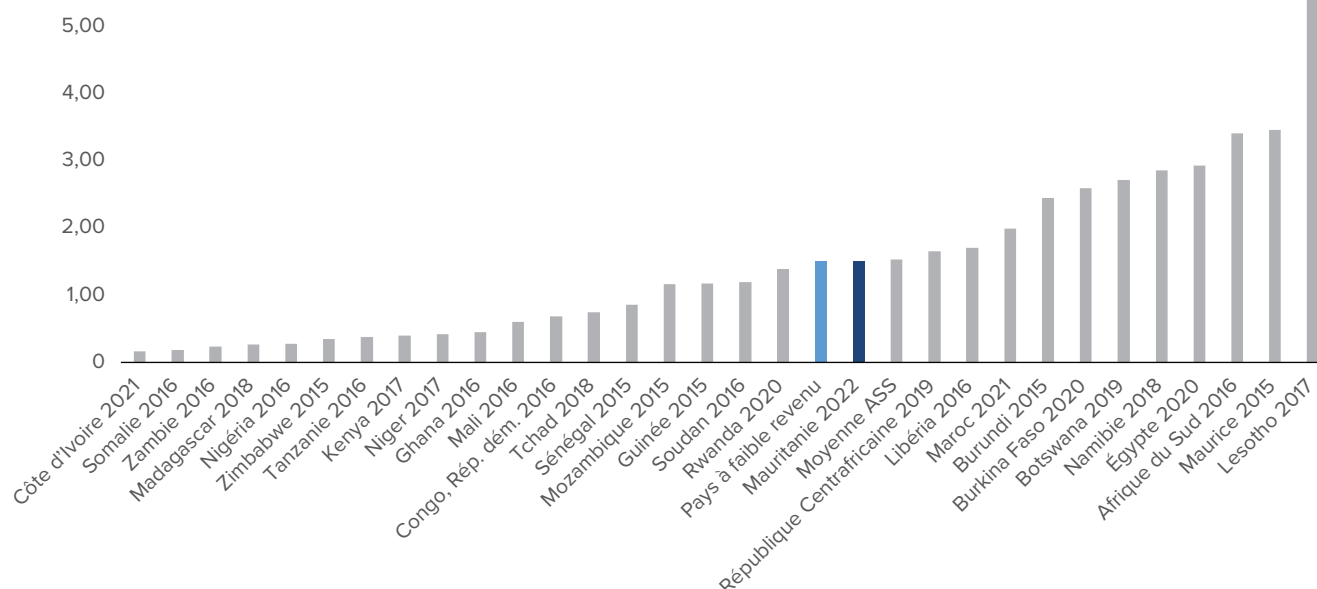


Figure 14. Dépenses de FPS dans les pays subsahariens en 2022, en % du PIB



Source : Documents nationaux (voir annexe 2) et base de données ASPIRE.

meilleur ciblage pourrait réduire la pauvreté de manière significative. Les dépenses consacrées aux 11 principaux programmes sont passées de 0,46 % du PIB en 2020 à 1,51 % en 2022–23, ce qui reste inférieur à la moyenne régionale de 1,53 %, mais correspond à la moyenne des pays à faible revenu (1,50 % du PIB).¹⁰ Cependant, si toutes les dépenses étaient exclusivement destinées aux pauvres, ce budget pourrait presque réduire de moitié l'écart de pauvreté, actuellement estimé à 2,45 % du

PIB.¹¹ En 2022, le programme le plus important était la subvention alimentaire non ciblée Temwine (0,39 % du PIB), tandis que le programme de transferts monétaires pour lutter contre la pauvreté ne représentait que 0,24 % du PIB.

Le système de filet de sécurité sociale s'est historiquement et fortement appuyé sur des transferts alimentaires et des subventions alimentaires, mais l'introduction de programmes réguliers et sensibles aux chocs l'a profondément transformé. Depuis 2010, la distribution de nourriture et les subventions alimentaires via les boutiques Temwine ainsi que les subventions aux intrants agricoles ont été les principales interventions (Banque mondiale 2021). Le lancement de Tekavoul (transferts monétaires réguliers) et des programmes de réponse aux chocs

¹⁰ Alors que le secteur manque encore d'une vision claire de ce qui est considéré comme FPS ou non, cette revue des dépenses a identifié 11 programmes FPS, l'estimation FPS 2022 est basée sur les programmes suivants : Tekavoul, transferts monétaires d'urgence, traitement de la malnutrition aiguë et modérée, nutrition pour les femmes enceintes, alimentation de couverture, distribution de nourriture pendant le soudour, distribution de semences. Il inclut également les dépenses de 2021 pour l'alimentation scolaire et la couverture sanitaire des indigents, et les données de 2020 pour les boutiques Temwine. Il convient de noter que dans le projet de nouvelle stratégie nationale, seuls Tekavoul, Elmaouna, Temwine, la distribution de denrées alimentaires et les intrants agricoles sont inclus dans les FPS. Voir l'annexe 1 pour plus de détails.

¹¹ L'ampleur de l'écart de pauvreté a été estimée à l'aide d'EPCV 2019 en calculant et en additionnant les montants de revenus dont chaque ménage pauvre aurait besoin pour atteindre le seuil de pauvreté national.

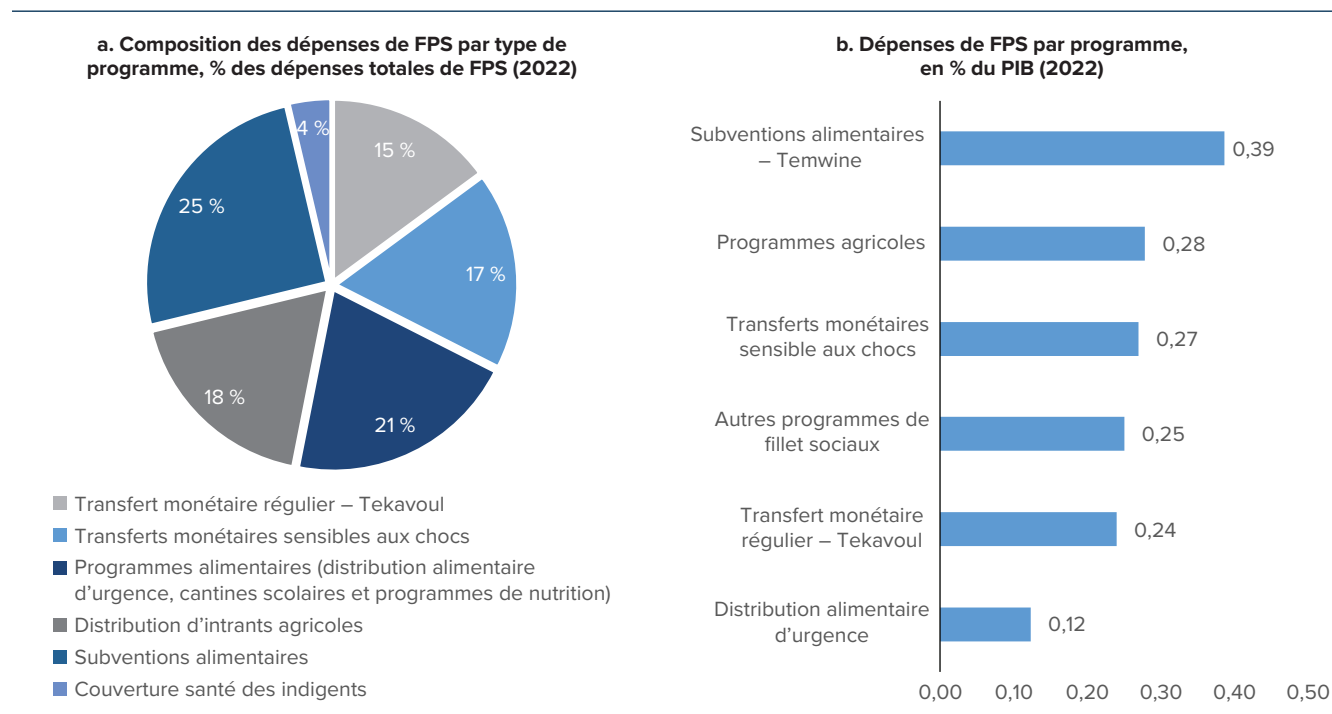
(Elmaouna et Tekavoul-choc) a permis au FPS de passer d'une réponse centrée uniquement sur la lutte contre l'insécurité alimentaire à une approche visant la réduction des vulnérabilités plus larges et l'amélioration de la résilience. En 2022, les programmes de transferts monétaires représentaient 32 % des dépenses totales des FPS, tandis que les subventions alimentaires, les subventions agricoles et la distribution de nourriture représentaient respectivement 25 %, 18 % et 21 %. Les 4 % restants ont été alloués à la couverture sanitaire des indigents (figure 15.a). Cette année-là, les transferts monétaires sensibles aux chocs constituaient le troisième plus grand programme (0,27 % du PIB), suivi par les transferts monétaires réguliers (0,24 %), les subventions alimentaires et les subventions agricoles (figure 15.b).

Les récentes augmentations des dépenses des FPS sont principalement dues à l'extension du programme Tekavoul, qui a connu une forte accélération en 2024. Le nombre de bénéficiaires ainsi que les dépenses globales ont considérablement augmenté : les dépenses

ont été décuplé, passant de 0,02 % du PIB en 2017 à 0,24 % en 2022 et à 0,51 % en 2024. Le nombre de ménages bénéficiaires sont passés de 15 000 en 2017 à plus de 100 000 en 2023 et 140 000 en 2024 (figure 16). Cette croissance est attribuée à l'expansion des transferts monétaires réguliers, à l'introduction de Tekavoul-shock et à l'augmentation des montants des transferts passant de 1 500 MRU (37 \$) en 2015 à 3 600 MRU (90 \$) en 2024—soit une hausse de la part dans la consommation moyenne de 1,85 % à 5,89 % (soit 16,5 % du PIB par habitant). Depuis 2024, le programme comprend également une composante d'inclusion économique pour les ménages sortants et s'étend pour couvrir les bénéficiaires actuels du programme Tekavoul parmi les réfugiés et les communautés d'accueil en 2025. L'augmentation des transferts monétaires a entraîné une augmentation des dépenses totales des FPS, passant de 1,5 % du PIB en 2022 à une estimation de 1,8 % en 2024.

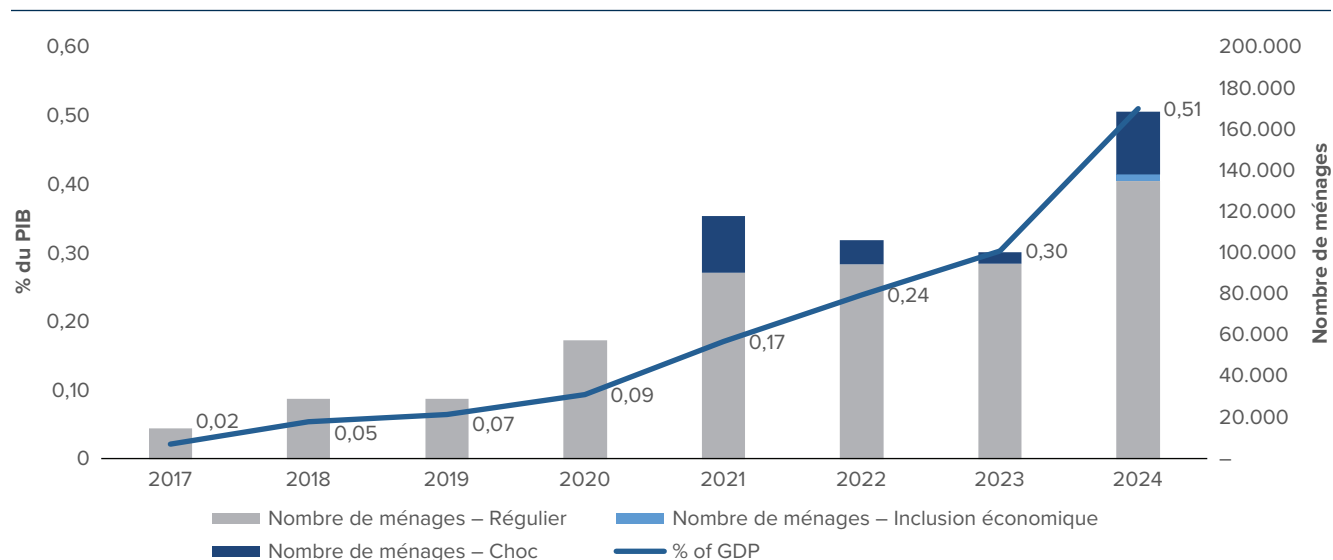
En 2024, les dépenses en transferts monétaires ont dépassé pour la première fois les dépenses de

Figure 15. Dépenses de protection sociale par programme



Source : Les auteurs se sont basés sur les documents nationaux (voir l'annexe 1).

Figure 16. Niveau de dépenses et bénéficiaires de Tekavoul, 2017–2024



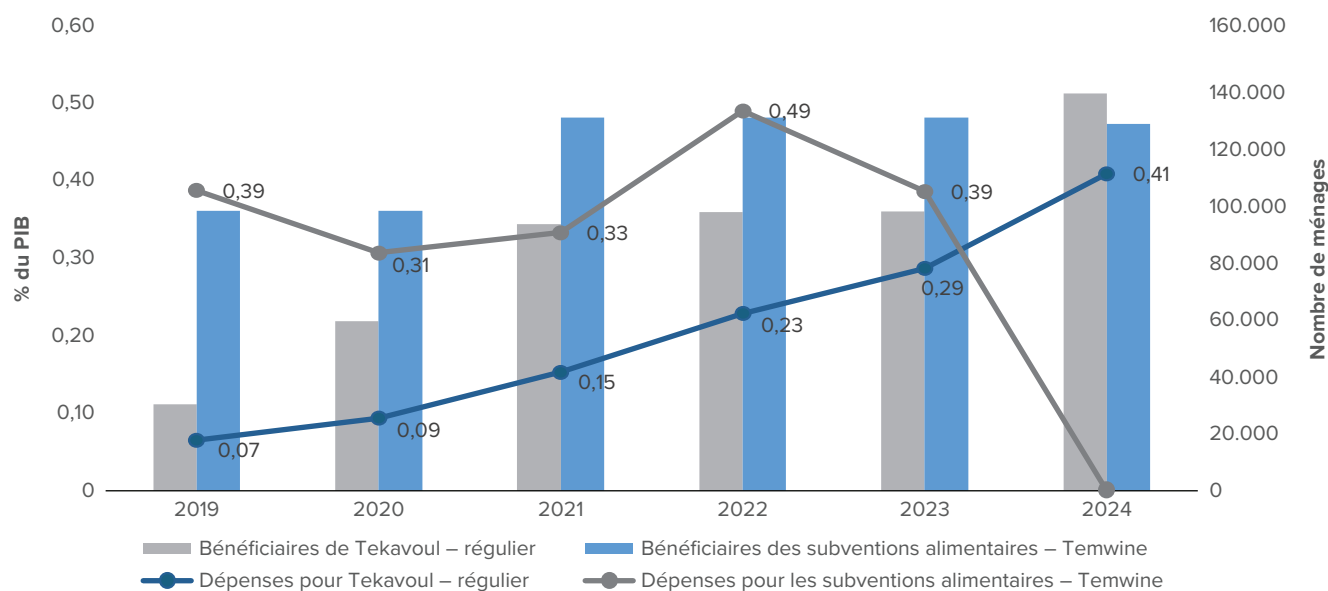
Source : Les auteurs se sont basés sur les documents nationaux (voir l'annexe 1).

subventions alimentaires, marquant ainsi un tournant décisif dans les priorités de l'assistance sociale. Au cours des cinq dernières années, les dépenses en transferts monétaires réguliers, ainsi que leur couverture, ont progressivement rattrapé celles des subventions alimentaires, atteignant 0,41 % du PIB et 140 000 bénéficiaires (figure 16). Alors que les subventions alimentaires sont censées protéger les ménages vulnérables contre les flambées des prix des denrées alimentaires, aucun mécanisme formel n'existe afin d'identifier les bénéficiaires éligibles. Le système repose sur l'hypothèse que les produits alimentaires subventionnés—tels que le riz, le blé et l'huile—sont principalement consommés par les ménages les plus vulnérables. En revanche, les transferts monétaires ciblés, qui utilisent une approche de ciblage basée sur la pauvreté par le biais du RS, offrent une opportunité prometteuse d'améliorer l'efficacité et l'efficacité du système de FPS dans la réduction de la pauvreté et des vulnérabilités. L'amélioration du ciblage des subventions alimentaires via le RS fait actuellement l'objet de discussions, ce qui permettrait de mieux aligner ce programme sur les pratiques fondées sur l'expérience et de renforcer davantage le filet de sécurité sociale.

2.4. Couverture et ciblage des programmes de FPS

La couverture du système de filets sociaux, historiquement faible par rapport aux autres pays de la région, s'améliore désormais grâce à l'expansion récente des programmes de transferts monétaires (Figure 18). Représentant le faible niveau des dépenses, la couverture du FPS n'était que de 11,3 % de la population en 2019, nettement inférieure à la couverture moyenne observée dans la région (20,6 %). En tenant compte de l'expansion récente du programme national de transferts monétaires, qui couvre plus de 140 000 ménages depuis 2024, de l'expansion du programme de cantine scolaire, de la distribution alimentaire et des subventions, la couverture estimée du FPS en 2024 est de 55 % (Figure 17). Les FPS ont récemment dépassé la moyenne régionale, rattrapant la couverture moyenne des pays de la même tranche de revenu (pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure), qui est de 54,6 %. Avec un taux de pauvreté national de 31,8 %, tous les pauvres pourraient potentiellement bénéficier du FPS. Cependant, une part substantielle des bénéfices est accumulée par les non-pauvres.

Figure 17. Transferts monétaires réguliers et subventions alimentaires ; dépenses et bénéficiaires (2019–24)



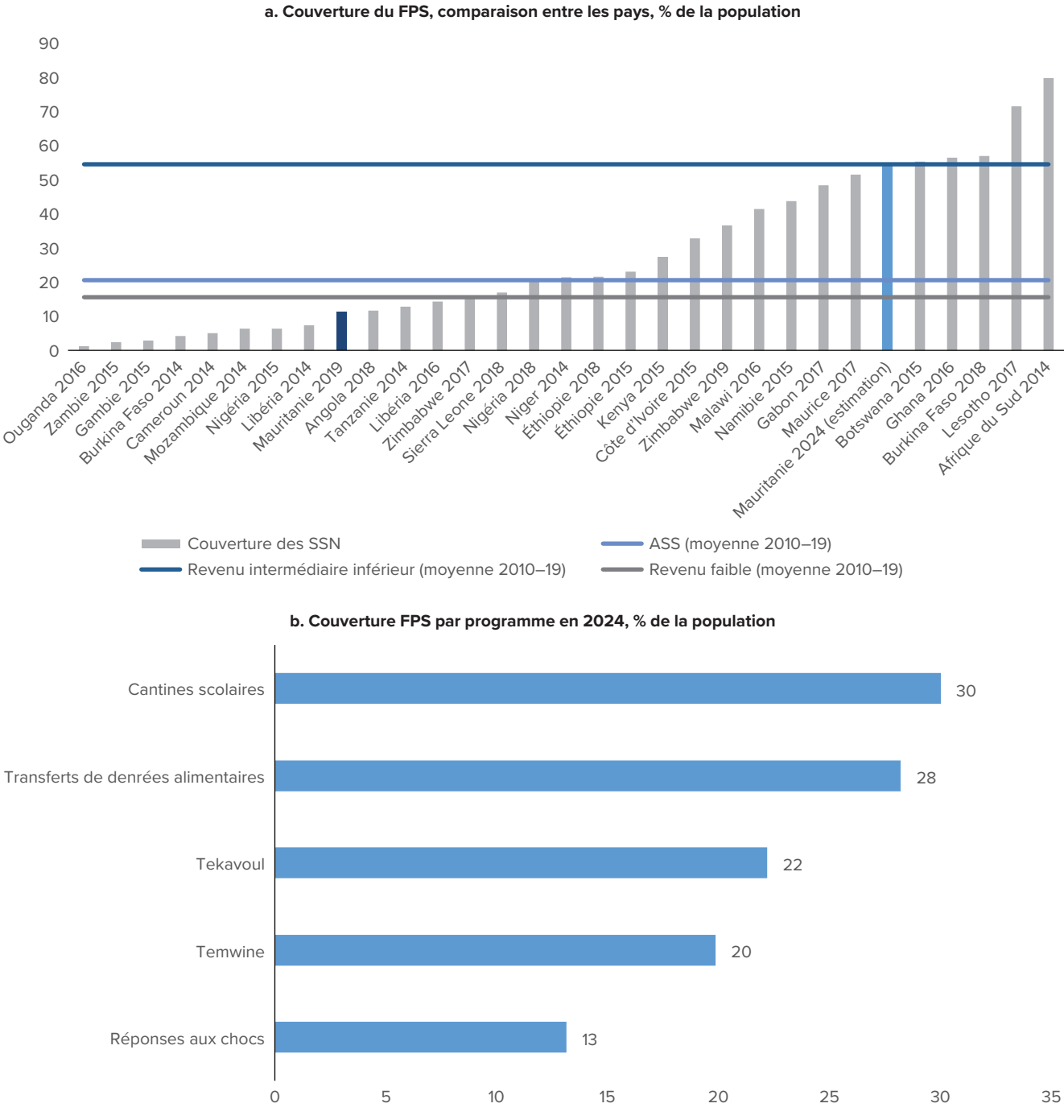
Source : Les auteurs se sont basés sur les documents nationaux (voir l'annexe 1).

La couverture des transferts monétaires a considérablement augmenté entre 2019 et 2024, grâce aux efforts visant à améliorer l'efficacité du ciblage du RS. Entre 2019 et 2024, la couverture des transferts monétaires est passée de 6,8 % de la population à 24,1 %. Le Tekavoul est désormais mis en œuvre à l'échelle nationale, allant de 12,6 % dans le Tiris Zemmour à 31,2 % dans le Guidimagha et le Gorgol (figure 19.a). La couverture du transfert monétaire régulier Tekavoul est fortement corrélée aux niveaux de pauvreté (coefficient de corrélation = 0,83), les régions les plus pauvres recevant un soutien plus important, à l'exception de Nouakchott (figure 19.b). La méthodologie révisée de ciblage du RS et la formule PMT actualisée de Tekavoul devraient permettre de réduire les erreurs de ciblage, et une évaluation d'impact en cours vise à évaluer les améliorations par rapport aux méthodes précédentes. Bien qu'ils soient inscrits depuis plus de cinq ans, aucun bénéficiaire de Tekavoul n'a quitté le programme. Cela suggère que l'amélioration des outils de ciblage ne s'est pas encore traduite par un meilleur ciblage du programme régulier. Les estimations indiquent qu'une proportion significative des bénéficiaires actuels

de Tekavoul ne serait plus éligible si les critères de ciblage étaient révisés. Par conséquent, la mise à jour de la base de données des bénéficiaires est une priorité pour le gouvernement en 2025.

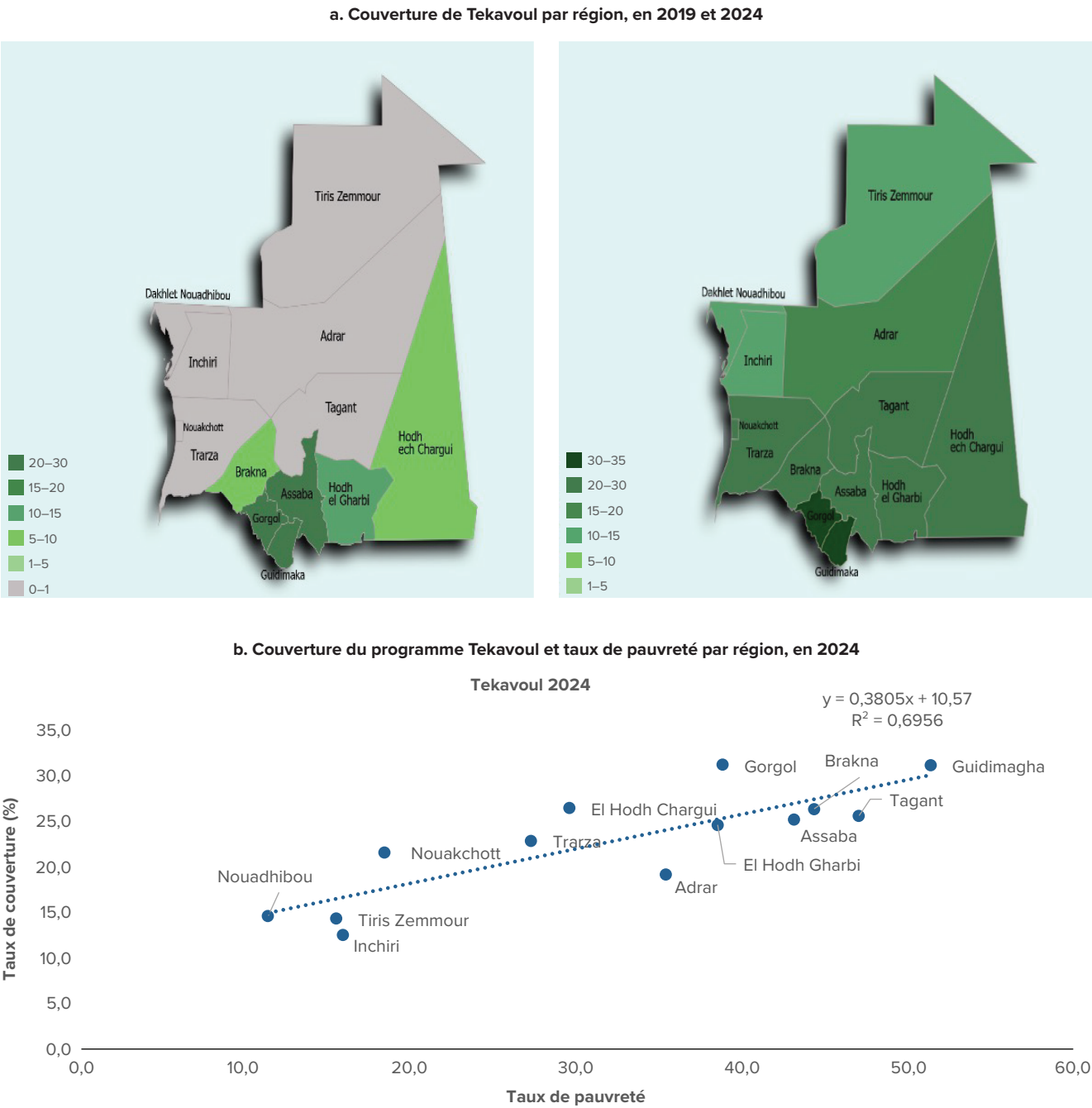
Ce changement dans la composition des dépenses intervient dans un contexte marqué par une incertitude mondiale accrue. La volatilité croissante des marchés internationaux de l'alimentation et de l'énergie—alimentée par les chocs climatiques et l'instabilité géopolitique— a ravivé le rôle des subventions alimentaires en tant qu'outil de préservation de la stabilité des prix et de la cohésion sociale. En Mauritanie, ces dynamiques renforcent les arguments politico-économiques en faveur du maintien d'une certaine influence sur les prix des denrées de première nécessité, en particulier en période d'inflation aiguë ou de perturbation de l'offre. Bien que le passage aux transferts monétaires ciblés améliore l'efficacité et l'équité, la réduction des subventions généralisées demeure un processus sensible, nécessitant des systèmes de distribution solides et une forte confiance du public dans les filets de sécurité sociale.

Figure 18. Couverture des filets sociaux en Mauritanie par programme et part de la population



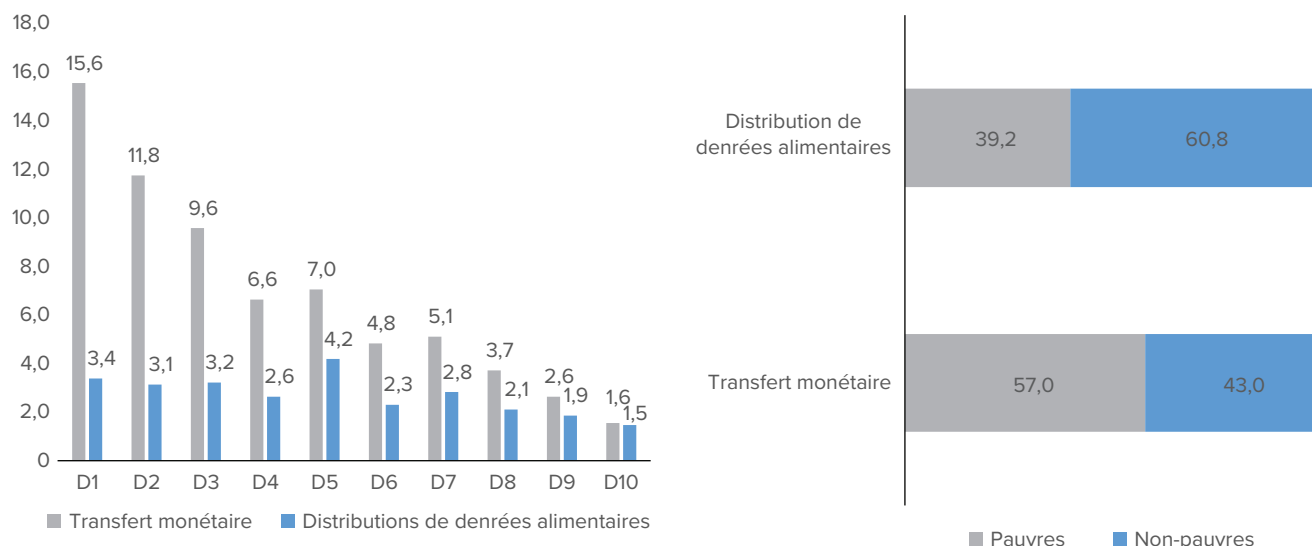
Source : Calculs du personnel de la BM basés sur les données de l'Institut National de Statistique et de Démographie (2019) pour la pauvreté et les données administratives pour chaque programme (voir l'annexe 2 pour la méthodologie).
Note : la couverture fait référence à la couverture directe et indirecte des membres du ménage.

Figure 19. Couverture régionale et taux de pauvreté du programme Tekavoul en 2019 et 2024



Source : Calculs des experts sur la base des données de l'Institut National de Statistique et Démographie (2019) et des données administratives sur Tekavoul (année 2024).

Figure 20. Couverture (%) par décile et répartition (%) des bénéficiaires par statut de pauvreté - 2019



Source : Calculs du personnel de la BM basés sur les données de l'Institut National de Statistique et de Démographie (2019).

L'expérience internationale montre que la suppression progressive des subventions généralisées est plus réalisable lorsque les programmes ciblés sont matures, largement acceptés, et capables de réagir face aux chocs.

L'intégration du Registre Social dans les mécanismes d'éligibilité aux subventions, actuellement en étude, offre une voie potentielle pour aligner les subventions alimentaires sur les profils de vulnérabilité des ménages. Toutefois, la mise en œuvre devra rester adaptable aux risques de court terme et s'appuyer sur un suivi régulier. Comme le souligne le rapport de la Banque mondiale *The 1.5 Billion People Question* (2018), le choix entre un soutien généralisé des prix et une assistance ciblée n'est pas binaire, mais suppose une gestion des coûts de transition et une attention particulière à l'acceptabilité politique et sociale des réformes.

Les transferts monétaires présentent la meilleure efficacité en matière de ciblage, mais des améliorations restent possibles. Comparés à la distribution de denrées alimentaires (voir la section suivante pour plus de détails sur les subventions alimentaires¹²), les transferts

monétaires sont plus progressifs, en termes de couverture de la population, celle-ci diminuant à mesure que les niveaux de revenu augmentent (figure 20). Les erreurs d'inclusion (part des bénéficiaires non pauvres) sont beaucoup plus fréquentes pour la distribution alimentaire (61 %) que pour les transferts monétaires (43 %). Il s'agit néanmoins d'une erreur relativement élevée par rapport aux données internationales (Banque mondiale, 2024 à paraître). Jusqu'à récemment, la sélection des bénéficiaires du programme de transferts monétaires était basée sur un processus en deux étapes : (1) l'utilisation de la première vague du RS (basée uniquement sur un processus de ciblage communautaire) pour identifier les bénéficiaires potentiels et (2) l'application d'un score Test des Moyennes Proxy (TMP) aux ménages inclus dans le registre. Ce processus présentait un risque élevé d'erreur de ciblage, avec par exemple des erreurs d'exclusion non révocables (les pauvres non sélectionnés par la communauté ne sont pas inclus dans le RS et ne peuvent pas être inclus dans le programme) et des erreurs d'inclusion potentielles expliquées par une formule TMP basée sur les données de l'enquête de 2014.

Parmi tous les programmes, Tekavoul est le plus efficace avec 42 % de ses dépenses atteignant les ménages

¹² Les subventions alimentaires ne sont pas incluses dans les données EPCV 2019.

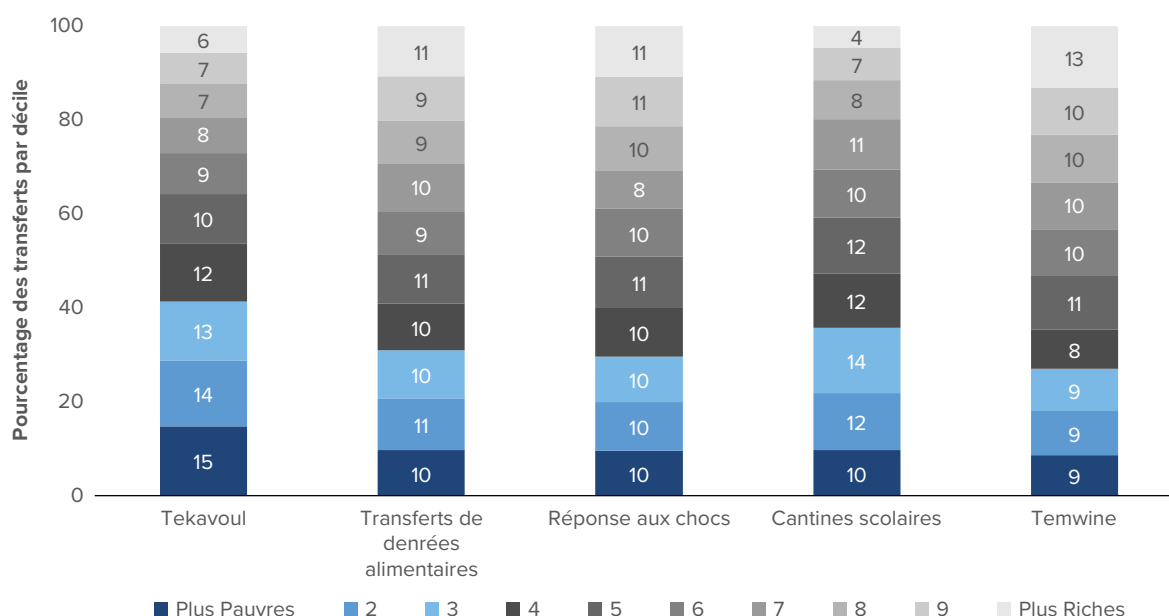
les plus pauvres. L'analyse de l'incidence fiscale pour 2023–2024 (voir annexe 2) révèle des niveaux variables d'efficacité du ciblage selon les programmes, et met en évidence un fort potentiel d'amélioration. Le programme de cantine scolaire arrive en second, avec 36 % de son budget bénéficiant aux 30 % les plus pauvres, contre 11 % aux 20 % les plus riches. Pour Temwine, ces chiffres sont de 27 % pour les plus pauvres et 23 % pour les plus riches. En tant que principal programme FPS en 2024, Tekavoul a le potentiel d'améliorer l'efficacité globale du système en élargissant à la fois la couverture et les montants des transferts.

L'analyse du programme *Temwine* révèle d'importantes lacunes dans son ciblage et sa distribution, tant en termes de couverture des ménages que de localisation géographique des boutiques. Le programme est mal aligné sur les niveaux de pauvreté régionaux, car des régions comme Nouakchott et El Hodh Chargui, ayant des niveaux de pauvreté plus faibles, reçoivent une part disproportionnée de bénéficiaires (Figure 22.a) et de boutiques *Temwine* (Figure 22.b), alors que des régions

plus pauvres comme le Guidimagha et l'Assaba sont mal desservies. Ce décalage est probablement dû à l'accent mis par le programme sur la réduction des tensions sociales dans les zones urbaines et les régions où vivent des réfugiés, comme El Hodh Chargui. Cependant, cette répartition inégale soulève des inquiétudes quant à la capacité de Temwine à répondre efficacement à l'insécurité alimentaire des populations les plus vulnérables. En l'absence d'un mécanisme formel de ciblage ou de données sur le statut socio-économique des bénéficiaires, le programme risque d'être entaché d'erreurs d'inclusion importantes, ce qui signifie que de nombreux bénéficiaires pourraient ne pas faire partie des plus pauvres.

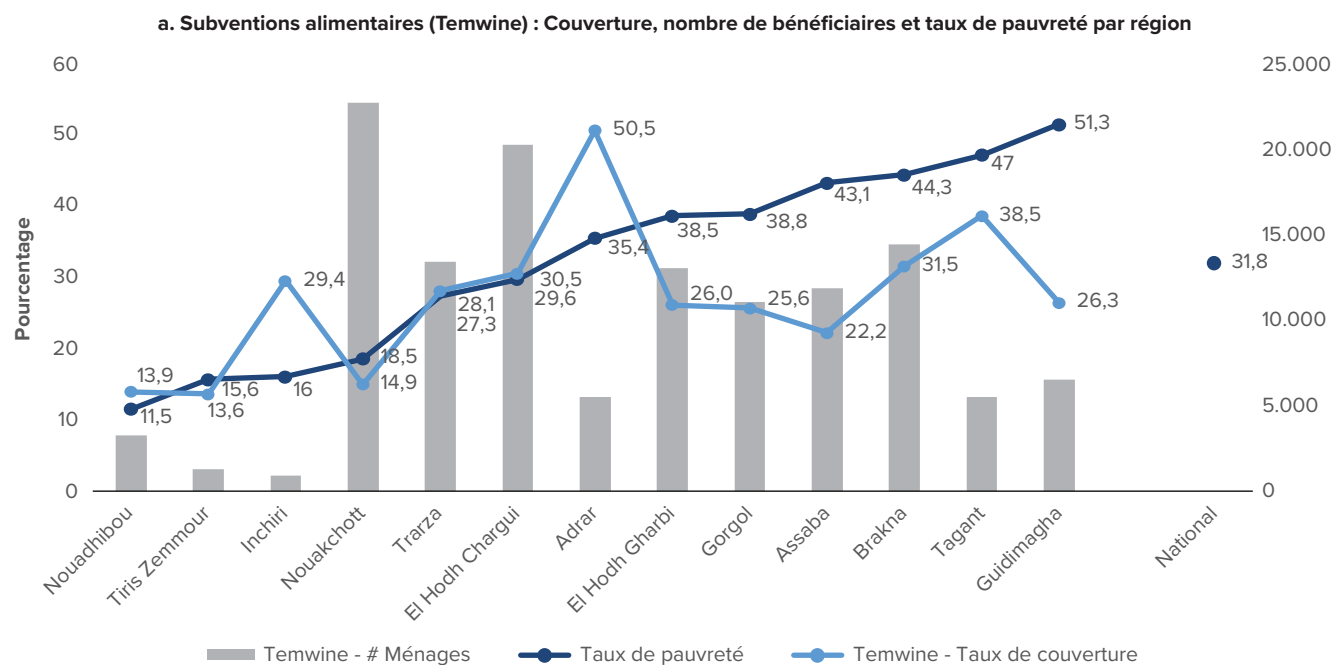
Avec un taux de pauvreté national de 31,8 %, tous les ménages pauvres pourraient potentiellement bénéficier d'un FPS. Cependant, la plupart des avantages bénéficient à des ménages non pauvres. Même lorsque les prestations atteignent les ménages pauvres, les montants des transferts sont souvent trop faibles pour avoir un impact significatif sur la pauvreté. La section suivante évalue l'impact sur la pauvreté.

Figure 21. Répartition des dépenses sociales, par décile de revenu des ménages, en 2024

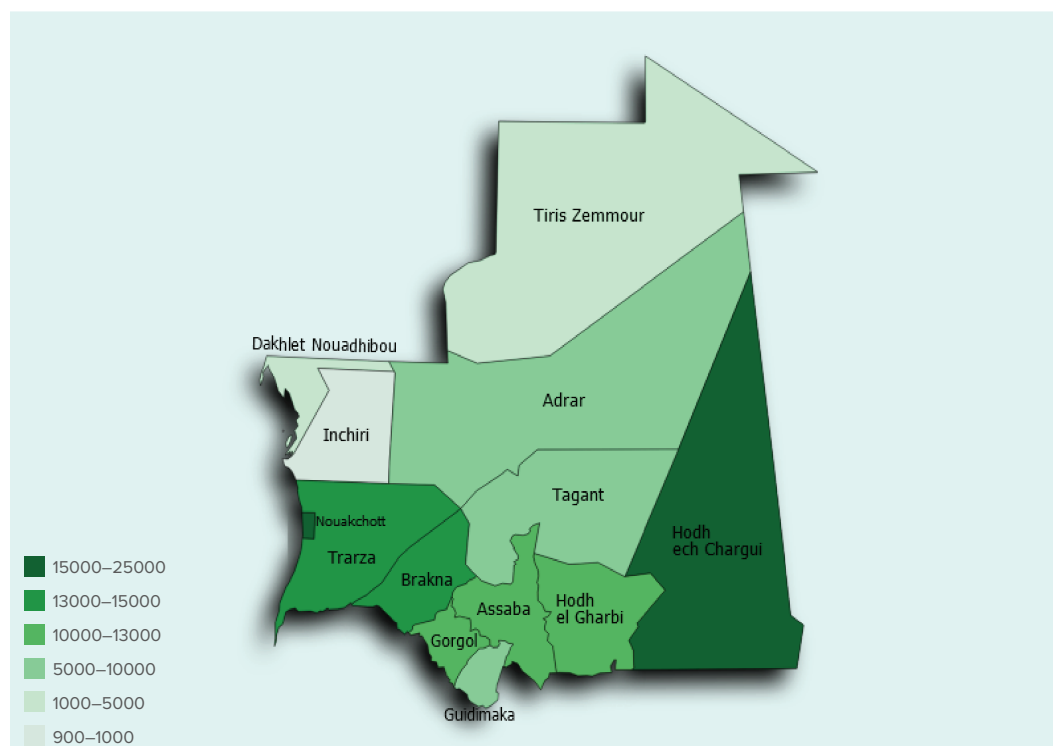


Source : Calculs du personnel basés sur les données de l'Institut National de Statistique et de Démographie (2019) pour la pauvreté et les données administratives pour chaque programme (voir l'annexe 2 pour la méthodologie).

Figure 22. Couverture et distribution du programme de subvention alimentaire Temwine par région



b. Subventions alimentaires (Temwine) : nombre de magasins par région



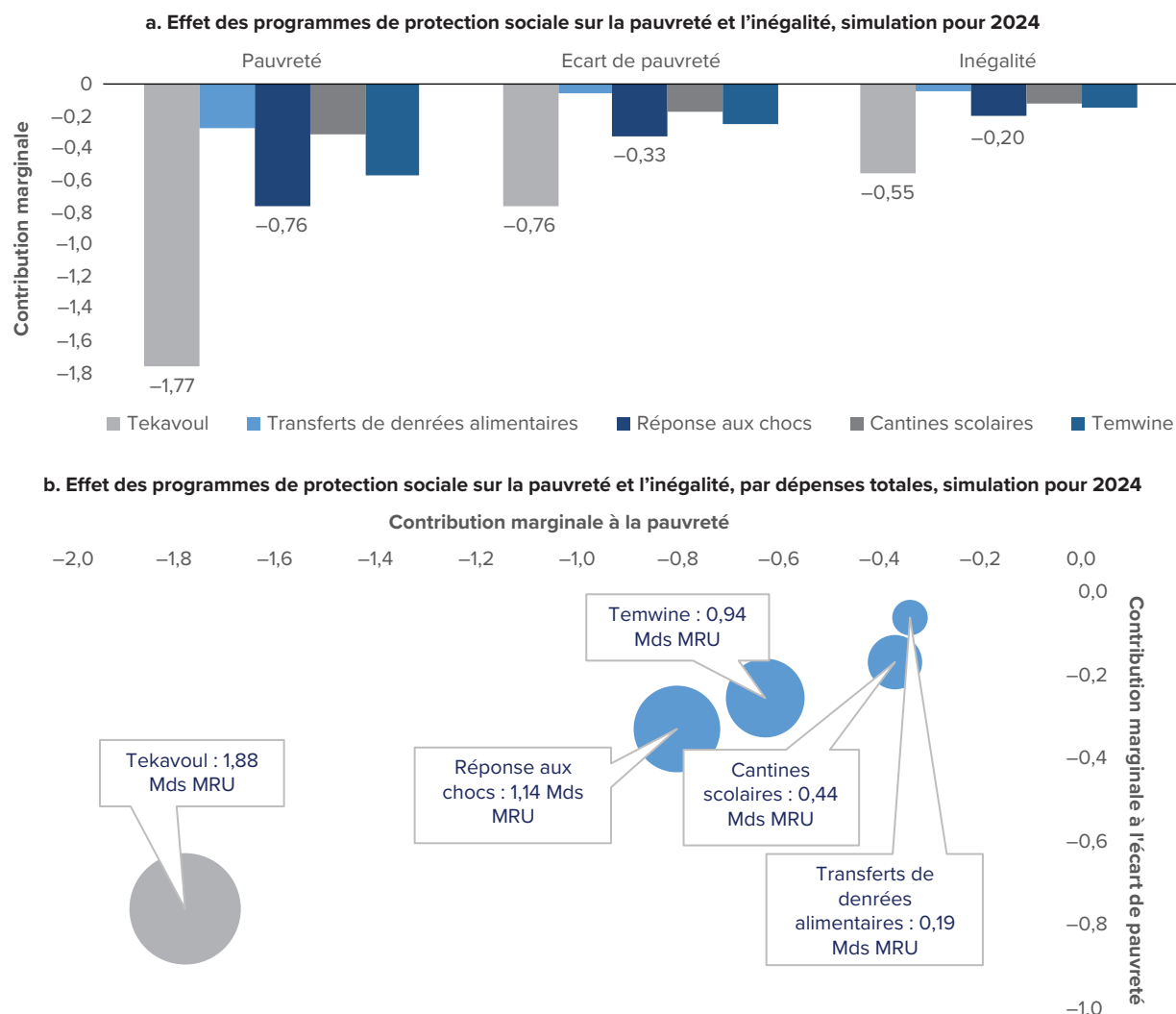
Source : Calculs du personnel basés sur les données de l'Institut National de Statistique et de Démographie (2019) pour la pauvreté et les données administratives pour Temwine.

2.5. Impact sur la pauvreté et l'inégalité de certains programmes FPS

Le programme Tekavoul a l'impact le plus significatif sur la réduction de la pauvreté et des inégalités, avec des performances variant d'un programme à l'autre en fonction des critères d'éligibilité et de conception. Si Tekavoul a atteint une taille de population similaire à celle de Temwine, il cible plus efficacement les

ménages les plus pauvres. Les simulations basées sur la couverture actuelle des principaux programmes FPS (voir l'annexe 2 pour la méthodologie) montrent que Tekavoul a réduit le taux de pauvreté de 1,77 pp, tandis que les transferts monétaires sensibles aux chocs l'ont réduit de 0,76 pp. En revanche, les transferts alimentaires et les programmes de cantines scolaires ont un impact relativement faible sur les indicateurs de pauvreté et d'inégalité (figure 23).

Figure 23. Impact simulé des programmes de protection sociale sur la pauvreté et les inégalités en 2024



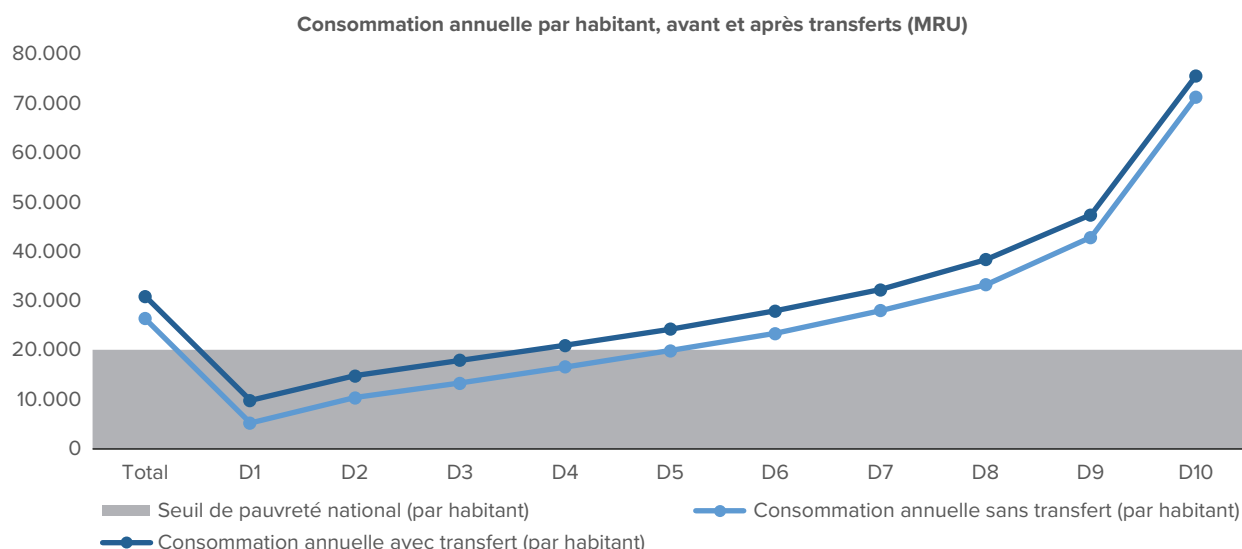
Source : Calculs du personnel basés sur les données de l'Institut National de Statistique et de Démographie (2019) pour la pauvreté et les données administratives pour chaque programme (voir l'annexe 2).

Globalement, l'impact des FPS sur la pauvreté pourrait être amélioré en augmentant le niveau des prestations du Tekavoul. En 2019, le niveau de prestation des FPS était relativement faible (le niveau des prestations de Tekavoul était de 1500 MRU) et la plupart des ménages bénéficiaires n'ont pas atteint un niveau de consommation post-transfert supérieur au seuil de pauvreté, seuls quelques ménages appartenant au quatrième décile y parvenaient (Figure 24). Ainsi, l'impact sur la pauvreté en 2019, mesuré comme la différence entre le taux de pauvreté observé et le taux simulé en l'absence de FPS, a été modeste, avec une réduction de seulement 0,6 pp, à cause des faibles montants des transferts et d'une couverture limitée des ménages pauvres. Cependant, l'augmentation récente de la couverture (d'environ 40 000 à 140 000 ménages) et du montant des prestations (de 1500 MRU trimestrielles à 3600 MRU) devrait permettre de réduire davantage le taux de pauvreté, avec une réduction globale estimée de la pauvreté de 1,77 pp. La nouvelle prestation représente 5,9 % de la consommation moyenne des ménages et 10,2 % de la consommation moyenne pour le quintile le plus pauvre, ce qui reste inférieur au seuil de référence des transferts monétaires moyen fixé à 18,6 % de la

consommation du quintile le plus pauvre (Banque mondiale 2018). Malgré cette revalorisation, Tekavoul demeure un transfert de faible valeur, représentant moins de 10 % du revenu annuel moyen, ce qui limite les effets économiques, notamment sur l'investissement, la consommation et la sécurité alimentaire (Banque mondiale, 2024b).

Réallocation des ressources des programmes les moins efficaces vers les transferts monétaires permettrait d'améliorer considérablement l'impact des FPS sur la réduction de la pauvreté. Actuellement, les subventions alimentaires représentent une part importante des dépenses de protection sociale (environ un quart des dépenses totales), mais leur efficacité est limitée en raison d'un ciblage inadéquat. Par ailleurs, les transferts monétaires—malgré leur expansion récente grâce à Tekavoul—restent trop faibles pour permettre à un nombre significatif de ménages de sortir de l'extrême pauvreté. Une restructuration budgétaire progressive, visant à réduire la part des subventions mal ciblées au profit d'un renforcement des transferts monétaires, pourrait améliorer l'impact des dépenses sociales sans nécessiter une augmentation importante des dépenses totales.

Figure 24. Niveau de consommation moyenne avant et après le FPS par décile et seuil de pauvreté



Source : Calculs du personnel basés sur l'Institut National de Statistique et de Démographie (2019).

Note : Le seuil de pauvreté national est fixé à 20 123 MRU par an. Le montant du transfert monétaire de Tekavoul était de 1 500 FCFA en 2019.

Alors que la Mauritanie poursuit la réforme de ses programmes de subventions alimentaires et énergétiques, présentée comme une priorité budgétaire au chapitre 1, il sera essentiel de veiller à ce que le système de protection sociale puisse atténuer efficacement les effets négatifs de ces mesures sur la répartition des revenus. Des programmes tels que Tekavoul et Elmaouna constituent une base fonctionnelle pour un soutien adaptatif, et les progrès récents en matière de couverture et de niveau des prestations témoignent d'une capacité croissante à répondre à des besoins accrus. Toutefois, des améliorations supplémentaires sont nécessaires pour garantir que les transferts sociaux sont adéquats, opportuns et suffisamment ciblés pour compenser les pertes de bien-être liées à la hausse des prix de l'énergie.

Selon le Cadre d'évaluation de la réforme des subventions énergétiques (ESRAF) de la Banque mondiale (Yemtsov et Amr, 2018), la Mauritanie remplit bon nombre des conditions institutionnelles préalables à une telle transition, notamment l'existence d'un registre social opérationnel à l'échelle nationale et une expérience en matière de transferts réguliers et adaptés aux chocs. Toutefois, des lacunes subsistent en termes d'adéquation des prestations et de fiabilité de leur octroi, en particulier dans le contexte de la mise en œuvre de la réforme des subventions. Ces aspects sont développés plus en détail dans l'encadré 4.

2.6. Conclusion et options politiques

La Mauritanie s'est affirmée comme un acteur de premier plan en matière de protection sociale grâce à la création et à la récente mise à jour de son Registre Social. Cette initiative, combinée à l'introduction de programmes phares nationaux, constitue une base solide pour lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité. La Mauritanie a posé les fondements d'une assistance sociale inclusive en atteignant une couverture nationale avec le RS et en le complétant par des programmes de transferts monétaires ciblés. L'utilisation du RS comme instrument central pour le ciblage, l'alignement des objectifs des programmes et la coordination de leur mise en œuvre offre

au pays l'opportunité de développer un système plus résilient qui s'attaque à la fois à la pauvreté chronique et aux chocs soudains. Un investissement continu dans ces programmes clés et leur intégration à d'autres interventions seront essentiels pour maintenir les progrès accomplis en matière de réduction de la pauvreté et de soutien aux populations vulnérables.

L'expansion rapide des programmes de transferts monétaires ces dernières années a profondément transformé le système d'assistance sociale de la Mauritanie. L'expansion des programmes de transferts monétaires, qui ont, pour la première fois en 2024, dépassé les subventions alimentaires, marque un changement stratégique majeur dans les priorités de l'assistance sociale en Mauritanie. Les transferts monétaires ont démontré une performance de ciblage supérieure à celle d'autres programmes dans le pays. Cependant, l'analyse met également en évidence d'importants erreurs de ciblage. Pour remédier à ces lacunes, le RS a introduit des améliorations méthodologiques clés dans sa deuxième vague et la formule TMP pour Tekavoul a été mise à jour sur la base des données de l'enquête de 2019 (au lieu de 2014). Toutefois, l'amélioration du ciblage dans le registre n'améliorera le programme régulier que lorsque la base de données des bénéficiaires sera mise à jour, soulignant l'urgence de cette mise à jour et la nécessité de mettre en place des mécanismes d'entrée et de sortie plus dynamiques dans le programme à l'avenir.

Les subventions alimentaires, bien qu'historiquement importantes, ne sont pas clairement axées sur la réduction de la pauvreté en raison de l'absence de mécanismes de ciblage. L'intégration du RS dans le processus d'éligibilité offre une opportunité prometteuse de mieux aligner les subventions sur les besoins des populations les plus vulnérables. Cette évolution permettrait d'optimiser l'allocation des ressources, de renforcer l'impact des subventions et de créer une approche plus équilibrée de la réduction de la pauvreté et de la lutte contre l'insécurité alimentaire dans l'ensemble du pays. En outre, la révision des structures de coûts des boutiques Temwine ou l'implication de boutiques privées dans le programme pourraient améliorer l'allocation des ressources et l'efficacité du programme.

Encadré 4. État de préparation des filets de sécurité sociale pour soutenir la réforme des subventions

Alors que la Mauritanie s'engage dans une réforme progressive des subventions alimentaires et énergétiques, il sera essentiel de veiller à ce que le système de protection sociale puisse amortir les effets négatifs sur les ménages pauvres et vulnérables afin de garantir l'acceptabilité sociale et la viabilité de la réforme. L'expérience internationale montre que des filets sociaux bien ciblés et dotés de ressources suffisantes sont une condition préalable essentielle pour gérer les risques sociaux liés à la réforme des subventions.

La Mauritanie a jeté les bases d'une telle réponse. Le Registre social couvre désormais l'ensemble du territoire national et sert de base pour identifier et cibler les ménages pauvres. Le nombre de ménages bénéficiaires du programme Tekavoul est passé de 40 000 à plus de 140 000 depuis sa création, et le montant des prestations trimestrielles est passé de 1 500 à 3 600 ouguiyas mauritaniennes. Le programme Elmaouna offre une aide saisonnière adaptée aux chocs, en particulier pendant la période de soudure. Ces instruments fournissent un cadre pour une protection sociale adaptative (PSA) et peuvent servir de plateformes pour acheminer des mesures compensatoires.

Malgré ces progrès, des défis majeurs subsistent. Le niveau des prestations reste modeste par rapport aux besoins des ménages et aux normes internationales. La part de la consommation couverte par les transferts Tekavoul reste inférieure à la moyenne régionale, et les retards de paiement peuvent limiter l'efficacité de la réponse. En outre, si la coordination entre les institutions s'est améliorée, une meilleure articulation avec la politique budgétaire et le calendrier des réformes est nécessaire pour garantir que les mesures d'atténuation puissent être mises en œuvre parallèlement aux ajustements de prix.

Selon le Cadre d'évaluation de la réforme des subventions énergétiques (ESRAF) élaboré par la Banque mondiale, la Mauritanie remplit plusieurs des critères institutionnels fondamentaux considérés nécessaires pour qu'un système de protection sociale puisse soutenir la mise en œuvre d'une réforme des subventions. Il s'agit notamment de l'existence d'un registre social opérationnel à l'échelle nationale utilisé dans les principaux programmes, du déploiement de transferts monétaires réguliers et adaptés aux chocs (Tekavoul et Elmaouna) et de dispositifs de paiement fonctionnels permettant le versement de prestations à grande échelle.

Toutefois, malgré ces atouts institutionnels, le système n'est pas encore tout à fait prêt. La couverture reste inférieure au niveau requis pour absorber pleinement l'impact des hausses des prix des carburants ou des denrées alimentaires, en particulier parmi les populations vulnérables qui ne sont pas encore inscrites dans les programmes Tekavoul ou Elmaouna. De plus, le niveau des prestations reste modeste, représentant moins de 10 % de la consommation moyenne des ménages. La capacité du système à ajuster rapidement le niveau des prestations et à élargir la couverture en réponse aux chocs induits par la réforme doit également être renforcée.

En outre, la fiabilité de la distribution, en termes de prévisibilité et de ponctualité des transferts, reste préoccupante, en particulier dans les zones reculées. La coordination entre les institutions impliquées dans la mise en œuvre et le financement du programme (par exemple, Taazour, CSA, MASEF, ministère de l'Economie et des Finances) pourrait être encore améliorée grâce à la mise en place d'une plateforme nationale de coordination et d'outils de suivi communs.

À mesure que la Mauritanie poursuit son programme de réforme des subventions, il sera essentiel de donner la priorité à ces domaines (élargissement de la couverture, adéquation des prestations, systèmes de paiement et coordination institutionnelle) afin de garantir que le système de protection sociale puisse fonctionner comme un mécanisme compensatoire efficace. Sans ces investissements, les réformes des subventions pourraient compromettre le bien-être des ménages et éroder le soutien de la population aux efforts plus larges d'assainissement budgétaire.

Si l’élargissement récent de la couverture des programmes constitue une avancée majeure, l’efficacité globale du système d’assistance sociale mauritanien reste limitée par le niveau insuffisant des prestations. L’augmentation de la couverture a été une réalisation clé au cours des deux dernières années, mais des efforts supplémentaires devraient se concentrer sur l’augmentation des montants des prestations pour parvenir à une réduction significative de la pauvreté. Un alignement plus étroit des niveaux de prestations sur les besoins des ménages et les seuils de pauvreté permettrait d’améliorer l’impact du système, en apportant un soutien plus important aux populations les plus vulnérables du pays.

Une coordination efficace et des mécanismes de suivi solides sont essentiels pour faire progresser le secteur de la protection sociale en Mauritanie et garantir la mise en œuvre réussie de la prochaine stratégie nationale. Le manque de coordination entre les institutions clés, telles que Taazour, CSA et MASEF, pose des défis importants à l’efficacité du système d’assistance sociale mauritanien. La mise en place d’un comité multisectoriel solide et l’adoption d’outils de suivi communs seront essentielles afin d’assurer un meilleur alignement des objectifs, clarifier les rôles institutionnels et favoriser un environnement de collaboration. Un tel organe devrait être chargé de

rationaliser la collaboration institutionnelle, de réduire la fragmentation et d’aligner les objectifs des programmes dans un cadre national global. Il est tout aussi essentiel d’adopter des mécanismes d’information normalisés pour faciliter la collecte de données harmonisées, le suivi en temps réel des bénéficiaires et le contrôle transparent des dépenses. Ces réformes permettraient de combler les lacunes actuelles en matière de coordination et de supervision du système, posant ainsi les bases d’un système de protection sociale plus intégré et plus efficace, capable de réduire effectivement la pauvreté et la vulnérabilité.

Pour que l’assistance sociale reste dynamique et continue à se concentrer sur les ménages les plus pauvres, il est essentiel de concevoir des parcours qui permettent aux bénéficiaires de sortir du programme. Tout d’abord, les programmes d’inclusion économique devraient être élargis et se concentrer sur les ménages les plus pauvres, plutôt que de se limiter aux seuls sortants du programme. Deuxièmement, le programme doit garantir des mises à jour régulières des entrées et des sorties, en maintenant le dynamisme du ciblage et en exploitant les données les plus récentes du RS. Cette approche permettra d’améliorer le processus de ciblage et de garantir que l’assistance parvienne aux ménages qui en ont le plus besoin.

Tableau 4. Options de réforme prioritaires pour renforcer le système de sécurité sociale

Objectifs de la réforme	Options de réforme	Horizon temporel
Renforcer la coordination en matière de protection sociale	- Établir une plateforme de coordination nationale (par exemple, Taazour, CSA, MASEF) - Adopter des outils de reporting harmonisés	CT
Assurer un assainissement budgétaire inclusif	- Compléter les réformes des subventions par des filets de sécurité sociale ciblés - Développer les transferts ciblés d’argent liquide	CT à MT
Améliorer le ciblage et l’efficacité de l’aide sociale	- Mise à jour du registre social (RS) et de la base de données des bénéficiaires - Ajuster les niveaux de prestations - Utiliser la RS pour cibler les subventions alimentaires	CT à MT
Construire un système d’assistance sociale dynamique et inclusif	- Développer les programmes d’inclusion économique - Concevoir et mettre en œuvre des parcours de sortie pour les bénéficiaires - Maintenir des mises à jour régulières du registre	MT

Source : Banque mondiale : Personnel de la Banque mondiale. CT : Court terme ; MT : Moyen terme ; LT : Long terme.

Références

- Banque mondiale (2018). L'état des filets de sécurité sociale.
- Banque mondiale (2021). Analyse des dépenses publiques—Options permettant de maintenir la viabilité budgétaire tout en soutenant une reprise économique plus inclusive après la COVID-19.
- Banque mondiale (2022). *Évaluation de la pauvreté en Mauritanie*. Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2023). *Rapport sur la Situation Économique de la Mauritanie—Naviguer dans la Tempête : Comment l'Urbanisation et le Changement Climatique Affectent les Risques d'Inondation en Mauritanie*. Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099072423105059709/P17926605a759a055096540224f679aa053>.
- Banque mondiale (2024). *Mauritanie—Revue du capital humain : Building, Utilizing, and Protecting Human Capital for Inclusive and Resilient Economic Development (anglais)*. Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale.
- Banque mondiale (2024b). Taille des transferts d'argent liquide : jusqu'où peut-on aller ? SOCIAL PROTECTION & JOBS—POLICY & TECHNICAL NOTE n.31. Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale.
- Banque mondiale (à paraître). Rapport sur l'état de la protection sociale 2024. Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale.
- Collosa, A. (2023). Administration fiscale 3.0 : Est-il possible de passer d'un modèle de conformité volontaire à un modèle de conformité par conception ? *Revue de droit économique international et européen*, 2(4), A1–1.
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (2019). Base de données EPCV.
- OCDE/AUC/ATAF (2024), Statistiques fiscales en Afrique 2024 : Facilitation and Trust as Drivers of Voluntary Tax Compliance in Selected African Tax Administrations, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/78e9af3a-en>.
- Ondieki, D. B. (2017). L'effet du système d'imposition sur la collecte des recettes au Kenya.
- République Islamique de Mauritanie (2023). Plan national de réponse (PNR) 2023.
- Wandaogo, A. A. (2022). *Digitalization and economic development : focus on tax revenue mobilization, governance, and trade facilitation* (Thèse de doctorat, Université Clermont Auvergne).

Annexes

Annexe 1. Principaux indicateurs économiques et financiers

Indicateurs	2022	2023	2024	2025	2026	2027
<i>Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire.</i>						
Comptes nationaux						
PIB aux prix constants	6,8	6,5	5,2	4,0	4,3	4,4
Consommation privée	3,9	4,2	4,6	4,8	5,0	5,0
Consommation publique	14,3	10,6	2,3	-2,4	-1,1	-3,8
Investissement	3,4	-15,3	14,3	-12,6	14,2	4,0
Exportations de biens et services	16,8	3,5	4,8	0,5	1,7	8,2
Importations de biens et services	15,3	-1,5	5,2	-3,2	5,4	5,6
Contribution sectorielle à la croissance						
Agriculture (points de pourcentage)	1,8	-0,2	0,9	1,1	0,7	0,8
Industries (points de pourcentage)	3,5	1,7	0,9	0,5	1,5	1,6
Services (points de pourcentage)	3,8	2,6	2,0	2,0	1,8	1,8
Inflation						
Déflateur du PIB	-0,6	3,4	2,9	3,3	2,6	1,9
Prix à la consommation (moyenne)	9,5	5,1	2,5	2,0	3,5	3,5
Secteur extérieur						
Exportations de biens fab (franco à bord)	29	-3,5	2,6	2,7	6,4	6,2
Importations de biens fab (franco à bord)	36,2	-10,6	-0,5	-1,1	2,2	4,6
Termes de l'échange	-23,4	7,4	3,7	-1,5	-0,5	-1,9

(continue)

Annexe 1. Principaux indicateurs économiques et financiers (A continué)

Indicateurs	2022	2023	2024	2025	2026	2027
<i>En pourcentage du PIB, sauf indication contraire</i>						
Solde du compte courant (dons inclus)	-14,9	-8,8	-8,9	-4,8	-7,0	-6,5
Investissement direct étranger (IDE)	14,7	8	6,9	5,1	5,1	5,4
Dettes						
Dettes publiques (extérieure et intérieure)	48,5	46,4	44,0	45,4	45,3	43,9
Dettes extérieures	42,3	40,0	36,6	36,1	36,0	34,5
Service de la dette	2,5	3,0	3,4	3,1	3,1	3,0
Postes de référence						
PIB par habitant (%)	3,7	3,4	2,2	1,1	1,5	1,7
Réserves brutes (en millions de dollars US, fin de période)	1.877	2.032	1.921	2.028	2.216	2.357
(en mois d'importations de l'année suivante)	6,2	6,8	6,2	6,2	6,4	6,3
PIB nominal (en milliards de dollars US)	9,6	10,6	10,6	11,5	12,1	12,8

Source : autorités mauritaniennes ; estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

Annexe 2. Données administratives pour chaque programme

Programme	Mise en œuvre	Années	Ciblage	Montant (MRU)	Bénéficiaires 2022 (ind)	Dépenses 2022	Sources d'information
A. Transferts en espèces							
Tekavoul	Taazour	2017 - aujourd'hui	Ménage pauvre, sur la base du RS	1.500 (4 fois par an)	98.227 (hh)	877.937.700	Taazour (données fournies par le directeur)
B. Réaction aux chocs Transferts monétaires							
Transferts monétaire pendant la soudure (en réponse aux chocs)	CSA, Elmaouna, Taazour, WFO	2010 - aujourd'hui	Ménages en situation d'insécurité alimentaire	2.700 euros par mois (4 mois)	117.995	944.875.235	Taazour, PAM, CSA (données fournies par les trois institutions)
C. Programmes alimentaires et nutritionnels							
Traitement de la malnutrition aiguë	Ministère de la santé	? - aujourd'hui	Enfants souffrant de malnutrition		27.287	165.818.772	PLAN NATIONAL DE REPONSE (PNR) 2023 DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Traitement de la malnutrition modérée	CSA et PAM	? - aujourd'hui	Enfants souffrant de malnutrition		43.545	127.929.500	PLAN NATIONAL DE REPONSE (PNR) 2023 DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Programme de nutrition pour les femmes enceintes	Ministère de la santé, PAM	? - aujourd'hui	Femmes enceintes et allaitantes		7.761	62.177.760	PLAN NATIONAL DE REPONSE (PNR) 2023 DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

(continue)

Annexe 2. Données administratives pour chaque programme (A continué)

<i>Programme</i>	<i>Mise en œuvre</i>	<i>Années</i>	<i>Ciblage</i>	<i>Montant (MRU)</i>	<i>Bénéficiaires 2022 (ind)</i>	<i>Dépenses 2022</i>	<i>Sources d'information</i>
Alimentation par couverture	MASEF, Ministère de la santé, PAM, UNICEF		Enfants âgés de 6 à 23 mois, dans les ménages pauvres		20.903	11.006.200	PLAN NATIONAL DE REPONSE (PNR) 2023 DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Distribution de nourriture pendant la soudure	CSA	2010 - aujourd'hui	Ménages en situation d'insécurité alimentaire	1.070 équivalents en alimentation (transferts ponctuels)	190.000 (hh)	472.408.165	Projet de SNPS mai 2024
Alimentation scolaire	MENRSE/PAM	? - aujourd'hui	Élèves de l'école primaire		190.000	376.665.687 (2021)	Données collectées par un consultant du MENRSE
D. Programmes agricoles							
Distribution des semences	Ministère de l'agriculture	? - aujourd'hui			104.845 (hh)	165.649.573	PLAN NATIONAL DE REPONSE (PNR) 2023 DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Distribution d'intrants agricoles (aliments pour le bétail)	Ministère de l'agriculture	? - aujourd'hui			18.000 (hh, 2021)	901.600.393	PLAN NATIONAL DE REPONSE (PNR) 2023 DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
E. Dépenses de frais et subventions							
Couverture des indigents	MASEF	? - aujourd'hui			6.076 (2021)	216.000.000 (2021)	Données collectées auprès de la DAFPS, MASEF
Magasins d'alimentation Temwine	Taazour	2011 - aujourd'hui	aucun		1.939.500	1.480.023.957 (2023)	Taazour (données fournies par le directeur)

Annexe 2 : Analyse de l'incidence fiscale—méthodologie

L'analyse de l'incidence fiscale fournit une plateforme pour modéliser les choix politiques ex-ante afin d'éclairer leur conception avant leur mise en œuvre. L'outil Mausim-2019 conçu pour modéliser les impôts et les dépenses sociales du gouvernement. Il permet d'étudier comment les recettes fiscales et les dépenses sociales affectent la répartition des revenus dans le pays. L'outil combine des techniques d'imputation et de simulation à partir de données administratives pour identifier les bénéficiaires des programmes sociaux et les payeurs d'impôts directs et indirects. L'outil est développé sur la base du cadre de l'engagement pour l'équité (CEQ). Cela permet de déterminer les impacts distributifs du système fiscal sur la pauvreté, l'inégalité et d'autres mesures distributives. La mise en œuvre de cette méthodologie nécessite une compréhension détaillée des règles régissant le système fiscal et de son fonctionnement sur la base des règles applicables et des données administratives disponibles.

Le Tekavoul et les Distributions Alimentaires sont directement identifiés dans l'enquête EPCV pour 2019, et les autres programmes sont simulés en utilisant les règles d'allocation de chaque programme. Les augmentations de bénéficiaires sont simulées en utilisant un mécanisme de ciblage par proxy-mean test pour Tekavoul et une allocation aléatoire pour les autres programmes en fonction des distributions régionales des programmes sociaux par Wilaya. Le programme Shock responsive avait un critère d'exclusion ciblé selon les règles d'Elmaouna (profession des individus du ménage, équipement, type de logement et taille du ménage), tandis que le critère d'inclusion des transferts alimentaires était de craindre de ne pas avoir assez de nourriture. En outre, les montants annuels sont imputés et sont égaux dans chaque Wilaya selon le programme. Le programme Temwine utilise le module de dépenses des ménages pour simuler le montant de la subvention en fonction de leurs dépenses en produits sélectionnés. Enfin, l'analyse de l'incidence fiscale ne tient pas compte des réactions comportementales aux politiques et pourrait surestimer l'efficacité du mécanisme de ciblage par rapport à la taille réelle en raison de la méthodologie de simulation.





WORLD BANK GROUP

THE WORLD BANK
IBRD · IDA

IFC | International
Finance Corporation

MIGA | Multilateral Investment
Guarantee Agency